

*BARJAC*

Revue Municipale 2007

**Consultation sur place**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
Jean-Pierre CHABROL  
BARJAC



009375 0029



*Visite de M. Georges FRECHE,  
Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon  
le 16 octobre 2007*



## SOMMAIRE

Edito .....	1
Finances .....	2
Recensement .....	4
Les travaux .....	5
L'urbanisme .....	9
Village de caractère .....	10
Le personnel .....	11
Intercommunalité .....	12
Enfance – Vie Scolaire – Jeunesse .....	20
Cuisine centrale .....	28
Aide Sociale .....	31
C.C.A.S. ....	33
Culture .....	36
Activités associatives Barjacoises .....	39
L'état civil 2007 .....	54
Citoyens d'honneur 2007 .....	55
Ils ont choisi Barjac .....	57
Services Publics Parlons-en .....	58
Revue de presse 2007 .....	59
Infos services .....	64

Cahier central : Les dolmens  
Conseil Politique de Barjac  
de 1818 à 1849

### Que serions-nous sans vous ?

Il en est qui s'affligent de l'existence en France, à la différence de certains pays d'Europe, de 36000 municipalités... Ingérable, compliqué, trop petit, patati, patata... Donc il faut concentrer, regrouper. On veut du gros et du lointain. A y être avec les Mairies, rabattons les Trésoreries, les Postes et les Gendarmeries.

Economies, « éco... âneries », voiturez et maitez-vous les uns les autres ! Dixit le TPG et les dévastateurs des Services Publics ruraux, bien notés et primés.

L'infini, le petit, on ne sait plus, on ne veut plus gérer. Grave !

Les avocats « d'affaires » qui nous dirigent (avez-vous remarqué que les énarques dans le genre grands serviteurs de l'Etat avaient moins droit au chapitre ?) ont-ils fait le bon calcul ? 36000 maires, plus les adjoints, les conseillers municipaux, généraux, régionaux... leurs copains, vous, les bénévoles, les associés, les vigilants, les opposants... ça en fait des gens qui prennent soin du monde dans le menu détail !

Et tous en CDD ! C'est ça la démocratie, et c'est pas cher... En plus, ceux-là vous pouvez les tirer par la manche chez le boulanger, au café et sur le marché... Pour peu qu'ils aient une ampleur de pensée, du cran et une minutie dans le service de la Cité, à mon avis, c'est le personnel public le plus moderne, sans stock-option, ni parachute doré !

S'ils veulent les réduire, c'est donc que leur nombre gêne, qu'ils râlent, qu'ils alertent, qu'ils Résistent, qu'ils dépensent en équipements et services pour le bien de Tous, avec une fâcheuse tendance à chercher l'argent là où il est...

S'il n'est pas rare de voir quelques faux-culs voter une contre-réforme à Strasbourg ou à Paris, venir auprès de vous qui protestez contre ses conséquences, vous assurer de leur entier dévouement et de leur fidélité, c'est bien la preuve que plus ils sont proches de vous, moins ils peuvent tricher.

Seul le peuple est guérisseur de ce pays, et il n'est pas de trop !

Édouard CHAULET  
Maire de Barjac  
Conseiller Général du Gard

## Quelques chiffres

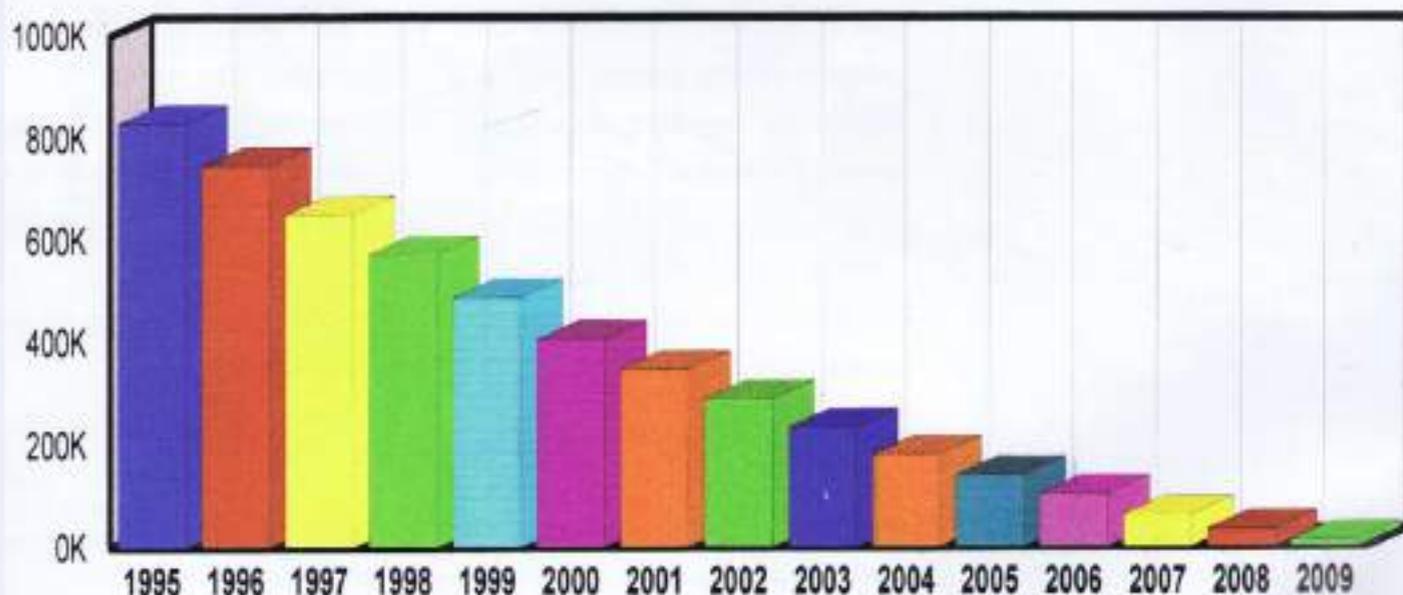
	Montant des Investissements	Montant prélevé En fonctionnement	Montant des emprunts contractés
2002	635.348	170.475	0
2003	1.028.106	75.403	225.000
2004	1.036.858	151.542	0
2005	1.448.858	464.294	0
2006	1.480.614	417.975	0
2007	1.843.757	532.539	0
Moyenne	1.245.590	302.038	

On ne prélève sur le fonctionnement que le montant nécessaire à l'équilibre des investissements. Notre capacité est supérieure, mais il est inutile de figer des crédits sans affectation précise, car on ne peut ensuite les ré-affecter en fonctionnement.

A noter que le résultat de la gestion 2007 s'élève à 1.736.893 €. Bien entendu des programmes et des réalisations sont en cours : la réhabilitation du château pour laquelle aucun emprunt n'a encore été réalisé compte tenu de notre encaisse, alors que, 44 % de l'investissement total sont déjà payés.

C'est donc en moyenne 1.245.590 € d'investissements effectués grâce à des subventions du Conseil Général, de la Région, de l'Etat et de la récupération de TVA.

On peut certes contester une telle gestion qui, laisse sur le fonctionnement trop d'argent mais cela nous a permis de désendetter la commune.



## SUR LE FONCTIONNEMENT

	Dépenses Fonctionnement Totales	Personnel	%	Remb emprunts	Charges Générales*
2002	1163.436	448.522		172.064	323.821
2003	1202.483	443.323		166.854	342.883
2004	1105.508	489.946		165.909	314.054
2005	1208.883	492.362		158.395	371.941
2006	1255.269	518.214		157.535	396.834
2007	1284.396	505.777		121.858	363.390
Moyenne	1.203.329	483.024	40 %	157.102	16,5%

On entend par charges renouvelables : les dépenses récurrentes ( eau, énergie, carburants, fournitures cuisine, administratives, l'entretien des bâtiments, des réseaux et des véhicules, les assurances, les livres de la bibliothèque, la formation, les frais liés au centre de loisirs, les dépenses festives, les timbres, le téléphone, la communication...)

	Recettes	Taxe Professionnelle	Impôts T.H 12,9 % Foncier bâti 16,11 % Non bâti 67,54%	carrière	brocante	Marché Vendredi Nocturne Fête votive	Taxe Séjour	Cuisine centrale
2002	1952.468	403.858	363.375	47.439	51.850	28.697	6.554	77.833
2003	2471.951	452.625	385.273	48.940	53.196	32.253	7.916	87.461
2004	2934.818	383.593	400.131	67.244	51.195	34.711	6.589	138.423
2005	3088.697	379.849	424.452	49.807	52.795	31.109	7.466	162.923
2006	3691.130	405.676	438.019	54.677	53.059	33.358	7.742	171.443
2007	3.691.411	407.660	560.829	57.590	52416	33.299	7.679	173.000

En 2007, la taxe professionnelle représente 11 % des recettes, les 3 autres impôts 15 %, la cuisine centrale 5 %, les produits carrière brocante marché et taxe de séjour 4 %.

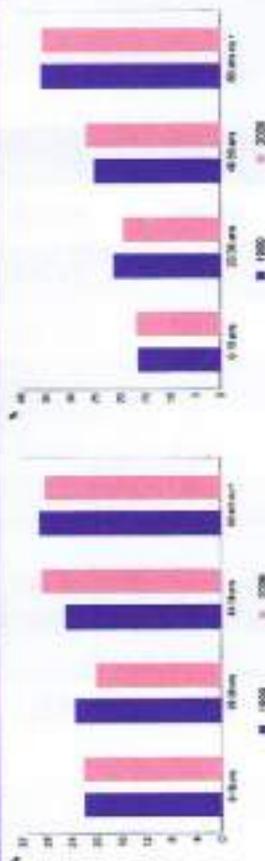
## Population

	2006	1999
Population	1 485	1 382
Part des hommes (%)	48,0	50,1
Part des femmes (%)	51,7	49,9

Source : Insee. Enquête annuelle de recensement 2006  
INSEE - Exploitation principale

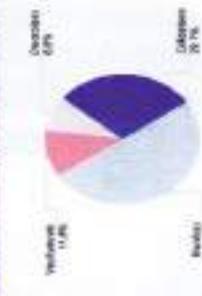
Depuis 1999, la population a augmenté de 118 habitants, soit une progression de 8,4%.

## Repartition des habitants selon l'âge



Source : Insee. Enquête annuelle de recensement 2006  
INSEE - Exploitation principale

## Enfants en bas âge (0-5 ans) en 2006



Source : Insee. Enquête annuelle de recensement 2006  
Exploitation principale

## Population active

	2006	1999
Population	1 485	1 382
Actifs	981	924
Actifs occupés (%)	32,6	38,1
Chômeurs (%)	6,5	8,5
Jeunes	987	945
Jeunes du premier degré (%)	31,4	27,2
Étudiants, stagiaires et apprentis (%)	5,5	5,7
Autres inactifs (%)	23,7	24,4

Source : Insee. Enquête annuelle de recensement 2006  
INSEE - Exploitation principale

## Composition des ménages

	2006	1999
Nombre de ménages	663	647
Part des ménages d'une personne (%)	34,1	32,9
Part des ménages dont la personne de référence est active (%)	49,2	47,9
Nombre moyen de personnes par ménage	2,1	2,2

Source : Insee. Enquête annuelle de recensement 2006 - INSEE - Exploitation principale

Depuis 1999, la commune compte 16 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 11,2%.

## Catégories de logements

	2006	1999
Ensemble des logements	958	901
Résidences principales	683	657
Part dans l'ensemble des logements (%)	72,8	75,8
Résidences secondaires et logements occasionnels	187	140
Logements vacants	75	54

Source : Insee. Enquête annuelle de recensement 2006  
INSEE - Exploitation principale

La commune compte 151 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 13,5%.

## Part des résidences principales

	2006	1999
Ensemble des résidences principales	683	647
Part dans les résidences (%)	71,8	71,7
Part des appartements (%)	34,6	35,0

Source : Insee. Enquête annuelle de recensement 2006  
INSEE - Exploitation principale

## Caractéristiques des résidences principales

	2006	1999
Ensemble des résidences principales	683	647
Part des propriétaires (%)	63,7	57,5
Part des locataires (%)	32,1	32,6
Part des résidences principales achevées avant 1949 (%)	41,8	47,6
Part des résidences principales achevées après 1999 (%)	13,8	11

Source : Insee. Enquête annuelle de recensement 2006 - INSEE - Exploitation principale

## Accessibilité à pied à la gare

	2006
Accessibilité à pied à la gare	15
Part des résidences principales dans la commune	29,0
Part des résidences principales dans la commune	31,7
Part des résidences principales dans la commune	48,9
Part des résidences principales dans la commune	15

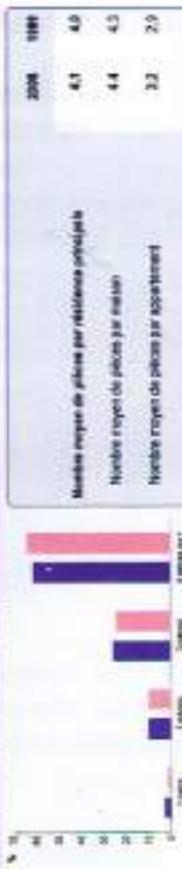
Source : Insee. Enquête annuelle de recensement 2006  
INSEE - Exploitation principale

## Équipement des ménages

	2006	1999
Nombre de ménages	663	647
Part des ménages occupant un logement équipé d'une installation sanitaire (%)	99,4	99,2
Part des ménages équipés d'un réfrigérateur	92,3	91,4

Source : Insee. Enquête annuelle de recensement 2006 - INSEE - Exploitation principale

## Nombre de pièces des résidences principales



Source : Insee. Enquête annuelle de recensement 2006  
INSEE - Exploitation principale

## LE CHÂTEAU : LE CHANTIER DU XXI<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

Voilà, le chantier est en cours depuis le début de l'année.

C'est un chantier colossal, impressionnant et structurant pour être dans le « ton ». Le château accueillera donc au niveau de la salle des fêtes, des salles de réunion, de répétitions, une tisanerie avec loges et foyer ; la salle des tentures, les salles d'exposition et la salle des fêtes ne changent pas de vocation.

Au niveau 2 sera installée la Mairie : secrétariat, bureaux du Maire et des Adjointes, salle du Conseil et des mariages....

Au niveau 3 sera installé un pôle culturel : avec un atelier de musique et chant, une école d'art, un atelier de danse, des vestiaires et une salle d'accueil et de réunion, et les archives.

L'ensemble du bâtiment sera desservi par un ascenseur, la toiture est entièrement

reprise, les façades abîmées, réhabilitées et des sanitaires à chaque étage.

Après une longue et difficile mise en concurrence, les 14 lots de travaux dont certains sont extrêmement délicats ont abouti et l'ouverture du chantier a eu lieu en février et devrait durer de 18 à 24 mois. Le montant total des travaux s'élève à 1.596.398 € TTC soit 1.335.233 € HT. Les subventions atteignent 741.690 € soit 56 % de subventions :

- Région Languedoc-Roussillon : 400.000 € soit 30 %
- Etat au titre de la DGE (dotation globale d'équipement) : 200.932 € soit 15 %
- Département du GARD : 140.758 € soit 11 %

Un emprunt est certes prévu. Il est logique et légitime, un tel équipement doit être supporté par un impôt étalé sur plusieurs années, toutefois, actuellement la trésorerie

de la Commune est telle qu'aucun emprunt n'a été contracté sur le budget communal. Un remerciement spécial à l'Architecte Jean de Margerie et à l'Entreprise MIRA-CHARMASSON, à Sébastien le « patron », à Dominique « le chef de chantier » et à ses collègues pour la diligence avec laquelle ils mènent ce chantier, repliant et s'adaptant au fur et à mesure de l'utilisation toujours en cours du château.

La restauration de Fresques peintures murales et valorisation de cheminées du XVII<sup>ème</sup> est prévue :

c'est Anne RIGAUD, spécialiste en restauration d'œuvres d'art installée à LOGRIAN qui procédera à ces travaux. Une demande de mécénat a été déposée auprès des grosses sociétés partenaires de la Mairie.



## RESTRUCTURATION DES HAMEAUX DU MAS DE BONNAURE ET DE CHABRIAC avec CREATION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Ces 2 chantiers sont des investissements importants. Ils consistent en la création d'une station de traitement des eaux usées pour chaque hameau, de la mise en souterrain des réseaux aériens (téléphone et électricité), et de la réfection de la voirie. Les travaux ont été confiés à l'entreprise PELLET et LAUPIE pour le goudronnage sous la maîtrise d'œuvre de la société cévenole d'ingénierie.

Le Chantier au Mas de Bonnaure est terminé – Coût des travaux : 331.878 € HT soit 396.605 € TTC avec 111.386 € de subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

Ces dépenses lourdes pour un seul hameau permettent :

- La préservation de l'environnement
- L'esthétique et le confort pour le hameau
- La préservation et la valorisation du patrimoine

La possibilité ouverte pour les propriétaires à la construction sur 2 hectares.

Elles évitent aux propriétaires le SPANC (service public d'assainissement non



collectif) avec des fosses septiques individuelles aux normes.

**Hameau de Chabriac :** Les travaux, ici se déroulent facilement, en fait c'est une façon de parler car l'entreprise PELLET a remué d'énormes blocs de rochers. Le coût des travaux s'élève à 398.915 € HT soit 476.800 € TTC avec 161.612 € de

subventions Conseil Général et Agence de l'Eau. #

Chaque branchement a coûté aux particuliers 2000 €.

Un emprunt de 250.000 € a été réalisé sur le budget service assainissement pour financer ces investissements.

## TRAVAUX DE VOIRIE :

Un marché de travaux de 85.652 € TTC a été passé avec l'entreprise LAUPIE sur la voirie notamment en goudronnage.

Certains travaux ont déjà été effectués sur le chemin du Brugas, le chemin bas du Cornier, la Rue Victor Hugo et le chemin dit « du petit bois ».

La prochaine série porte sur la Rue des Violettes et des Lilas ainsi que la place Jean-Pierre CHABROL avec réfection complète des trottoirs et de la chaussée.

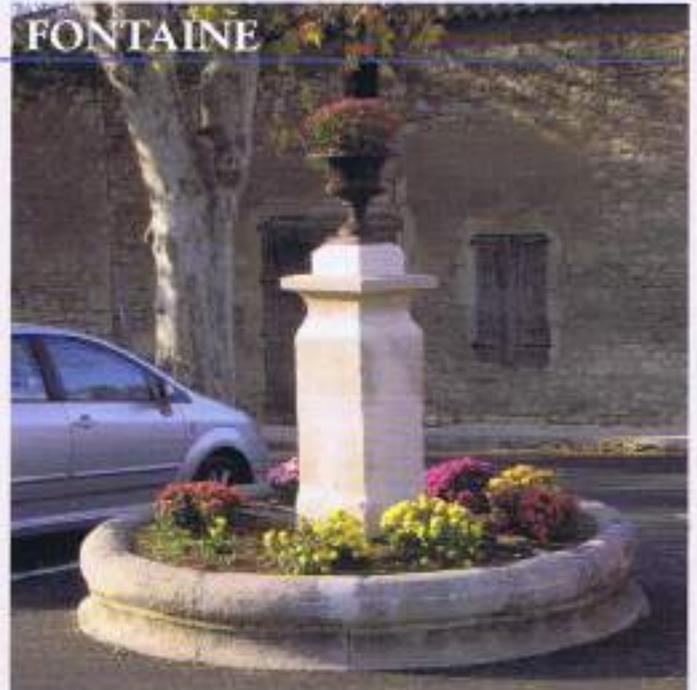
L'entreprise PELLET a effectué des travaux sur des chemins de terre pour 5.600 € TTC.



## AMENAGEMENT PLACE HAUTE FONTAINE

C'est une belle rénovation intégrant des aménagements de sécurité devant l'école publique avec de petits trottoirs au long de la rue Chevalier Lavaure, de l'esthétique avec le « cache-container » de Christian GAGNE et la fontaine bien entretenue et du confort avec un revêtement de qualité. C'est l'entreprise PELLET qui a assumé et assuré avec dextérité et savoir-faire les travaux, le goudronnage a été effectué par l'entreprise LAUPIE.

Coût total : 125.958 € HT avec 12.000 € du Conseil Général du GARD et 44.975 € de la Région que nous remercions vivement pour l'ensemble des subventions octroyées.



## REHABILITATION DU PETIT PATRIMOINE

Le travail de réhabilitation du petit patrimoine communal a été poursuivi par la réfection du sentier du Sigalas, et le jointoiement du mur de l'Esplanade de part et d'autre de l'escalier monumental, ainsi que le mur d'enceinte de la cour de l'école publique côté route de vallon, cette dernière réalisation a été effectuée par l'Entreprise CHAMPETIER. Un travail de dissimulation des containers à ordures a débuté avec la 1<sup>ère</sup> construction sur la place Haute Fontaine. Un deuxième a été construit au cimetière.

C'est de la belle ouvrage effectuée par Christian GAGNE, qui continue d'ailleurs Place Louis Gabriel ETIENNE.



## VIABILISATION CHEMIN DES CHÈVREFEUILLES ET DES GARANCES

C'est la première opération importante de viabilisation réalisée suivant la procédure dite de P.V.R (Participation.Voirie et Réseaux). Cette procédure nouvelle de la loi instaure un régime de participation des propriétaires aux aménagements réalisés par la Commune. Ce sont donc 4 hectares ouverts à la construction et financés par chaque propriétaire à raison de 3,66 €/m<sup>2</sup> de terrain desservi et à 32,5 % par la commune du montant H.T des investissements. Des avances ont été consenties par certains propriétaires. Aujourd'hui, 5 permis de construire ont été délivrés dont 2 maisons d'habitation déjà occupées. Des études similaires pour une urbanisation rapide sont en cours quartier de la Baraquette et quartier du Rieu. Les propriétaires ont été contactés au préalable et les estimations des bureaux d'études sont en cours.

## TRAVAUX AVENUE JEAN TASSY

C'est le syndicat des Eaux qui a lancé ce gros chantier en remplaçant les conduites d'eau avenue Jean Tassy. Ainsi donc la traversée du village va être refaite : trottoirs et chaussée, du rond-point de la Cigale au croisement de la rue du 19 mars. Le groupement PELLET-LAUPIE a été retenu, des ajustements techniques ont différé le début du chantier mais 2008 devrait voir une traversée du village entièrement renouvelée.

## LE SERVICE ASSAINISSEMENT

Le service ( station + réseaux) est géré en régie municipale directe, non assujéti à la TVA. Il dispose d'un budget propre.

Les dépenses de fonctionnement en 2007 s'élèvent à 25.935 €. Le coût du service est maîtrisé : les emprunts arrivent à échéance, le remboursement des intérêts diminue, les employés en charge de la station d'épuration : Didier et Jean-Paul y ont consacré 416 H en 2007, les factures d'intervention sur le réseau ou sur la station par l'entreprise JASSIN ont baissé et représentent 5.411 €.

### Indicateurs techniques :

Nombre d'habitants dernier recensement : 1498

Nombre d'abonnés raccordés à la station : 612

Nombre d'habitants disposant d'un système d'assainissement non collectif : 435

**BOUES** : elles font l'objet d'un épandage agricole ( versement d'une indemnité compensatoire de 1830 € /an au propriétaire des parcelles) avec bilan agronomique annuel (coût de 2270 €) et analyses 2 fois par an.

Une prime d'épuration est versée selon le rapport technique établi par l'Agence de l'eau : 7.140 €. Elle récompense le bon fonctionnement de la station et la mise en place de l'auto-surveillance.

### Indicateurs financiers :

La facturation est établie sur la consommation d'eau année N-1 selon le rôle transmis par la SAUR.

Le tarif est fixé par le Conseil Municipal, la dernière tarification date du 30.03.2006.

La taxe d'assainissement est composée de :

Une partie fixe indépendante de toute consommation : 25,50 € par compteur

Une partie variable qui correspond à la quantité d'eau réellement consommée et qui se décompose en 2 tarifs :

0,20€ les 50 premiers m<sup>3</sup> ; 0,60€ les m<sup>3</sup> suivants

Le montant total de la taxe collectée en 2007 est de : 46.781 € pour 67.723 m<sup>3</sup>, c'est à peu près les mêmes montants qu'en 2006.

**Droit de raccordement au réseau** : la demande est à effectuer en Mairie par écrit.

La réglementation précise que le tarif peut correspondre à 80 % du coût d'un assainissement individuel autonome, auquel peuvent se rajouter les frais de branchement au réseau.

Ce droit de raccordement s'élève à 2.000 € depuis le 21.09.2006. Les recettes liées à ces raccordements se sont élevées à 31.853 € soit 6 nouvelles constructions raccordées et 2 raccordements supplémentaires en centre ancien.

### INVESTISSEMENT :

La réhabilitation du réseau assainissement diagnostiqué comme défectueux sur la Place Haute Fontaine a eu lieu, ce n'était pas un « gros morceau », mais il convenait de mettre en conformité dès lors que des travaux de surface et d'aménagement avaient lieu.

Deux importants chantiers ont été lancés dans les hameaux du Mas de Bonnaure et de Chabriac.

Le Mas de Bonnaure dispose maintenant d'une mini-station d'épuration de proximité et la collecte de l'ensemble des habitations qui, pour la plupart, ne disposaient d'aucun système d'assainissement individuel conforme.

Les travaux sont en cours à Chabriac...

### Schéma communal d'assainissement :

Ce document détermine les zones d'assainissement collectif et celles d'assainissement autonome. Il est consultable en Mairie.

### Station d'épuration :

L'audit réalisé annuellement par les services du Département révèle un bon diagnostic.

## ET UNE TAXE DE PLUS POUR L'USAGER

A compter du 01 janvier 2008, la loi impose aux communes de percevoir une nouvelle redevance sur la facture assainissement intitulée : « redevance pour modernisation des réseaux de collecte d'eaux usées ».

D'un montant de 0,13 € elle sera facturée avec la redevance assainissement et sera **intégralement reversée par la Commune à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse**.

Ce n'est pas une taxe locale supplémentaire, mais une taxe nationale perçue sur l'ensemble du territoire Français.

## POUR TOUS VOS TRAVAUX PENSEZ À L'AIDE GRATUITE DU CAUE



Un exemple de cette concertation la rénovation du salon de coiffure «Gégée».

En effet, avec l'aide gracieuse du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) et de son architecte Mme LLANTA, le salon de coiffure « Gégée » a fait peau neuve. Résultat de ce partenariat, une façade à la fois moderne qui attire l'œil mais aussi une sobriété qui respecte le bâti et les aménagements proches. Une réussite et un exemple de réflexion commune à développer pour préserver la qualité architecturale de notre village.

Contact CAUE : 04.66.36.10.60

## Quelques chiffres sur l'évolution du patrimoine bâti et non-bâti de la commune ces 10 dernières années

	HABITATION INDIVIDUELLE	APPARTEMENT	ARTISANAT COMMERCE	PISCINE
1997	602	326	122	55
2007	709	352	156	120

	TERRE	VIGNE	LANDE	BOIS
1997	1761 ha	261 ha	597 ha	1315 ha
2007	1740 ha	279 ha	585 ha	1315 ha

## RAPPEL • RAPPEL • RAPPEL • RAPPEL

Tout changement de destination d'un local, toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, sont soumis à permis de construire ou à déclaration de travaux.

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut pas être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

**Pour la rénovation de façades l'aide est de 5€/m<sup>2</sup> et 9 € si le demandeur est non-imposable. L'aide est plafonnée pour une superficie maximale de 134 m<sup>2</sup>**

En 2007, 1 dossier a été aidé par la Mairie : M. RIFFARD Edmond (avenue Jean Tassy)

134 m<sup>2</sup> de façades ont été rénovés **Participation Municipale : 670 €**

Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.

## Permis de construire 2007

Maison individuelle .....	11
Local commercial.....	02
Garage.....	01
Façade.....	07
Toiture .....	09
Piscine.....	06
Terrasse .....	05
Aménagement logement.....	17
<b>(12 logements Le Parc)</b>	
Abrî de Jardin .....	06
Clôture.....	08
Panneaux Solaires.....	01
Bergerie.....	01
Capitelle <sup>1</sup> .....	01

## TRAVAUX DE VIABILISATION DES ZONES IIAU (à urbaniser)

Aujourd'hui, à peine un an après la viabilisation de la zone « Chemin des Chèvrefeuilles et des Garances » on compte déjà deux familles installées et 3 permis de construire supplémentaires de délivrés. A noter que les 5 familles concernées étaient déjà implantées sur la commune, cette opération leur a permis de devenir propriétaires.

La réflexion sur l'aménagement de la zone de la « Baraquette » se poursuit, le bureau d'études a été choisi, il doit finaliser les coûts de l'opération pour le 1<sup>er</sup> semestre 2008 et définir le coût de la participation pour les propriétaires.

En cohérence avec ce projet, le conseil municipal vient de lancer une nouvelle opération pour le Rieu.

## BARJAC A ETE CLASSE "VILLAGE DE CARACTERE"

C'est une haute distinction qui récompense la politique d'aménagement menée par la Municipalité. BARJAC est donc retenu dans l'expérimentation du label départemental « Village de caractère » que le Comité Départemental du tourisme met en place avec le Conseil Général et le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement).

C'est la reconnaissance par des acteurs compétents du travail réalisé sur la commune en animation, aménagement, embellissement et promotion touristique.

C'est la perspective d'un développement touristique accru.

C'est un dispositif d'accompagnement technique et financier pour les 6 communes retenues : 84.000 € de subvention.

C'est la poursuite de travaux liés à la valorisation du patrimoine local par la :

- Mise en place d'un « CIRCUIT DECOUVERTE »
- Mise en valeur des espaces publics, de l'organisation des circulations, et remplacement du petit mobilier urbain et mise en discrétion des conteneurs : Nous avons déjà commencé place haute Fontaine, Parking du cimetière et Place Louis Gabriel ETIENNE.
- Mise en valeur des bâtiments publics et poursuite de la mise en discrétion des réseaux.

Aujourd'hui, la convention entre la commune et le Conseil Général est signée, Edouard CHAULET insiste même pour que le périmètre d'intervention retenu soit étendu afin d'englober la partie sud du village qui elle aussi tient une place prépondérante dans l'histoire de la cité :

- La rue Basse avec à l'entrée les belles bâtisses qui anciennement ont abrité les auberges et relais, un hôpital, l'ancienne gendarmerie.
- A sa partie supérieure, à droite les capucins et sa chapelle, la place de la Calade avec le presbytère.

D'autant que la réfection de la Rue Basse fait partie du prochain programme d'aménagement voté en Conseil Municipal.

Si dans nos titres nous avons évoqué « un développement



touristique accru » c'est aussi en considérant les efforts, la dynamique impulsée par la Municipalité, les associations, les commerçants pour donner de la vie toute l'année au village.

Ici, nous avons le marché du vendredi, le cinéma, la bibliothèque, des expositions, des conférences, des manifestations artistiques et associatives tout au long de l'année. Il ne faut pas oublier les cérémonies commémoratives qui connaissent une affluence dont peu de villes alentour peuvent s'enorgueillir et l'harmonie « Les enfants de BARJAC » qui, depuis plus de 100 ans y est assidue et participe elle aussi à cette vie de façon permanente.

En mettant en route le phénoménal chantier du château, la municipalité dote la cité d'un outil au cœur de ce « Village de caractère ». La mairie plus accessible en sera le cerveau, les espaces consacrés aux activités culturelles, artistiques et physiques inciteront à développer la créativité et donneront une nouvelle vie à l'architecture réhabilitée.

Autant d'atouts supplémentaires entre les mains de gens d'ici qui devraient faire que le « circuit découverte » connaisse très vite la grande affluence de visiteurs avisés.

Jean TALOUARN

## RÉALISATIONS DES SERVICES TECHNIQUES

### Ecole Publique :

- Jointoiment et enduit murs extérieurs
- Aménagement Jardin Cour du Bas : clôture, portillon...
- Pose de moustiquaires et de tringles à rideaux dans les classes
- Réalisation et pose d'étagères
- Aménagement escalier.
- Travaux électriques

### Stade :

- Pose de nouvelles barres de foot avec support filets
- Apport de terre
- Curage du fossé

### Local technique :

- Peinture de l'atelier
- Pose d'étagères

### Mairie

- Peinture des fenêtres bois façade sud

### Voirie :

- Abattage des arbres morts de la Lisette.
- Mur du cimetière
- Réparation Murs des Jeux de Boules
- Restauration portail Foyer des Jeunes
- Pose panneaux de signalisation, plaques de rues...

### Plantations :

- Haie de la nouvelle station d'assainissement du Mas de Bonnaure.



- Marie-Claude VINOLO a rejoint à l'issue de 5 années de contrats aidés, la fonction publique territoriale à raison de 27 Heures par semaine. Elle s'occupe de l'entretien des bâtiments communaux et des équipements, par alternance elle participe également au travail de la cuisine centrale.

C'est le 8<sup>ème</sup> emploi aidé que la Municipalité pérennise en 10 ans !



- Mireille COURT, après avoir effectué 2 ans en contrat d'avenir sera remplacée par Christiane FIOLE dans les travaux d'entretien (ménages des équipements en alternance avec Marie-Claude VINOLO) ainsi que du travail de préparation et de nettoyage à la cuisine centrale. Ce contrat pallie le remplacement de Béatrice GRENOUILLER, titulaire du poste, actuellement en congé parental.

- Amandine BERTOLDO titulaire d'un BAFA et du CAP petite enfance est venue rejoindre l'équipe d'animation et d'encadrement du secteur enfance et jeunesse, après avoir effectué au centre de Loisirs les stages obligatoires pour parfaire sa formation. Elle complète son emploi du temps en alternance avec Delphine GAGNE à l'école publique et bénéficie d'un contrat aidé.



- Nous avons également accueilli en emploi saisonnier : Maxime et Hugo THOMAS, les 2 jumeaux du Jonquier, Samuel SONZOGNI, Florian GAGNE à la voirie pendant l'été, qui ont fait un excellent travail
- Léa SONZOGNI, Laure THEVOT, Marlène AYELA et Sabine CARMONA ont animé en été le centre de loisirs sans hébergement.

Nous les remercions tous chaleureusement.

## LES ACHATS

### SERVICES TECHNIQUES :

- 1 désherbeur thermique ..... 3.000 €  
afin d'éviter l'usage des désherbants, insecticides et autres pesticides
- 1 débroussailluse ..... 765 €
- 1 Souffleur ..... 780 €
- 1 Perceuse ..... 530 €

STADE : 1 jeu de barres de foot : ..... 1.785€

### DANS LE VILLAGE :

15 Grands bacs fabriqués par la SA UNIC : ..... 18.000 €

Du matériel informatique à destination de l'école publique et de la mairie pour 11.000 €





# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Le syndicat regroupe 12 communes sur deux départements le Gard et l'Ardèche :

**GARD** : BARJAC, ISSIRAC, LE GARN, MONTLOUS, ST BRES, ST PRIVAT DE CHAMPCLOS.

**ARDECHE** : BESSAS, LABASTIDE DE VIRAC, ORGNAC L'AVEN, SALAVAS, ST SAUVEUR DE CRUZIERE, VAGNAS. L'ensemble de ces communes est concerné par la compétence eau potable.

Le syndicat est géré par un Comité Syndical constitué de deux délégués par commune.

Pour **BARJAC** : Mr CHAULET Edouard et Mr THIRIET Hervé

Le bureau exécutif est composé ainsi : UN PRESIDENT : Mr SERRE Yves (Maire de Salavas), UN VICE-PRESIDENT : Mr CHAULET Edouard (Maire de Barjac).

Le secrétariat assuré par Mlle ROUVEYROL Virginie est ouvert au public le Lundi Mardi et Vendredi de 9h00 à 12h00.

Resources en eau - Ressources propres

Nature	Localisation	Désignation	Prélèvement 2007 (m³)	Prélèvement 2006 (m³)
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	SALAVAS	Prélèvement du captage du Bouff	161 349	172 630
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	SALAVAS	Prélèvement des Puzosax	152 997	156 007
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	MONTLOUS	Prélèvement du Bourme	40 411	46 408
<b>Total des prélèvements (m³)</b>			<b>354 757</b>	<b>375 045</b>

Importations d'eau

Exportateur	Importé en 2007 (m³)	Importé en 2006 (m³)	Total des ressources (m³)	2007	2006
SEBA, (POINT DE VEYRERES)	210 370	193 197	<b>Total général</b>	<b>565 127</b>	<b>570 302</b>

Soit un total produit de 565 127 m³ dont 430 809 m³ ont été consommés par les abonnés, la différence des M3 entre la production et la consommation s'explique par l'eau utilisée pour nettoyer les réservoirs, les bâches, et surtout par les fuites d'eau non localisées.

Le rendement net du réseau est de 76,23 %, ce qui est plutôt bon dans un milieu rural où le linéaire des canalisations est important par rapport au nombre d'abonnés.

La consommation 2007 pour la commune de Barjac est de 116 703 m3 soit 27,09% de la consommation totale du Syndicat AEP.

La Qualité de l'eau :

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité. Au cours de l'exercice 2007, la D.O.A.S.S a effectué 52 prélèvements dans le cadre du contrôle réglementaire obligatoire et le délégataire a effectué 17 prélèvements dans le cadre de l'autocontrôle prévu au contrat; toutes ces analyses sont conformes.

Indicateurs financiers généraux

Recettes d'exploitation résultant de la vente de l'eau potable s'élève pour la collectivité : 465 860 €  
Etat de la dette

Syndicat AEP	1 <sup>er</sup> janvier 2007	1 <sup>er</sup> janvier 2008
Encours	825 647	708 319
Annuités	162 342	119 269

Opération pour la protection de l'environnement :

Le syndicat a été organisateur local cette année de l'opération menée par le WWF « l'appel des enfants pour l'environnement » en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale. Cette année le thème de l'opération était : l'empreinte écologique.

Descriptif général du réseau

L'alimentation en eau potable se fait par un ensemble de canalisations d'adduction et de distribution desservant les bourgs, hameaux et habitats isolés de 12 communes (300 Km de canalisations). Le syndicat distribue l'eau à 3 489 abonnés dont 968 sur la commune de Barjac et dessert 5 300 habitants.

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR FRANCE en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 1995. La durée du contrat est de 15 ans. Il prendra fin le 31 décembre 2009.

Prestations assurées dans le cadre du service

La société SAUR FRANCE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la

permanence du service :

**Gestion du service** : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs

**Gestion des abonnés** : accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client

**Mise en service** : des branchements

**Entretien** : de l'ensemble des ouvrages

**Renouvellement** : des branchements, des clôtures, des compteurs, des équipements électriques et électromécaniques, des installations de télésurveillance

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages :

**Renouvellement** : de la voirie, des accessoires hydrauliques (vanne, ventouse, etc), des canalisations, des captages, des ouvrages de traitement, du génie civil



266 écoles en France ont participé à l'opération, les élèves ont créé des planches de dessins ou photos illustrant les actions à mettre en œuvre pour réduire notre empreinte écologique. Une exposition a été organisée et inaugurée le jeudi 7 juin 2007 à la bibliothèque municipale par la Mairie de Barjac et le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable. Une vingtaine d'œuvres ont été choisies pour être exposées dont celle des enfants de l'école publique de Barjac du cycle 3 (CE2, CM1, CM2). Après un discours sur l'eau, cette ressource vitale, Mr CHAULET, Maire de Barjac et Vice-président du Syndicat AEP a remis aux enfants, une belle récompense : leur planche de dessins sous verre en couleur format A4.

Investissements :

Le Syndicat AEP entreprend chaque année des branches de travaux pour étendre, renouveler ou renforcer son réseau. En 2007, 585 155 euros TTC de travaux ont été réalisés.

Ces travaux sont financés avec une participation des communes, des aides des départements (Ardèche, Gard), de l'agence de l'eau, et les recettes de vente d'eau potable (part syndicat).

Un bureau d'étude, maître d'œuvre, effectue les études et contrôle les travaux d'adduction d'eau potable.

Branchements au réseau d'eau potable 82 branchements ont été mis en service cette année par le syndicat dont 28 sur la commune de Barjac.

Inauguration du nouveau réservoir sur la commune de St Sauveur de Cruzieres :

Les délégués des 12 communes, qui regroupent le Syndicat, se sont réunis à St Sauveur de Cruzieres pour l'inauguration du nouveau réservoir d'eau potable. Étaient invités également les représentants SAUR, les entrepreneurs Maron et Pellet qui ont effectué les travaux et le bureau d'études « Société Cévenole d'ingénierie ».

L'ancien réservoir d'une capacité de 200 m3 (y compris une réserve à incendie de 120 M3) avait été construit en 1960. Une étude de diagnostic du réseau a révélé plusieurs problèmes sur ce réservoir : un état de vieillissement avec de nombreux défauts et un réservoir sous dimensionné vis à vis des contraintes de distribution avec des problèmes de manque de pression sur certains hameaux. La construction de ce nouveau réservoir de 300 m³, avec une altitude de 15 mètres supérieur à l'ancien, était nécessaire pour assurer une



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SUITE)

meilleure distribution de l'eau potable sur les communes de St Sauveur de Cruzières et de St Bès. Ce réservoir qui représente un coût de travaux de 207 000 Euros H.T. a été financé à 50 % par des subventions des départements de l'Ardèche, du Gard et de l'Agence de l'Eau

### TRAVAUX REALISES EN 2007 SUR LA COMMUNE DE BARJAC

Renforcement du réseau Hameau de Chabriac 60 000 Euros H.T, travaux en cours de réalisation.

Renforcement du réseau Mas de Bonneure 55 000 Euros H.T.

Renforcement du réseau Avenue Jean Tassy 149 200 Euros H.T.

Renforcement du réseau Place Haute Fontaine 68 239 Euros H.T.

### Dossiers programmés en 2008

Renforcement du réseau Le Mas du Terme d'un montant H.T. de 78 000 Euros. Le montant total de ces travaux concernent 2 communes, 39 000 euros pour Barjac et 39 000 euros pour St Privat de Champolos,

### Dossiers en attente de subvention

Renforcement du réseau Mas de Vignon, du Bas et de la Chapelle, 2ème Tranche 123 000 Euros H.T.

Renforcement du réseau Hameau de Grézan 75 000 Euros H.T.

Les nombreux investissements ont permis au SIAEP d'atteindre un haut niveau de rendement (76 %) et une fiabilité de la ressource en eau par la diversification des sources (Salavas, Pont de Veyrières et Montdius). Ce syndicat est un bel exemple de coopération intercommunale et interdépartementale puisqu'il définit un territoire avec un noble produit : l'eau.

### PRIX DE L'EAU POUR L'ANNEE 2007

En 2007, le prix de l'eau au M3 pour une consommation annuelle de 120 M3 a été de 2,36 Euros HT et 2,49 Euros TTC.

La tarification d'eau est binôme ; elle comprend une partie fixe qui correspond à l'abonnement au service de l'eau et une partie variable en fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

PARTIE FIXE		PARTIE VARIABLE	
Abonnement annuel au service de l'eau		Prix au M3	
Syndicat AEP	61,00	Syndicat AEP	0,56
SAUR	29,42	SAUR	0,78
Total H.T	90,42	AGENCE DE L'EAU	0,27
TVA 5,5%	4,97	Total H.T	1,61
Total TTC	95,39	TVA 5,5%	0,09
		Total TTC	1,70

Le prix de l'eau (la part du syndicat AEP) n'augmentera pas en 2008.

## ECOLE DE MUSIQUE SOL EN CEZE

150 élèves instrumentistes répartis sur 5 antennes. L'antenne de Barjac à elle seule totalise 53 élèves instrumentistes (guitare, violon, piano, clarinette, saxophone, trompette et batterie).

Un éveil musical pour les plus jeunes ( 4 et 5 ans).

Une soirée musicale avec les élèves est prévue sur Barjac le samedi 29 mars 2008.

### Manifestations 2008 -

Mi-mai date à confirmer rencontre entre musique traditionnelle Languedocienne (hautbois et percussions) harmonies et orchestres de la région. Au programme fin de matinée animation de rue avec les hautbois, les percussions et instruments à vent.

Fin d'après-midi concert avec un thème musical très festif.

Concert gratuit offert par la commune.

Dimanche 1er juin 2008 Concert Choeurs et Orchestre prévu à 18 heures, avec la participation du Choeur de Barjac, de la Chorale COLCANTO et de la Chorale COCAGNE de l'école de musique



La HORDE (hautbois et tambours) avec des élèves de l'école de Musique et des musiciens amateurs des orchestres et harmonies de la région.

accompagnée de l'Orchestre Sol en Cèze. Au programme les airs d'opéras célèbres "Viva Belcanto"

## UNE CONVENTION POUR LA CRECHE «LES CULOTTES COURTES» DE MEJANNES-LE-CLAP

Signée pour 3 années, un partenariat avec la commune de Méjannes le Clap permet la fréquentation de la crèche « les culottes courtes » de Méjannes-le-clap par des enfants barjacois, dans le cadre du «Contrat Enfance» signé avec la CAF. Ainsi, le Conseil Municipal a voté une participation financière au fonctionnement de la crèche de 1500 €an pour la durée du «Contrat Enfance». Un tarif préférentiel est mis en place pour les enfants des communes signataires. Renseignements au : 04.66.24.59.75.

3 enfants Barjacois l'ont fréquenté et une dotation de 45 €a été votée en supplément pour participer à l'achat collectif de cadeaux pour Noël.

## NATURE ET PAYSAGE BARJACOIS

L'année dernière, nous vous avons parlé de la forêt, aujourd'hui nous évoquons d'autres richesses de notre région

Le territoire de la commune est concerné par 2 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique,

Floristique et Faunistique (ZNIEFF) et une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). Ces territoires recèlent de richesses d'ordre faunistique avec notamment des oiseaux rares, floristique mais aussi patrimoniales avec de

nombreux avens et dolmens. De la plaine de Barjac et son milieu humide au Bois de Ronze siège de la garrigue, soyez observateurs et vous pourrez contempler quelques unes de ces superbes espèces du règne animal ou végétal.

« *Sable émouvant du pays.*

*Aux violences des lumières et du vent mes garrigues répondent par la plainte de ses parfums opiniâtres.*

*Ici aucun tripot ne trouble le grand large éclaboussé de la nuit.*

*Chacun se rince à l'univers ».*

Quelques richesses de ces zones : la ZNIEFF de la Plaine de Barjac :



Roulier  
d'Europe



Guépier



Ouzarde Canepetière



Coucou Geai



Iris Spuria

La ZNIEFF « Bois de Ronze »



L'Écureuil Rouge



La Fouine



L'aphyllante de Montpellier



Le cyste cotonneux



L'Euphorbe



La Salsepareille

Zone ZICO

Avec un peu plus de chance et de patience, vous pourrez peut-être observer le vol majestueux des deux derniers grands rapaces présents dans cette zone qui s'étend jusqu'aux gorges de l'Ardèche.



Le vautour  
pernoptère



L'aigle  
de  
Bonelli

## ATTENTION AMBROISIE

**SON POLLEN EST DANGEREUX - SACHEZ LA RECONNAITRE ET ELIMINEZ LA - C'EST UNE OBLIGATION  
(ARRETE PREFECTORAL DU 10.12.2007)**

### LA PLANTE :



Elle est de la même famille que le tournesol.  
Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.

### LA FEUILLE :



Large, mince, très découpée, elle est du même vert sur chaque face, qui distingue la plante de l'armoise

### LES FLEURS :



Petites et verdâtres, elles sont disposées à l'extrémité des tiges. (70 cm en moyenne)  
Comme pour le maïs, les fleurs mâles et femelles d'une même plante sont séparées.

### LA TIGE :



Dressée, d'une hauteur de 30 à 120 cm. Elle est souvent rougeâtre et velue.

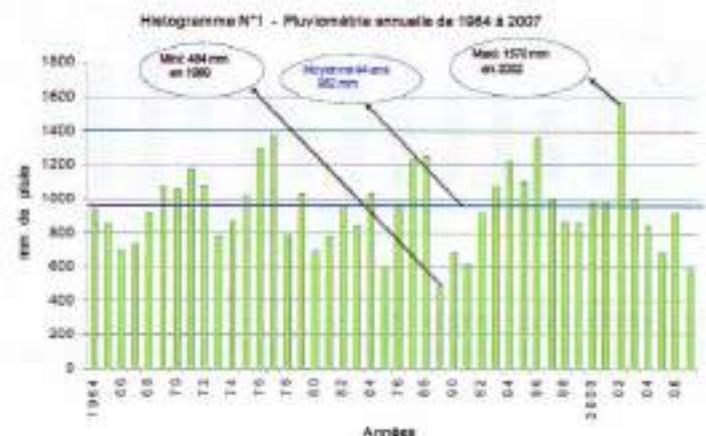
## UN BRIN DE CULTURE SUR LA PLUVIOMETRIE A BARJAC



Moulin de la Canabade

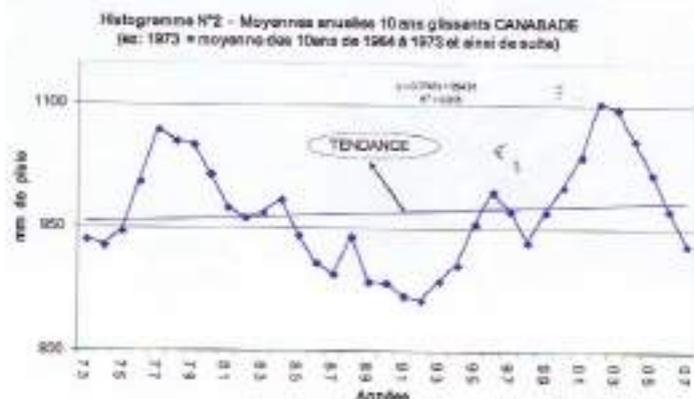
**1/ Les données : Rigueur et persévérance.** Cela fait 44 ans que Pierre Clément relève les hauteurs de pluie au Moulin de La Canabade. Il dispose ainsi de 44 ans de valeurs mensuelles et annuelles de hauteurs de pluie (de 1964 à 2007) et de 25 ans de hauteurs de pluie journalières (depuis 1983 il relève et mémorise les jours de pluies et les hauteurs par jours de pluie).

**2/ les valeurs moyennes annuelles :** la hauteur de pluie annuelle *moyenne sur 44 ans d'échantillons est de 952 mm*. On voit sur l'histogramme N°1 les variations annuelles de hauteurs de pluie. Les valeurs extrêmes sont : **1989 avec 484 mm** de pluie pour l'année la plus sèche et **2002 avec 1570 mm** de pluie pour l'année la plus humide, année catastrophique pour le département du Gard.



## UN BRIN DE CULTURE SUR LA PLUVIOMETRIE A BARJAC suite

En terme de tendance la courbe n° 2 donne les valeurs sur « 10 ans glissants ». La tendance à l'augmentation affichée s'avère toutefois mathématiquement non significative. Difficile donc de se faire une opinion sur l'évolution tendancielle de la pluviométrie locale. .../...



**3/ Les valeurs moyennes mensuelles :** elles sont synthétisées sur le graphe N° 3 où l'on constate qu'octobre est en moyenne le plus arrosé avec 141 mm de pluie et juillet le moins arrosé avec 38 mm

**4/ Les valeurs moyennes journalières :** les jours de pluie sont en moyenne de 68,2 par an avec pour extrêmes les mêmes années que pour les quantités, soit 1989 avec 45 jours de pluie pour l'année la plus faible et 2002 avec 92 jours de pluies pour l'année la plus forte. Le graphe N°4 donne la répartition mensuelle moyenne de jours de pluie.



**5/ L'intensité des évènements :**  
L'intensité des évènements pluvieux a été approchée en classant les jours de pluie par hauteur d'eau.

Sur 68 jours de pluie, 62 % soit 42 jours donnent une hauteur de pluie inférieure à 10 mm. et 33% soit 22,5 jours une hauteur de pluie comprise entre 10 et 50 mm.

Les épisodes entre 50 et 100 mm se produisent 2 à 3 fois par an et les épisodes > à 100 mm environ une fois tous les 2 ans.

Sur l'échantillon de 25 ans on trouve 16 épisodes supérieurs à 100 mm ( voir annexe A4 ) dont les plus significatifs (> à 175 mm ) sont :

- 1/ Septembre 2002 avec **361 mm**
- 2/ Mai 1998 avec 237 mm
- 3/ Septembre 1993 avec 220 mm
- 4/ Octobre 1988 avec 216 mm
- 5/ Novembre 2006 avec 181 mm

### 6/ Les années 2000 et l'année 2007

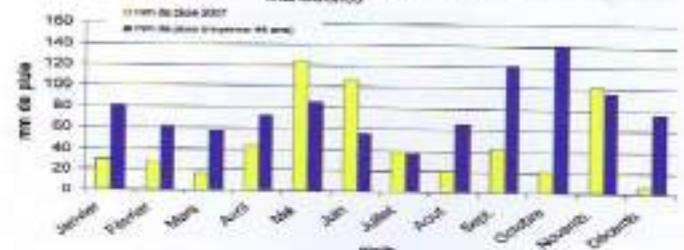
#### Années 2000 :

La moyenne annuelle des années 2000 (948mm) est très proche de la moyenne (952 mm) (voir courbe avec cumul). On constate un déficit sur les 8 premiers mois qui est rattrapé sur les 4 derniers. Les 4 dernières années sont inférieures à la moyenne de l'échantillon, la plus sèche étant 2007. Un cumul de 4 années déficitaires s'est déjà produit de 1989 à 1992. Le cumul maximum est de 5 années de 1964 à 1968.

#### Année 2007 :

L'année 2007 se classe 2<sup>ème</sup> (ordre croissant de précipitations) avec **588 mm** derrière 1989 avec 484 mm. Le record reste toujours 2002 avec 1570mm.

Le nombre de jours de pluie (67) est très proche de la moyenne (68). Le déficit se retrouve dans les quantités par jour de pluie (8,8mm en 2007 pour 13,9 en moyenne)



Fourniture des données : Pierre Clément

Statistiques et rédaction : Guy Sarrazin

## TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RUISSEAUX



2 Ch. des Maraichers - 30500 Saint Ambroix  
Tél : 04 66 25 32 22 e.mail : [accueil@abceze.fr](mailto:accueil@abceze.fr)  
Pour plus d'informations, vous pourrez consulter  
le site du syndicat mixte A.B. Cèze en ligne

début 2008 : <http://www.abceze.fr>



Le Syndicat Mixte A.B. Cèze regroupe le **Conseil Général du Gard** et **61 communes** du bassin versant de la Cèze.

Il a principalement pour objet la **gestion de la ressource en eau** à l'échelle du bassin versant de la Cèze.

Budget 2007 :

fonctionnement : 429 032 € - investissement : 1 615 455 €



**Les actions menées cette année :**

**Dépôt du dossier sommaire de candidature au contrat de rivière**

Le **contrat de rivière** est un accord technique et financier concerté entre les collectivités locales, l'Etat, le conseil régional, le conseil général, l'agence de l'eau et les usagers. Il définit des objectifs et détermine des actions en faveur de la **réhabilitation et de la valorisation des milieux aquatiques**.

## CENTRE DE SECOURS

L'édition 2008 de cette revue municipale est l'occasion pour le centre de secours de Barjac de se présenter à celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore.

Notre casernement pratiquement neuf est un établissement public cher à nos concitoyens offrant ainsi à chacun d'entre vous un service public de proximité. Notre secteur d'intervention comprend la commune de BARJAC, six communes environnantes ainsi que trois communes du département de l'Ardèche. L'effectif est à ce jour de trente huit sapeurs pompiers volontaires et professionnels mais, pour améliorer notre service, il serait souhaitable d'augmenter l'effectif à cinquante cinq

sapeurs pompiers. Malgré cela, nos missions de secours aux personnes et aux biens sont réalisées avec professionnalisme et compétence. Avec un peu plus de sept cent cinquante interventions, l'année 2007 a vu pour la première fois l'organisation de deux stages pour le compte du groupement de la vallée du Rhône. Ces formations se sont bien déroulées et les participants du stage feu de forêt premier niveau ont été ravis de la diversité des sites de manœuvres qu'offre notre commune. Pour atteindre l'objectif de cinquante cinq personnels, nous avons besoin de personnes désireuses de mettre à profit leurs compétences au service de nos concitoyens.



Et pourquoi pas vous ? pour cela il faut :  
Avoir 18 ans et jouir de ses droits civils  
Avoir un casier judiciaire vierge  
Etre de nationalité Française  
Si vous êtes intéressé(e)s, ou si vous souhaitez des renseignements complémentaires, contactez le centre de secours au 04.66.60.27.27.

Major Philippe MARTIN  
Chef du centre de secours

## INFORMATION SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS

Conformément à l'arrêté préfectoral du 16 février 2006, la population est informée que la commune de Barjac est située dans le périmètre d'un Plan de Prévention de Risques Naturels prévisibles : PPRN.

Ce plan intitulé : PPR CEZE AMONT concerne le risque inondation. Il est en cours d'élaboration par les services de l'Etat. La cartographie des zones inondables de la Commune peut-être consultée en Mairie.

Le coût estimatif des actions à mener sur **5 ans** s'élève à **27,9 millions d'euros** dont **18 millions** pour l'assainissement.

### Restauration et entretien des cours d'eau

Cette année les **5 agents de l'équipe verte du syndicat** sont intervenus sur plus de **75 km** de cours d'eau : abattage d'arbres déstabilisés, élimination sélective des embâcles, ramassage des débris, préservation et amélioration de la diversité des milieux remarquables ... La restauration de plus de **40 km** de rivière (basse Cèze, Tave 1<sup>ère</sup> tranche, Claysse et Cèze à Meyrannes) a été confiée à des **entreprises spécialisées** pour un coût total de **232 614 €TTC**.



### Gestion de la ressource et des milieux

Des **études globales** ont été lancées à l'échelle du **bassin versant** afin d'établir un état des lieux puis des programmes de gestion sur les thématiques de la **gestion quantitative de la ressource en eau** et du **transport solide**. Dans le cadre de **NATURA 2000**, l'élaboration du document d'objectif du site « **La Cèze et ses gorges** » a débuté cette année.

### Lutte contre les inondations

Le projet d'aménagement de la **Tave** dans la traversée de **Trosques** a été remis. Après approbation par le syndicat, l'objectif sera de diminuer l'inondabilité dans le village.

## ECOLE PUBLIQUE

SITE INTERNET : [ecolepubliquebarjac.fr](http://ecolepubliquebarjac.fr)

*Cette année grâce à la mobilisation de nombreux parents, de l'équipe pédagogique et des élus municipaux, l'école publique a obtenu une création de classe. Le combat a été mené dès janvier 2007 car les effectifs de l'école grossissaient et pouvaient nous faire prétendre à une ouverture de classe. Le local de la garderie a été immédiatement installé.*

Géraldine REBOUL nous a quittés, un grand merci à elle pour le travail accompli pendant ces deux années à l'école. Melissa BLANKENDAAL la remplace comme Directrice.



Camille, Mélissa, Jannick, Marie-Pierre et Olga

*L'école compte pour l'année scolaire 2007-2008 un effectif total de 119 enfants répartis ainsi :*

*Les maternelles :*

*26 enfants avec Olga BOFILL (PS MS) et 24 enfants avec Carole GILLES et Lugdivine CHALLIES (TPS GS) disposent de 2 salles de classes + 2 salles aménagées en dortoir pour la sieste des petits + une salle de gymnastique qui sert de salle de motricité aux enfants.*

*3 personnes apportent leur aide en tant qu'ATSEM aux maîtresses de maternelle, Marie Claire AYMARD, Delphine GAGNE et Amandine BERTOLDO.*

*Bénédicte ROMAN dans le cadre d'un contrat CAE intervient essentiellement dans les classes de maternelles et de CP.*

*Classes élémentaires :*

*23 élèves avec Melissa BLANKENDAAL (GS/ CP), la nouvelle directrice qui bénéficie d'une décharge de direction, le vendredi toute la journée et c'est Emmanuelle GIORGIO qui la remplace le vendredi.*

*21 élèves avec Jannick BEDEL (CE1-CE2) et 25 élèves avec Marie Pierre BRUSSELLE (CM1 CM2).*

*Céline CARPIER (contrat CAV) intervient tous les jours dans les classes de CE et CM et 2 après midi dans les tâches diverses et administratives.*

*Pour les enfants en difficulté scolaire (RASED), 2 Assistants Vie Scolaire, Fabien ALRIC et Catherine BONHOMME interviennent tous les jours dans les classes et Marie Laure SOUCAILLE, Maître G, (rééducation comportementale) rencontre 1 fois par semaine les enfants.*

*Et n'oublions pas, Fabrice REBOUL qui assure la garderie à l'école avec Delphine et Amandine.*

## PROJETS RÉALISÉS ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

### PARTICIPATION AU DOCUMENTAIRE « NOS ENFANTS NOUS ACCUSERONT »

Jean Paul JAUD (réalisateur des films « quatre saisons » et journaliste à Canal +) et son équipe ont filmé pendant l'année scolaire, les enfants de la classe de Mme BRUSSELLE (CE2 - CM1 - CM2). Ce documentaire sur les problèmes environnementaux et alimentaires sortira sur grand écran en 2008.

Une expérience unique pour les enfants de l'école publique



### ECOLE ET CINEMA

Projection de 3 films, les institutrices visionnent et choisissent les films de l'année. Cycle II : les contes de la mère poule, les petites z'escapades, Katia et le crocodile. Cycle III : Peau d'Ane, Chantons sous la pluie, (en lien avec le film, les enfants de CE2 et CM (photo) ont effectué une belle prestation de claquettes) ; la jeune fille au carton à chapeau. **En amont un travail d'imagination, de représentation est souvent demandé et après la projection, un important travail sur la langue (orale, la littérature et la langue écrite) ainsi que sur les arts visuels et plastiques...**

### FUTUROSCOPE

Les élèves de la classe de Marie Pierre Brusselle ont eu le plaisir de réaliser un très beau projet : **une classe de découverte au Futuroscope sur le thème de l'image et l'éducation à l'environnement.** A travers les nombreuses attractions que propose le Futuroscope, les enfants ont pu découvrir, les technologies du futur, l'image sous toutes les formes, le monde et ses cultures, le développement durable, l'exploration des confins de la terre et de l'univers. Ils ont participé à des ateliers et animations pédagogiques encadrés par des associations écologiques sur l'exposition « L'Odyssée Sibérienne » de l'explorateur Nicolas Vannier. Cette exposition vise à sensibiliser les visiteurs à la nécessité d'adopter de bons réflexes pour protéger notre planète. A l'issue de leur sensibilisation, les enfants ont reçu un souvenir durable, **un diplôme d'éco citoyen.**



### L'APPEL DES ENFANTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Sensibilisés aux problèmes liés à l'environnement, **les enfants de la classe de Marie Pierre BRUSSELLE ont participé à « l'appel des enfants pour l'environnement » parrainé par Yannick NOAH, qui a rassemblé 268 écoles en France.** C'est donc au travers de dessins que les élèves de CE2 et CM



**ont présenté au public leur réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour réduire notre empreinte écologique.** Une exposition a eu lieu à la Bibliothèque Municipale « Jean-Pierre Chabrol ».

### CREATION D'UN JARDIN POTAGER

**Les enfants du cycle III ont réalisé un magnifique potager biologique « sans produit chimique »,** ils ont pu tout au long de l'année planter, récolter et déguster de nombreux légumes et fruits (salade, choux fleur, brocolis, courgettes, aubergines, tomates, fraises). Un magnifique et courageux projet en lien avec le documentaire de Jean Paul JAUD sur l'environnement.



### CONCOURS DES ECOLES FLEURIES

**Les enfants de maternelles de l'Ecole publique de Barjac ont participé pour la première fois au concours des écoles fleuries année 2006-2007.** Après un travail de labeur, les enfants ont réalisé au printemps de belles plantations dans la cour de l'école. Une délégation départementale est venue visiter l'école et le jury s'est réuni fin octobre pour décerner le prix du concours des écoles

fleuries 2006-2007. Il a attribué le 2ème prix des écoles fleuries à l'école de Barjac et c'est donc avec joie que **les enfants de la classe d'Olga Bofill se sont vus remettre le prix des Myosotis.**



### LE GRAND PALAIS A PARIS

Sur invitation de l'artiste contemporain, **les enfants du cycle III (CE2-CM) et leur institutrice, accompagnés de 3 parents ont eu la chance de découvrir l'exposition spectaculaire et inédite de ses oeuvres « MONUMENTA 2007 » au Grand Palais à Paris.** Les enfants ont participé à des ateliers artistiques et ont pu réaliser leurs propres œuvres qui seront exposées en 2008 non pas au Grand Palais mais à la Bibliothèque Municipale de Barjac. **Les enfants ont profité de leur séjour au cœur de Paris pour effectuer une visite, à pieds et en bateau mouche, des plus beaux sites de la capitale.**



### CHORALE DEPARTEMENTALE

Le vendredi 11 mai 2007 à 14 heures, **les enfants du cycle III de l'école publique de Barjac ont participé au concert de la chorale départementale au Parnasse à Nîmes.** Ils ont chanté onze chants autour du thème « les animaux en chansons » dont des chants de Charles Trenet, Georges Brassens, Henri Salvador mais aussi Mozart et Schubert. **Les enfants ont été préparés pendant**

**l'année scolaire par leur institutrice, Marie Pierre Brusselle.** Cette chorale, dirigée par M. Guy Cellier, conseiller pédagogique en Education musicale, regroupait 1000 élèves des écoles primaires du Gard.



### LA PREHISTOIRE

Les 23 et 24 mars 2007, **les enfants de la classe de Carole GILLES (CP/CE) ont participé à une visite active du musée régional de Préhistoire situé sur le site de l'Aven d'Orgnac.** Le musée présente les richesses préhistoriques de l'Ardèche et fait partager la vie quotidienne des hommes de la Préhistoire depuis 350000 ans. Un guide a assuré la visite active du musée puis les élèves ont participé à plusieurs ateliers pédagogiques. Ils se sont initiés aux techniques préhistoriques (peinture rupestre, poterie) et en ont découvert la complexité et la richesse. Grâce au travail sur un site de fouille reconstitué, ils ont pu « jouer » à l'archéologue.



### DANSE USEP

Première participation pour les enfants de la classe de **Géraldine REBOUL (PS/GS) à la grande rencontre de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) dans les arènes d'Alès.** Une vingtaine de classes de la circonscription d'Alès se sont retrouvées pour ce grand moment. C'est dans des arènes remplies de joie et d'effervescence avec parents, enfants,



amis, venus encourager, que se sont lancés sur la piste nos petits danseurs. Les enfants ont effectué la danse des pingouins avec 5

autres classes de maternelles, un vrai travail d'ensemble de couleurs et de mouvements. Acteurs puis spectateurs, les enfants sont restés pour contempler les plus grands effectuer d'autres danses.

#### UN TOIT UNE OEUVRE

les enfants de la classe d'Olga BOFILL (TPS/MS) ont participé à ce beau projet initié par la Communauté de Communes "Vivre en Cévennes". La Communauté de Communes loue des oeuvres d'art, les enseignants choisissent 3 oeuvres d'art (une par trimestre). Ces oeuvres sont amenées dans les classes, un travail est fait avec les élèves. A la fin de l'année, une exposition de production des élèves a eu lieu aux Mages.

## AUTRES

**Création Musicale** : intervenante en musique dans les classes de maternelle avec la création d'un spectacle de fin d'année.

**Musique et chorale** : cours pour les cycles II et III (GS à CM2)

**Echange et rencontre** : cette année les enfants de l'école maternelle de Cornillon sont venus dans notre école, au programme : activités, discussions, visite guidée du village, pour finir autour d'un magnifique buffet de gâteaux et biscuits ...

**Correspondance via Internet avec une classe d'Afrique**

**Lecture** : Intervenant bénévole pour la lecture d'histoires aux maternelles.

**Sport** : Activité piscine à Ornac l'Aven pour les classes de GS-CP-CE1-CE2

**Informatique** : cours pour les cycles II et III (GS à CM2)

**Anglais** : cours pour les cycles II et III (GS à CM2)

**Etude surveillée** : de 16 h 45 à 17 h 30: Elle fonctionne depuis janvier 2006 avec des parents bénévoles. Les enfants rentrent chez eux les devoirs terminés ou bien avancés.

## SORTIES ET DECOUVERTES

### VISITE DU SAFARI DE PEAGRES

Les enfants de la classe de Carole GILLES accompagnés par quelques parents ont visité le Safari de Peaugres à Annonay, le vendredi 08 juin 2007.

Ce site vallonné offre un espace et un environnement privilégié aux 900 animaux dont 130 espèces différentes répartis en 2 parcs sur une superficie de 80 ha.



### SORTIE A LA MER

Les enfants de la classe de maternelle de Géraldine REBOUL ont pris l'autocar pour se rendre au Grau du Roi.

La journée commença par une visite au Seaquarium où les attendaient de multiples poissons aux allures coquettes et quelques fois surprenantes et presque même inquiétantes. Après avoir piqué tout près de la plage, les bambins eurent droit à une promenade en bateau qui les conduisit en mer pour aller à la rencontre de poissons, goélands, bateaux et autres chalutiers. De retour au port et après avoir pris un bon bol d'air marin, une photo s'imposa et une petite collation permit à chacun de reprendre des forces pour le retour.



## MANIFESTATIONS

## DEVOIR DE MEMOIRE

Après avoir travaillé en classe avec les enseignantes sur la guerre mondiale, les enfants ont participé aux cérémonies :

**Du 8 mai 2007** : une élève de CM2 a lu un texte devant le monument aux morts et les enfants ont chanté « La Marseillaise ».

**Du 11 novembre 2007** : les enfants ont chanté « Sœurs d'amour » avec Bruno RUIZ lors de la remise de la légion d'honneur aux résistantes déportées Jackie et Josette. Chaque participant a reçu un CD offert par l'auteur et la Mairie



## FETE DE LA MUSIQUE

Une chorale d'enfants des CE2 et CM dirigée par Mme BRUSSELE a participé à la fête de la musique en chantant à la liette.



Tous les enfants de l'école ont chanté devant les personnes âgées résidants à la maison de retraite de Barjac pour la fête de la musique, un merveilleux échange entre petits et grands.

## PROJETS EN COURS ANNEE SCOLAIRE 2007/2008

Tous les projets sont accompagnés d'un programme pédagogique mis au point par les enseignantes.

Les classes de MS-BS-CP-CE-CM poursuivront le projet « Ecole et Cinéma » sous le parrainage de la Mairie de BARJAC (réalisation de 3 films en fonction des âges).

## Classe PS/MS

Reconduction du projet « Jardinage » avec la participation au concours des écoles fleuries.  
Visite de la Bambouseraie à Anduze  
Reconduction du projet en art plastique « un

toit une œuvre ». A la fin de l'année, une exposition de production des élèves se fera à Nîmes.

Visite de l'exposition « un toit une œuvre » au Martinet.

Visite du Musée Pierre André Benoît à ALAIS  
Création Musicale, intervenante en musique avec la création d'un spectacle de fin d'année.

Echange avec l'école de Cornillon, activités, écrits...

## Classe TPS/GS

Cycle Poney au Centre Equestre de Méjannes le Clap avec 5 séances d'une demi-journée pour la découverte de l'équitation et de ses milieux.

Correspondance avec l'école de Fons sur Lézard.

## MARCHÉ DE NOEL

Les enfants avec leurs enseignantes ont réalisé des décorations, des friandises, des petits cadeaux, emballés et présentés avec un soin particulier.

Tous ces cadeaux ont été exposés à la vente dans la cour de l'école. Malgré le froid, de nombreuses personnes étaient présentes, parents, grands parents, amis et élus ; un vif succès remporté par cette 3ème édition du marché de Noël à l'école publique.

## FETE DE L'ECOLE

Cette année la fête de l'école publique marquait la fin du tournage par l'équipe de Jean Paul Jaud. Dans la continuité du projet, le thème du spectacle de l'école publique était la nature. Ce fut donc un beau spectacle que donnèrent les enfants malgré les exigences de la caméra de Jean Paul Jaud.

L'ARBRE DE NOEL a clôturé l'année 2007, Ouf le Père Noël a pu



venir avant les vacances dans les classes. Accueilli par les chants et les dessins des enfants, le Père Noël leur a distribué de nombreux cadeaux. Après l'école, à 16 h 30 les enfants accompagnés des institutrices et de parents se sont rendus au château de Barjac. Ils ont chanté Noël sous le regard émerveillé de leurs parents, grands parents et amis. Cette belle journée s'est terminée autour d'un somptueux goûter pour les enfants et d'un apéritif pour les plus grands.

## Classe CP

Sortie au bord de la Cèze avec Familles Rurales, travail sur la faune et la flore et une production d'écrits pédales d'un album.

## Théâtre :

Classe de découverte d'une semaine à l'Espérou sur le thème du théâtre

Sortie au théâtre au Gratoire à Alès.

Correspondance avec une école du Sénégal et une classe de CE2 à La Courmarie.

## Classe CE1/CE2

Visite du préhistorique à Reusson

Visite du centre ancien de Barjac

Sortie au bord de la Cèze avec Familles Rurales, travail sur la faune et la flore

Visite du Port de Gard.

## Classe CM1/CM2

Reconduction des projets suivants :

## Chorale

Participation à la chorale départementale à Nîmes.

Participation à la fête de la musique.

## Cours de Filles

Création d'un jardin potager naturel

Classe de découverte du patrimoine historique à Blois : Visite des châteaux de la Loire

Sport : - Activité rollers à la fette - Piscine à Ongnac l'Aven - Sport plein air (escalade, canoës).

La vie est toujours intense à l'école publique comme en témoigne l'ensemble de ce qui a été réalisé en 2007 et les projets à venir, sont de véritables moteurs pour les élèves qui abordent différemment tous les apprentissages fondamentaux.

## A l'école privée Saint-Laurent :

### TRAVAUX D'EXTENSION

Six ans après son ouverture rue Victor Hugo, l'école St-Laurent a pu enfin voir aboutir son projet d'agrandissement.

La salle de jeux et de motricité tant attendue a donc vu le jour en cette année 2007.

Les travaux ont débuté pendant les vacances de printemps. Parfaitement sécurisé pour éviter tout risque auprès des élèves, le chantier a été scrupuleusement réalisé dans les temps par l'entreprise Testud.

C'est ainsi, que dès cette rentrée 2007, les petits élèves de maternelle ont pu découvrir une salle claire et spacieuse attenante à leur classe.

Dotée de matériel et de jeux bien spécifiques aux plus petits, cet espace supplémentaire très fonctionnel permet d'accueillir les plus jeunes enfants dans des conditions idéales. Un outil de travail fort apprécié par le personnel !



### CLASSE DE DÉCOUVERTE À PARIS POUR LES CM

S'inscrivant dans le projet d'école, la découverte de la capitale a été un moment important dans l'année scolaire pour ces enfants qui pour la plupart d'entre eux n'étaient jamais allés à Paris.

De la promenade en bateau mouche sur la Seine à la tour Eiffel, de l'Arc de Triomphe à Notre Dame, du sacré Cœur au musée du Louvre

des ateliers d'expérimentations de la Villette à la visite du Château de Versailles, etc...etc.. peu de moments de répit étaient laissés à ces élèves revenus fatigués mais enchantés de leur semaine extrêmement riche en découvertes ;



Ce séjour à Paris a été subventionné par les municipalités de Barjac et des communes d'où étaient domiciliés les élèves mais aussi par le Conseil général du Gard et de l'Ardèche.

L'APEL de l'école a également participé d'une manière importante au financement de ce projet.

### UNE VISITE À LA FERME CHEZ MR ET MME GAUTHIER DU MALIBAUD.

La famille Gauthier a eu la gentillesse d'accueillir la classe maternelle de Mme Sarrazin pour une journée à la ferme où les enfants ont pu découvrir de nombreuses espèces d'animaux domestiques ainsi que leur mode de vie. Une initiation à la fabrication du fromage de vache leur a été proposée ainsi qu'une visite de la volière où ils ont pu admirer de nombreuses espèces d'oiseaux aux couleurs chatoyantes.



Pique-nique, jeux et promenade au bord du ruisseau ont aussi fait partie du programme de cette journée riche en découvertes qui démarrait un projet de classe sur la ferme.

Preuve était donnée qu'il n'est pas toujours nécessaire d'aller bien loin pour trouver des sorties dignes d'intérêt pour des enfants.



### JOURNÉE AU CHÂTEAU DE MONTRÉAL POUR LE CYCLE 2



Les élèves du CP et du CE ont été transportés dans le monde du Moyen- Age le temps d'une journée.

C'est, en effet, une leçon d'histoire grandeur nature au château médiéval de Montréal dans l'Ardèche qui leur était proposée.

A travers la visite du château mais aussi avec la mise en place d'ateliers d'histoire théâtralisée tel que l'atelier héraldique, l'atelier chevalerie escrime ou bien encore l'atelier danses médiévales, ils ont pu s'initier avec beaucoup d'enthousiasme aux pratiques de cette époque.

### KERMESSE ÉDITION 2007

Une fête de fin d'année qui a connu un vif succès.

Beaucoup de monde au spectacle des enfants avec un clin d'œil sur l'alimentation et le Bio présenté par les maternelles où le public a pu applaudir un numéro de petits cuisiniers et une évolution de petits pois !



Le spectacle « Loupiotes » offert par la Municipalité pour les maternelles

C'est un spectacle de qualité spécialement conçu pour les plus jeunes enfants qui cette année a été proposé aux Maternelles.

Magie des lumières, évolutions tout en douceur, légèreté et poésie, c'est un véritable moment de bonheur et d'émerveillement qu'ont vécu ces enfants en cette période de Noël.



### NOËL

*Repas de noël*



Repas de fête où une centaine d'élèves ont pu apprécier les petits plats et notamment les bons desserts mitonnés par la cuisine centrale.

Table de fête également que le personnel de l'école avait eu soin de préparer pour ajouter au caractère festif de ce traditionnel repas de Noël.



### LE PÈRE-NOËL RETROUVÉ ENDORMI DANS LE DORTOIR DE L'ÉCOLE !!



Quelle n'a pas été la stupéfaction des enfants en découvrant que le Père-Noël avait « squatté » leur salle de repos.

Un joyeux moment où le Père-Noël très attentif à chaque enfant a raconté une histoire, distribué des jeux pour les classes ainsi qu'une boîte de

friandises à chacun avant de repartir pour d'autres destinations.

### UN BEAU RÉPERTOIRE DE CHANTS DE NOËL,

C'est dans la salle du château que tous les parents se sont retrouvés pour un petit spectacle où chaque classe a interprété des chants de Noël. La soirée s'est clôturée par un moment très convivial autour d'un apéritif.

## CENTRE DE LOISIRS

Cette année encore le Centre de Loisirs municipal a fonctionné les mercredis et pendant les vacances scolaires accueillant les enfants de Barjac et des communes voisines.

L'équipe d'animation composée de son Directeur Fabrice REBOUL, des animatrices : Sylvie BRISSON, Delphine GAGNE, Amandine BERTOLDO, Marie Claire AYMARD, aidée pour la période d'été par des titulaires BAFA et CAP Petite enfance : Sabine CARMONA, Marlène AVELA, et des stagiaires BAFA : Léa SONZOGNI et Laure THEVOT a mis en place un programme riche en émotions et découvertes pour les enfants, tout en privilégiant au maximum l'utilisation des structures présentes sur la commune Barjacoise.

Les enfants ont pu apprécier la richesse de notre beau village au travers de nombreuses balades à la découverte de notre patrimoine avec le moulin de la Canabade, les Dolmens du Parc des cèdres, une récolte d'olives locales et leur pressage, les ruelles anciennes du village. Ajoutées à cela des séances au cinéma Regain, une approche de l'informatique à la cyber base de la bibliothèque, des activités sportives diverses sur toutes les infrastructures de Barjac, les enfants ont pu constater que leur village disposait d'une multitude de lieux permettant leur enrichissement culturel et leur épanouissement.

N'oublions pas les nombreuses sorties de fin de mois et d'été, ludiques mais aussi

pédagogiques, qui ont permis aux enfants de découvrir le musée d'Art Sacré de Pont-Saint-Esprit, une initiation à l'astronomie au planétarium de Nîmes, les villes de Beaucaire avec son spectacle des aigles, Aigues-Mortes en petit train, des spectacles avec l'incontournable cirque Pinder mais aussi le Château du Cirque Gruss à Piolenc. Après la représentation, les enfants ont visité la ménagerie et ont participé à des ateliers d'initiation aux métiers du cirque.

Plus récemment, ils ont assisté à un spectacle de marionnettes au Cratère d'Alès, se sont rendus au Parc aquatique de Nyons, au village des automates à St Cannat, sans oublier des sorties plus sportives avec de la luge à la Croix de Bauzoun, une sortie équestre à Méjannes le Clap, des parcours de motricité, le parcours de santé aux cèdres, des randonnées pédestres, des jeux d'opposition, un parcours aventure dans les arbres, de la spéléologie, et du mini quad.

Et puis, les classiques du centre de loisirs, les activités manuelles toujours fort motivantes pour les enfants, avec la réalisation de fresques, de masques, de couronnes, d'herbiers, des concours de dessins, etc.

Mais aussi de la cuisine, avec la préparation d'un repas en partenariat avec les cuisiniers du restaurant scolaire, de gâteaux en rapport aux saisons, des beignets aux pommes, des salades de fruits.

Et enfin, des activités ludiques comme des



jeux musicaux, des grands jeux, des lotos sonores, et bien d'autres encore...

Le Centre de Loisirs a accueilli également les adolescents les après-midi du lundi au vendredi durant les vacances scolaires, au Foyer municipal des Jeunes (avenue Jean Tassy).

Diverses activités et sorties leur ont été proposées : les classiques, Futsal, piscine, mer au Grau-Du-Roi, tir à l'arc, parcours accro branches ..., et des plus sportifs à sensations, avec une mini descente des gorges de l'Ardèche, du Paint Ball à Barjac, du Karting à Grospièrres et du Quad avec Vacancesport.

Cette année encore 15 jeunes ont pu s'adonner aux joies des sports d'hiver grâce au séjour d'une semaine à Méaudre dans le Vercors.

Le Foyer des jeunes de Barjac reste ouvert toute l'année les mercredis de 15 h 30 à 19 h 00, et les samedis de 13 h 30 à 18 h 30. Les adolescents de Barjac et des communes voisines s'y retrouvent de plus en plus nombreux pour se divertir, se détendre, y faire des soirées, des repas communs, du sport, et aussi, participer à différentes sorties (Bowling, Jorky Ball, sorties à Alès, à Montpellier, matchs de football à Nîmes et à Marseille, etc ...), ou tout simplement passer un bon moment ensemble. L'encadrement du foyer étant assuré par Fabrice.

## ASSOCIATION LES ADOS DE BARJAC

Le monde associatif barjacois est heureux d'accueillir cette année une nouvelle association.

« Les ados de Barjac » comme son nom l'indique est constituée d'une vingtaine de jeunes du village et des alentours, chapotée par Fabrice REBOUL (Directeur du Centre de loisirs) et quelques parents de jeunes. Cette association est née d'une volonté municipale d'impliquer la jeunesse locale dans des actions communes à l'égard de la

population.

En effet, depuis sa création, les ados se sont investis durant les deux brocantes, dans une vente de brioches, et enfin plus récemment ils ont participé au marché de Noël et au téléthon.

Les sommes récoltées ont pour but de faire vivre l'association, mais aussi de financer l'achat de biens pour leur foyer et un futur voyage courant 2008.

Souhaitons bonne continuation à cette



initiative locale et que l'investissement des jeunes motivera leurs parents à se joindre à leurs côtés dans leurs futures actions.

*S'il est un être qui ne peut se défendre, c'est bien l'enfant. Les Elus locaux sont ses seconds parents nourriciers, parfois les premiers même : c'est une responsabilité qui ne peut s'assumer à minima, par un simple remplissage des ventres, tâche au demeurant assez facile, ici et maintenant.*

*Bien des maladies découlent même d'un trop ou d'un mal manger. L'Elu ne peut laisser la santé n'être qu'une affaire privée ou s'en remettre aux industriels des repas.*

*Les gens font confiance à l'école, le lieu « qui sait ». Ça oblige ! Depuis longtemps, nous avons mis le cap sur l'équilibre, parfois le goût, voire le cadre du repas. Nous esquissions même le « self service », cette éducation au non partage qui donne l'illusion de liberté au consommateur, qui le prépare au taylorisme et à faire la queue. « Au sylvant » disait Brel !*

*Sans illusion sur la bonté des lois du marché, ni sur l'ardeur de*

*l'Etat à traquer les empoisonneurs, nous n'avons pour toute vigilance que celle concernant les microbes avec l'arme absolue de l'HACCP, cette usine à gaz de l'hygiène à faire des générations agueusiques.*

*Et puis, le CIVAM Bio, Jean-Paul JAUD, nous ont parlé des pesticides, poisons lents, cachés... On a fait la révolution : on s'est mis au « bio », l'aliment sain ! Cela consiste à marier la santé, les papilles et le porte-monnaie. C'est bien une aventure de notre temps qui veut abondance, plaisir et sécurité.*

*Combien de temps le grand navire agroalimentaire mettra-t-il pour effectuer sa manœuvre vers ce nouveau marché ?*

*Si tous les nourisseurs du monde pouvaient se donner la main, ça le ferait virer de bord plus vite, non ?*

Edouard CHAULET

Nous avons participé pendant le premier semestre, au tournage du film de Jean-Paul JAUD « **Nos enfants nous accuseront** » lors de plusieurs séquences qui se sont déroulées dans le restaurant scolaire ou dans la cour. Les enfants et les adultes ont ainsi découvert les exigences d'un tel travail. Nous avons dû nous adapter par exemple, aux nécessités d'organisation au niveau du temps et de l'espace.

L'expérience a été très intéressante et favorisée par l'enthousiasme et la compréhension du réalisateur et de son équipe technique. A ce jour, nous attendons tous le résultat et la sortie de ce documentaire en espérant être « fiers de nos enfants » et du message qui va être transmis, grâce à eux ! (à suivre !!!)

Au printemps, nous avons aussi préparé notre 1<sup>o</sup> journée « portes ouvertes » à la cuisine centrale :

Beaucoup de travail pour toute l'équipe tant pour l'organisation que pour l'installation, la préparation du repas, l'accueil des parents et des visiteurs à travers les ateliers (menus et cuisine bio), les stands de

produits et le sympathique et délicieux repas « bio ». Pour le plaisir de tous, nous avons bénéficié de l'ombre bienfaisante des platanes mais aussi d'une animation originale de danses, de musique et de





contes, avec la compagnie « LISA GIMENEZ ».

Juste avant les congés d'été, le personnel de cuisine a suivi une formation sur les « normes d'hygiène en restauration collective » et la mise en œuvre du « plan de nettoyage » conformément à la méthode HACCP exigée par les services vétérinaires. Nous avons profité de ces cours pour étudier l'utilisation de produits d'entretien biodégradables respectueux de l'environnement et de la santé des personnes qui les manipulent.

Depuis la rentrée de septembre, nous poursuivons toujours dans la même voie de recherche de la « Qualité », avec un souci de trouver des fournisseurs de produits issus de l'agriculture biologique, adaptés à nos exigences et à notre budget.

Cette année, le nombre d'enfants accueillis au restaurant scolaire est plus important encore, ce qui nous a conduit à étudier une isolation acoustique, pour le confort de

tous, ainsi qu'à l'achat de matériel de cuisine et d'un nouveau mobilier pour les plus petits.

Au niveau éducatif, nous poursuivons la découverte de nouveaux goûts et de nouvelles recettes (repas à thèmes, semaine du goût ....) : Prochainement, un repas à base d'huile d'olives (celles ramassées par les enfants du centre de loisirs !!!)

Je termine ce petit résumé de l'année, par l'évocation du « fameux » repas de Noël préparé par notre équipe pour les « Aînés » de Barjac :

Un menu digne d'un grand restaurant qui a fait le plaisir de tous !!

On se souviendra longtemps de « la marmite du pêcheur » au goût et aux parfums si délicats, avec sa jolie présentation en croûte !!

L'agneau braisé de Barjac, mijoté pendant 7 heures à basse température, nous a surpris par ses arômes, accompagné des trois purées de légumes « surprises » (patates douces, panais et pois cassés) dont nous avons tous oublié les saveurs (puisque personne n'en a deviné le contenu !!)

Enfin, le mendiant glacé (fait maison, bien sûr !) a lui aussi donné une touche originale à ce repas de fête. Nous remercions et félicitons encore toute l'équipe pour son enthousiasme et son savoir-faire !!



Pour l'année prochaine, les projets ne manquent pas, avec par exemple, la création d'une « commission des menus » afin de faire participer, entre autres, des représentants des diverses écoles.

Notre « expérience » intéresse plusieurs élus ou parents d'élèves de diverses communes de notre région. Nous en avons déjà reçus plusieurs d'entre eux, d'autres se sont déjà annoncés prochainement.

Nous avons l'intention de fêter prochainement la sortie du film « Nos enfants nous accuseront » et d'organiser notre deuxième « journée portes ouvertes ». Nous espérons donc avoir l'occasion de vous rencontrer nombreux, signe pour nous que « l'alimentation de nos enfants » est un sujet de grande importance au niveau de l'éducation à la santé, de la prévention des maladies « modernes » mais aussi de la redécouverte du plaisir gustatif.

Aline GUYONNAUD



## RECETTE POUR UNE CREME RENVERSEE AU CARAMEL

Ingrédients (pour 8 personnes) :

- Pour la crème : 1 litre de lait  
6 œufs  
200 g de sucre semoule  
1 gousse de vanille
- Pour le caramel : 200 g de sucre  
5 cl d'eau

- Préparer le caramel :
  - mettre dans un poêlon à sucre en cuivre 200 g de sucre et 5 cl d'eau.
  - Cuire le sucre jusqu'au moment où il prend une couleur blond foncé.
- Caraméliser les moules :
  - verser le caramel dans le fond des moules, sur une épaisseur de 2 à 3 mm environ.
- Préparer la crème :
  - mettre à bouillir dans une sauteuse moyenne 1 litre de lait.
  - Adjoindre une gousse de vanille fendue en deux.
  - Casser dans une terrine 6 œufs.
  - Ajouter 200 g de sucre semoule.
  - Mélanger le tout à l'aide d'un fouet.
  - Verser dessus le lait bouillant, en mélangeant avec le fouet.
  - Passer la crème au chinois.
- Emplir les moules :
  - S'assurer que le caramel est bien refroidi.
  - Emplir les moules de crème.
- Cuire la crème (30 mm environ) :
  - mettre sur le fond d'une petite plaque creuse allant au four, un morceau de papier de même taille que la plaque.
  - Poser les moules dans la plaque.
  - Verser dans la plaque de l'eau bouillante, à mi-hauteur des moules.
  - Faire bouillir sur le fourneau.
  - Terminer la cuisson dès que l'eau commence à « frémir », à four chaud (200° environ) pendant 30 mm.
- Terminer la crème :
  - Vérifier la cuisson de la crème en piquant à l'intérieur avec la lame d'un couteau.
  - Sortir la plaque du four.
  - Réserver la crème dans un lieu froid avant de démouler.
  - Laisser dans les moules jusqu'à complet refroidissement.
- Dresser la crème :
  - Démouler délicatement les crèmes sur des plats.
  - Glisser la lame d'un couteau d'office sur les parois intérieures des moules.
  - Laisser glisser doucement la crème sur les plats.
  - Essuyer le bord des plats.

## LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois, etc. C'est vous qui choisissez.

Les menus sont visés par une diététicienne. Leur prix est de 7 Euros. Si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'invalidité au travail) ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé, et si vos ressources sont inférieures aux plafonds ci-dessous, les repas peuvent vous être servis 2.85 € ou 2.70 € :

	Personne seule	Couple
Plafond de ressources	7 856,72 €	13 795,68€
Prix du repas	2.85 €	
Ressources comprises entre	7.537,20 €	13 521,27 €
Prix du repas	2.70 €	

Un dossier est à remplir à la Mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler au 04 66 24 50 09

**CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE !  
IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04 66 60 26 36.**

ALINE GUYONNAUD



## L'ENFANCE ET LA PETITE ENFANCE

### ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

BELIN Corinne, Chemin du Mas de la Croix (04.66.60.16.22)  
 DE VILLIERS Florence, Rand des Rhodes (activité interrompue momentanément)  
 PRIGENT Héléne, Rue des Micocouliers (04.66.24.25.39)  
 SORIN Nadia, Gendarmerie Route de Vallon (04.66.60.25.70)

**Aide exceptionnelle pour les assistantes maternelles** : afin d'encourager l'installation d'assistantes maternelles sur la Commune « nourrices agréées » et par souci de répondre aux besoins des familles pour le développement de ce service, le Conseil Municipal, dans sa séance du 12/04/07, a instauré une aide exceptionnelle annuelle de 500 € pour 1 enfant barjacois gardé, 600 € pour 2 et 700 € pour 3, aux assistantes maternelles agréées de la commune.

**Relais Assistantes Maternelles** : ce Relais Assistantes Maternelles de « Vivre en Cévennes » intervient à plusieurs niveaux. C'est un lieu visant, d'une part, à aider les Assistantes Maternelles dans l'exercice de leur profession : elles peuvent s'informer sur leur statut, la réglementation, participer à des activités d'éveil pour les enfants, et bénéficier d'un soutien et de services collectifs.

En outre, ce relais aide les parents à la recherche d'un mode d'accueil et dans leur fonction d'employeur (bulletin de paie, convention...). Ils peuvent y être informés sur leurs droits en matière de prestations CAF.

Permanences mensuelles au foyer des jeunes : le 2<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12 heures (à l'exclusion des vacances scolaires)

## AIDE COMMUNALE POUR LES ACTIVITES ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

Cette aide instaurée par la Mairie et son CCAS permet de faciliter l'accès aux enfants de la commune aux activités culturelles et sportives proposées par les associations barjacoises : Tennis Club, Ecole de Musique, Judo Club, Mayeko

création, BACN Athlé et course... En 2007, 16 enfants ont donc bénéficié d'une prise en charge de 30 % de leur cotisation à l'activité (plafonnée à 10 € minimum et 100 € maximum).

Cette aide a été reconduite pour 2007-2008. L'imprimé de demande est disponible en Mairie.

Les conditions de ressources sont les suivantes :

Si le Nombre de parts  
pour le calcul de l'impôt sur les revenus est :

1 part

1,5 part

2 parts

2,5 parts

3 parts

Supérieur à 3 parts

Le « Revenu Fiscal de Référence » qui figure sur l'avis d'impôts sur les revenus de 2006 ne doit pas être supérieur à :

9437 € + 1500 € soit 10937 €

11957 € + 1500 € soit 13457 €

14477 € + 1500 € soit 15977 €

16977 € + 1500 € soit 18477 €

19517 € + 1500 € soit 21017 €

(21017 € + 1500 €) + 2520 € par demi-part s'ajoutant à 3 parts

## LA PERTE D'AUTONOMIE LIEE A L'AGE

### ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

Cette allocation permet de financer un plan d'aide à domicile qui définit les différents services et aides (aide ménagère, portage des repas à domicile) favorisant le maintien à domicile de la personne qui est en situation de perte d'autonomie, nécessitant une aide pour les actes essentiels de la vie.

Montant maximal du plan d'aide :

- GIR 1 : 1208.94 €

- GIR 2 : 1036.19 €

- GIR 3 : 777.32 €

- GIR 4 : 518.55 €

Des dossiers peuvent être retirés en Mairie.

### AIDE MÉNAGÈRE

Services ménagers :

30 heures/mois maxi (personne seule),

48 heures/mois maxi (couple).

Plafond de ressources annuel pour bénéficier de la prestation d'aide ménagère par l'aide sociale:

Personne seule : 7 719.52 €

Ménage : 13 521.27 €

Renseignements et dossiers en Mairie.

## LE LOGEMENT

Des dossiers de demande de logement social HLM pour les résidences « les Platanes », « les Mûriers » et SEMIGA pour la résidence « Mas Bellegarde » sont disponibles en Mairie.

C'est une commission d'attribution où siège la Commune qui, lorsque un logement se libère, décide en fonction des dossiers en instance, de l'octroi au nouveau locataire. Cette attribution s'effectue selon différents éléments : les ressources du demandeur, la composition de la famille, la surface du logement vacant...

## LE TRANSPORT

Une aide au transport mise en place par le Conseil Général, peut permettre aux personnes en précarité financière, d'emprunter le car gratuitement, sur les lignes régulières dans le département. Elle s'adresse aux bénéficiaires du RMI, de l'API (Allocation Parent Isolé).

Une carte de transport et des bons à remettre au chauffeur de car sont délivrés à la personne bénéficiaire.

Peuvent également en bénéficier les

chômeurs inscrits à l'ANPE, sous conditions de ressources :

Quotient familial < 435 € = gratuité du transport

Quotient familial compris entre 435 € et 488 € = participation de l'utilisateur de 0.76 € par trajet.

(Quotient familial > 488 € pas de droits ouverts)

Le dossier est à constituer en Mairie.

## L'INSERTION

LE RMI : Le dispositif du RMI s'articule autour de 2 axes :

1. Le droit à un minimum de ressources accompagnés des droits sociaux, sous réserve de remplir les conditions administratives et de ressources. L'instruction des dossiers est réalisée par la CAF. Une permanence se tient à St Ambroix – Maison des Associations – le lundi de 13 h à 16 h (permanence administrative) et le mardi de 9 h à 11 h 30.

Le montant mensuel est égal à la différence entre le montant maximum du RMI et le montant total des ressources mensuelles.

Plafonds de ressources

**Personnes seules** : 447.91 € (391.92 € après abattement du forfait logement)

Avec un enfant à charge : 671.87 € (564.37 € après abattement du forfait logement)

Avec deux enfants à charge : 806.24 € (673.21 € après abattement du forfait logement)

Par enfant supplémentaire à charge : 179.16 €

**Couple** : 671.87 € (564.37 € après abattement du forfait logement)

Avec un enfant à charge : 806.24 € (673.21 € après abattement du forfait logement)

Avec deux enfants à charge : 940.62 € (807.59 € après abattement du forfait logement)

Par enfant supplémentaire à charge : 179.16 €

2. Le contrat d'insertion : les personnes ouvrant des droits au RMI sont amenées à conclure un contrat d'insertion. Il s'agit d'un engagement réciproque passé entre le bénéficiaire et la Commission Locale d'Insertion (CLI). Ce contrat définit un projet d'insertion qui peut comprendre des actions liées à la santé, à l'emploi et à la formation, à la vie sociale. Une personne ou un organisme mentionné dans le contrat suit la mise en œuvre du projet et aide la personne dans ses démarches.

## LE HANDICAP

Afin de faciliter les démarches des personnes handicapées, un lieu unique a été créé : la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Celle-ci offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées.

Elle reçoit donc toutes les demandes de droits ou prestations qui relèvent de la compétence de la Commission des droits et de l'autonomie (demande d'Allocation Adulte Handicapé, de carte d'invalidité, de Prestation de compensation...).

Les dossiers concernant ces demandes sont disponibles en Mairie. Ils sont à adresser à : MDPH – Parc Georges Besse – 115,116 allée Norbert Wiener – 30000 NIMES (tel : 0800 20 50 88 et 04.66.02.78.00)

### Aide ménagère

Les personnes handicapées, remplissant les conditions de ressources (plafonds Personne seule : 7 719.52 € / Ménage : 13 521.27 €) peuvent bénéficier de la prestation d'aide ménagère par l'aide sociale.

Depuis l'automne 2007, c'est Edouard CHAULET qui préside la CLI 4, elle couvre un territoire étendu, composé de 100 communes de l'arrondissement d'Alès dont Barjac fait partie.

La CLI réalise l'animation de la politique locale d'insertion, évalue les besoins d'insertion des bénéficiaires sur son territoire, recense l'offre d'insertion disponible et formule des propositions pour le développement d'actions nouvelles. Elle émet des propositions concernant le programme départemental d'insertion (PDI) qu'elle transmet au Président du Conseil Général.



## Les dolmens de Barjac

*Par Laurent Delaunay*

*C'est en travaillant à la médiathèque de Bagnols-sur-Cèze, sur la seconde guerre mondiale et le fonds VIGAN-BRAQUET que j'ai eu l'occasion de découvrir le formidable travail d'inventaire qu'avait produit Léon ALEGRE au cours du 19e siècle. Ces recherches étaient souvent agrémentées de dessins, croquis et peintures. C'est ainsi que j'ai pu obtenir de la conservatrice de la médiathèque l'autorisation de photocopier un article manuscrit qu'il avait écrit sur les dolmens des bois de Barjac au début des années 1860. 12 croquis viennent appuyer les recherches qu'il avait pu effectuées sur place (A). L'intérêt réside à la fois dans l'inventaire qu'il a fait de ces dolmens mais surtout ces croquis, vestiges de l'état dans lequel se trouvaient les Dolmens de Barjac au milieu du 19e siècle. Malheureusement nombre d'entre eux ont disparu sous la végétation ou suite au travail du temps.*

**Léon ALEGRE (1813-1884)**



Léon ALEGRE est né à Bagnols-sur-Cèze en 1813, d'une famille de teinturiers implantée depuis plusieurs générations dans cette ville. Après des études à Bagnols, puis au collège à Montélimar il se destine à prendre la suite de son père. Mais très tôt il a un penchant pour l'Art. Il suit alors des cours de dessin chez Joseph LACROIX artiste établi à Bagnols.

En 1835, il part pour la capitale qu'il brûle de découvrir ou il retrouve Joseph-Dominique MAGALON, aussi originaire de Bagnols, qui lui présente Victor DURUY qui l'initie à l'archéologie et lui fait connaître les cours d'Arcisse de CAUMONT. De retour dans sa ville natale, il se marie en 1837 puis fonde en 1838 une école de dessin, dont il sera professeur pendant 40 ans.

À partir de 1848, il se consacre à son école et suit des cours de peinture avec Numa BOUCOIRAN à Nîmes, Jean-Baptiste REBOUL à Avignon et les frères FLANDRIN à Paris. Il acquiert une technique parfaite. Il recevra par la suite de nombreuses récompenses comme en 1860 à l'exposition de Montpellier, pour ses travaux au fusain. Pendant ce temps, il consacre la plupart de ses loisirs aux études archéologiques et historiques de sa région.

En 1863, à l'occasion d'un concours organisé par l'académie de Nîmes, il présente un mémoire sur les monuments Celtiques du Gard dont est tiré l'extrait ci-joint concernant Barjac. Récompensé de la médaille d'or, il est nommé membre non résidant de l'académie. Il sera aussi

*l'auteur entre autres d'une étude sur « le camps de César », près Bagnols.*

*Ecrivain, poète et occitaniste, il participe aux jeux floraux du Languedoc où il est récompensé et régulièrement publié dans l'Armana provençau. Il a pour ami Frédéric MISTRAL, Théodore AUBANEL fondateurs du Félibrige.*

*Il meurt en 1884 à Bagnols après avoir fondé une bibliothèque-musée en 1857. Il a laissé une œuvre considérable, dont une partie est encore visible au musée éponyme. Ses manuscrits et dessins sont, quant à eux, conservés à la médiathèque Léon ALEGRE de Bagnols-sur-Cèze.(B)*

### Les bois de Barjac

Puisque tous les peuples primitifs ont élevé des monuments sous l'influence des idées religieuses, il est évident que les débris de l'époque druidique étaient jadis excessivement nombreux dans notre pays.

Comme aujourd'hui (1863), de grands bois couvraient alors presque toute la

superficie du nord et de l'ouest de notre département. Les terres de la plaine étaient improductives et jusque vers les étangs des Volkes, le peuple qui mêlait souvent dans son culte celui des Dieux farouches et sanguinaires, obéissaient aux Druides, aux chevaliers et aux bardes, lesquels se partageaient le commandement, la Justice et la puissance. A de rares intervalles, le trop

plein de la population se ruait sur les terres lointaines des pays renommés. Les Celtes passaient le Rhône sur des radeaux grossiers : ils allaient porter la guerre jusque sous les murs du Capitole. Ils revenaient chargés de butin et racontaient à leurs compatriotes les merveilles des fabuleuses et magnifiques contrées de l'Italie.

.../...

D'autres fois, c'étaient les Massiliotes qui, toujours aventureux, se risquaient sur le Rhône et les rivières du midi, à pénétrer dans le fond de ces forêts inconnues où les Gaulois, après s'être longtemps nourris de glands des chênes séculaires, acceptaient la vigne, l'olivier et variaient leur nourriture avec des viandes fraîches ou salées et des fromages renommés déjà du temps de Strabon.

Les Volkes avaient sur les montagnes le lait de leurs brebis et la laine de leurs troupeaux. Ils bataillaient de temps à autres, de peuplade à peuplade. Les Arvernes, fuyant la rudesse de leur climat, fondaient sur les Arécomiques et s'établissaient chez eux. Mais bientôt, les armées victorieuses de Domitius et Fabius, venaient s'emparer de la Narbonnaise, en - 113 av. J.C., fonder des colonies dans cette province. Ensuite vint la terrible invasion des Kimris... mais je ne suivrai pas l'histoire dans tous ses récits intéressants.

J'arrive à l'époque de l'introduction du christianisme. Je vois au fond de ces forêts des oratoires aujourd'hui déserts qui conservent le nom des premiers martyrs de la contrée.

Saint Andéol avait un adicule (?) dans le bois de Barjac, serait-ce en mémoire de son courage malheureux à Gentibus, ou bien l'apôtre quittant les rivages qui devaient lui être funestes et, s'avancant vers les limites du pays des Helviens (1), était-il venu dans les forêts? Annonçant la parole de Dieu à ces peuplades gauloises, avait-il choisi ce lieu élevé pour siège de ses prédications?

Vers les premiers siècles de l'église, les monuments de la religion druidique durent disparaître peu à peu. On les transforma, il est vrai, quelques fois. Une croix surmonte la pierre gauloise du menhir... Le temple, la grotte où se célébraient les cérémonies religieuses devint un ermitage. Saint Grégoire, évêque de Rome, écrivait à Saint Augustin et recommandait : de ne pas détruire les temples, mais seulement les idoles, et de ne changer que l'objet du culte ».

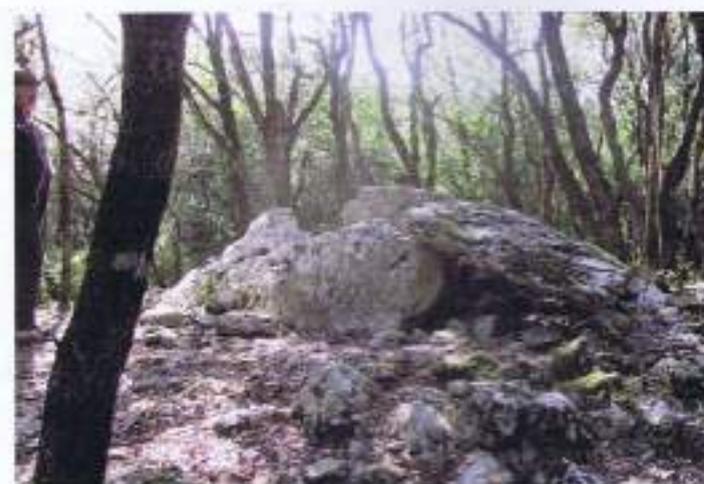
Puisque le peuple était accoutumé à venir à tel ou tel lieu consacré, il fallait profiter de ces tendances pieuses... mais bientôt, tout dut disparaître du sol. Les vieux Celtes régénérés par les eaux du baptême se livrèrent aux échanges et à l'agriculture. On défricha les forêts, on voulut conquérir la terre jusque là occupée par les eaux marécageuses, ou par les plantes improductives. Alors, la civilisation fit table rase sur ces amas de pierres qui embarrassaient pour les travaux des champs. Les Dolmens décapités et les menhirs renversés restèrent seuls dans les bois qui furent conservés. C'est là qu'il faut aujourd'hui, à grand peine, aller les voir et les retrouver sous les massifs d'yeuses, à côté des blocs de rochers.

Afin de visiter les monuments celtiques des bois de Barjac, je montais à l'est de la ville jusqu'à Mas Lozard. Là, j'eus

l'heureuse chance de rencontrer Mr. F. Raoux, propriétaire qui voulut bien me servir de guide.

Nous suivîmes le sentier jusqu'au bois particulier, dit le Devès (2) ; et, dans la partie appartenant à Mr Taulelle (dit tiran) au quartier de Coumbolavo. Je dessinaï un Dolmen démolî fait avec des pierres de la montagne même.

Ce monument élevé sur un petit tertre se compose de trois belles pierres, de 30 cent. d'épaisseur. La plate-bande forme a été soutenue au nord par des moellons et sert, aujourd'hui aux bergers.



Etat actuel du dolmen (collection Groupe Alsien de Recherche Archéologique - GARA)

A la Coumbo d'au four d'au Prieu, toujours au Devès, dans la partie du bois appartenant à Mr Clément, il a encore un ranc de los fadas. C'est ainsi que dans le pays, on désigne les Dolmens. Ranc signifie un quartier de rochers et ici, comme dans la partie du Garn et Aiguèze, les Fées ont été les architectes de ces maisonnettes.. Les blocs sont énormes. Le couvercle surtout,

m'a frappé d'étonnement. Il a une forme identiquement pareille à la pierre que nous avons décrite à l'article Le Garn.



Dans la même combe du prieur, au nord du précédent, les ruines d'un Dolmen dont les proportions étaient plus vastes que ceux que j'avais vus jusqu'à ce jour. La plate-forme est ensevelie sous un amas de pierres. Le monument élevé sur un tertre a son orientation du nord-est au sud-ouest.



Le Dolmen que nous venons de voir est à l'est de celui-ci et ce dernier posé sur la partie supérieure de la Combe semble être la tête des autres monuments qui, tous, se dirigent du nord au sud.

A douze mètres du Dolmen qui précède, on en trouve un second. Je l'ai dessiné de telle sorte que l'on peut voir, au deuxième plan, un autre Dolmen qui est fort rapproché.

Ce quatrième Dolmen des bois de Barjac est très vaste. Les trois pierres qui restent présentent une large ouverture de 95 centimètres. Les pierres latérales, épaisses de 25 centimètres ont 2,20m de longueur.

L'orientation est exactement semblable à celle du précédent. Il est sur un tertre, au bas duquel on remarque encore en place, des pierres qui ont servi à établir le mur d'enceinte. D'énormes blocs de rochers sont dans le voisinage.



Même combe (3), même vallée, en descendant vers le midi et à 300 mètres de celui que nous venons de quitter. Les pâtres en ont fait une cabane. La plate-forme a 2,60 mètres sur 1,80m de large. Le Dolmen est posé sur un tertre et sur le pendant d'une colline boisée.



Etat actuel du dolmen (collection Groupe Alsien de Recherche Archéologique - GARA)

Au sommet du Serre (4) de la Calade, au milieu d'un sol couvert de rochers d'une extraction facile, on voit les ruines d'un autre tombeau. Après avoir été maintes fois bouleversés, les trois blocs qui ont résisté sont restés informes. L'orientation indiquée n'a donc, ici, aucune importance.



La partie de la montagne, appelée La Calade (5), est couverte de rochers énormes crevassés profondément et irrégulièrement. Quelques fissures cependant se prolongent et présentent, en de grandes proportions, l'effet que produit la terre dite grasse, lorsque, après l'humidité, elle est exposée au soleil et se fendille par le retrait. Tout le sol est ainsi. Les crevasses, de 1 ou 2 m de profondeur, m'ont rappelé l'aspect de la Mer de glace au Mont-blanc. Les géologues ont donné à ce terrain le nom de calcaire néocomien.

Les matériaux pour construire un Dolmen colossal étaient faciles à trouver et toutefois, on se demande quels moyens devaient employer ces peuples encore dans l'enfance, pour dresser des blocs énormes au-dessus du sol. Le paysan répond, dans sa naïveté « on dit que du temps des fées, les pierres pesaient moins ».

Mais revenons à notre septième Dolmen. Il est exposé en vue des monts les plus élevés de la contrée : le Serre des Vans, la Lozère, le Ventoux, le Serre du Bouquet. Les blocs, épais de 20 cm, ont une hauteur hors de terre de 110 cm, et, chose digne de remarque, c'est qu'il n'y a pas de trace de la plate-forme ni à côté, ni dans les alentours... Ce Dolmen n'aurait-il pas été fini ?



L'orientation est en plein nord ; les pierres latérales ont 2,80m et 2,40m. La partie sud a 100 cm de large et celle du nord 105 cm, la pierre a 70 centimètres.

A trente-cinq mètres du précédent monument, et toujours sur le serre de la Calade, à l'ouest, on remarque un autre Dolmen. Le couvercle a 200 sur 160 cm. Sa forme est légèrement arrondie. Ce qui a attiré plus particulièrement mon attention, ce sont les trois excavations posées, (ou formées) en triangle. Ces trous, profonds d'environ 8 centimètres ont de 30 à 40 centimètres de distance entre eux.



Ce Dolmen se trouve dans le bois communal de Barjac. Il est élevé sur un tertre de pierres, et de là, on a une vue magnifique sur les plaines dont nous venons de signaler les points culminants. Il est à remarquer que sur le Serre, la série de tombeaux va de l'est à l'ouest. Il y en a trois qui se suivent.

Ici, au fond de la vallée, ainsi que je viens de le dire plus haut, il devait y avoir évidemment le lieu destiné aux prières, aux sacrifices, aux harangues ou aux instructions de cette jeunesse, bouillante et passionnée que le sol ne pouvait parfois plus contenir et qui se répandait, à plein bord, sur les contrées inconnues.

Le magnifique Dolmen impressionne par sa forme et par sa masse gigantesque. C'est pour cela qu'on la nomme la Juyanto, la Géante. Assurément, c'est tout ce que j'ai vu de plus remarquable depuis que j'explore dans le Gard les vieux débris de l'art celtique. J'étais loin de m'attendre à ce spectacle étrange, et je ne saurais trop engager les archéologues et tous les curieux à venir visiter la Cumbo de la Juyanto = vallée de la (pierre) géante.



Les rancs voisins sont en blocs superbes.

Nous descendons la gorge. Peu à peu les montagnes s'abaissent ; dans le voisinage, le sol s'aplanit, les bois sont touffus, et la promenade entre tous ces blocs stratifiés et irrégulièrement fixés en terre par la main de Dieu, est extrêmement curieuse pour un géologue, pour un botaniste comme pour celui qui aime l'archéologie nationale.

Après les deux intéressantes ruines que je venais d'admirer, il fallait se résigner à voir des débris moins importants.

J'arrive au bas de la gorge de la Julyanto et je découvre trois pierres, vestiges triformes d'un beau Dolmen. Les pieds-droits sont renversés et le couvercle épais de 45 centimètres a glissé vers le nord. Ce couvercle a 300 de longueur.



Toujours dans la même vallée, quatre pierres orientées au nord, insignifiantes au point de vue pittoresque, elles sont peu saillantes hors du tertre et la plate-forme manque entièrement... C'est triste, c'est délaissé comme une tombe de pauvre... sans parents.



Etat actuel du dolmen (collection Groupe Alésien de Recherche Archéologique - GARA)

J'arrive au vallon de la Rancado (6), bien nommé à cause de ses pavés de Rancs crevassés... C'est littéralement la mer de glace en pierre. Ou bien, (transporté au sommet de la montagne) c'est le sol de Sautadet (7) près La Roque avec ses caprices de forme, ses profondeurs coniques, creusées par les eaux et les silex roulés que la Cèze, quand elle déborde, fait tourner au fond des gouffres.

Le Dolmen dont il ne reste debout que deux pierres, touche même les rancs, d'où il a été tiré il y a près de trois mille ans. Son orientation est en plein nord ; ses blocs latéraux ont 260, le chevet a 130 et le couvercle 220 centimètres



Je suis près d'une Combe que l'on nomme ici, Coumbolivero, et à ce propos, je ferai remarquer combien il est imprudent de s'aventurer dans le champ de la fantaisie à propos des étymologies.

Le berger des environs de Campestre (Vigan) me dit que Coumbolivero vient des oliviers dont on avait jadis au Salze ?? plusieurs plants. Le pâtre de Barjac m'assure qu'il fait toujours froid dans cette gorge et qu'ainsi elle a été nommée la Coumbo de l'hiver.

*Texte et croquis de Léon Alègre*

#### Notes :

- (1) Helviens : aujourd'hui les habitants du département de l'Ardèche
- (2) Devois : Lou devès, bois en défent, pâturage ou bois communal, (ou seigneurial) dont l'usage est réglementé - voir le Trésor de Mistral, provençal français, t.1, page 792.
- (3) Coumbo, vallée profonde et resserrée, vallée encaissée, gorge. Mistral, dictionnaire.
- (4) Serre : colline, petite montagne
- (5) Calado = pavé
- (6) Rancado : banc de rocher, vient de Ranc = rocher
- (7) La Cascade de Sautadet (la Cèze) est une curiosité naturelle qui attire de nombreux visiteurs.

#### Bibliographie

- (A) Fonds L'Alègre-Médiathèque Léon ALEGRE, 30200 Bagnols-sur-Cèze
- (B) Notice tirée du Catalogue d'exposition « Léon Alègre (1813-1884) humaniste de Bagnols-sur-Cèze » - 1999.

Remerciements à Mireille JUSTAMOND, Pierre et Marie-Paule ANDRE pour leur aide.

## Le conseil politique ordinaire de Barjac - Son fonctionnement de 1618 à 1649

Par Laurent Delauze

La commune de Barjac possède un fonds d'archives anciennes important, en grande partie inexploité à ce jour. Entre autres, les registres de délibérations consulaires de Barjac pour les périodes de 1618-1630 et 1640-1649, restaurés, transcrits et conservés en mairie (1) permettent une meilleure connaissance du fonctionnement du conseil politique ordinaire (2) et de ses consuls pendant cette époque troublée de l'histoire de notre région. Dans l'article qui suit, je me propose donc de donner un aperçu de ce qu'était le mode d'élection des consuls avant et après la paix d'Alès en 1629, ceci nous permettant de comprendre le fonctionnement du Conseil politique ordinaire de Barjac. Il m'est aussi paru intéressant de relater, pendant cette même période, les liens qu'entretenait la communauté de Barjac avec le comte du Roure mais aussi avec les communautés voisines de Saint Ambroix et des Vans.

Enfin, j'ai pu observer, toujours à travers la lecture de ces deux registres, combien les métiers et fonctions liés à l'exercice du consulat étaient importants dans la vie quotidienne des Barjacois.

### ÉLECTION DES CONSULS

#### Les consuls, Protestants et Catholiques

Avant la paix d'Alès et depuis le milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, la communauté de Barjac est dominée par "ceux de la religion". Les consuls sont d'ailleurs toujours élus parmi les notables protestants du lieu. Les Catholiques, pendant cette même période, nomment des syndics que l'on voit souvent transiger avec les consuls lorsque des problèmes sont soulevés entre les deux communautés. Les Catholiques sont visiblement beaucoup moins nombreux que les Protestants à Barjac, ce qui explique aussi leur absence du conseil politique ordinaire.

Mais, par contre, tout comme les Protestants ont leur temple situé rue de la cure (3), les Catholiques ont leurs églises, l'une à l'extérieur de la ville dénommée Saint Laurent de Mailiac, quasiment en ruine depuis le début des années 1580. L'autre église appelée Saint Antoine, visiblement plus petite et souvent appelée « chapelle », était située près de la cour de Bessas à l'intérieur des "murailles" de la ville (4).

Avant 1629, les consuls prennent toujours des délibérations concernant l'aménagement et les réparations à effectuer au temple. Après, il n'y a plus que des délibérations concernant l'église avec, entre autres, la décision en 1650 de construire une

nouvelle église sur l'emplacement de la chapelle Saint Antoine (édifice terminé en 1688).

#### Élection des consuls avant 1629

Tout d'abord, les statuts du conseil, pendant la période qui nous intéresse, interdisent l'élection de consuls deux années de suite. Plus strict encore, un consul ne peut obtenir la même fonction que dix ans après sa première nomination. L'élection se déroule chaque année, le premier janvier, en début de matinée. Le conseil politique, composé de 10 membres, se réunit dans la salle consulaire de la ville (située à l'emplacement actuel de la mairie).

Le premier consul de l'année précédente établit une liste de 3 ou 4 habitants, parmi les notables de Barjac, servant à la première échelle du consulat. L'homme obtenant le plus grand nombre de voix devient donc pour un an le nouveau "1<sup>er</sup> consul moderne" de Barjac. Le second consul moderne était lui aussi élu sur le même principe par le consul du même rang, l'année précédente.

Les deux consuls de l'année précédente sont d'office nommés conseillers politiques, pour la nouvelle année de consulat.

Deux personnes sont ensuite élues, toujours à la pluralité des voix, parmi les 10 membres présents du conseil politique de l'année précédente, comme conseillers coutumiers (ou du vieux corps).

Le conseil se présente ensuite sur la place publique de Barjac devant "tout le peuple", les consuls vieux remettant les clés de la ville à Honoré de Gueydan, juge de Barjac pendant toute cette période (1618 à 1649).

Le nom des nouveaux consuls est annoncé par le valet de ville. Ensuite les consuls vieux et modernes se retirent pour nommer les quatre nouveaux conseillers. Chacun d'entre eux nomme donc une personne qui, d'office, rentre comme conseiller politique de Barjac.

Les consuls modernes et leur nouveau conseil, revenus devant "le peuple", promettant ensuite "de garder et conserver le bien de la communauté, celui de la veuve et de l'orphelin comme leurs propres biens, et de ne révéler aucun secret".

À titre d'exemple, en 1618 le conseil politique ordinaire est composé de Pierre Bonhomme, Jean Rieu consuls modernes, Jean Mercier et André Roudil consuls vieux (de 1617), Noble Daniel de Bergognon, sieur de Sablières, Gaspard Blisson, Estienne Jauffrès, Ozias Dubois, Estienne Roubaud et Gabriel Fabre. L'année suivante (1619), Pierre Bonhomme et Jean Rieu, consuls vieux restent dans le conseil tout comme les conseillers du vieux corps

nommés à savoir Jean Mercier et Gaspard Blisson. Les consuls modernes élus sont Pierre Sauvand et Estienne Rocheblave.

Les consuls vieux et modernes nomment 4 autres personnes à savoir Jean Privat, Jean Malignon, Me Charles Bellet et Jean Reboul, soit en tout 10 membres pour le conseil 1619.

Ce fonctionnement du conseil politique permet une relative stabilité de cette institution d'une année à l'autre.

#### Élection des consuls après 1629

Par l'Édit de Grâce d'Alès, signé le 28 juin 1629 par le roi Louis XIII, la liberté de conscience est laissée aux Protestants, mais il oblige les villes sous domination protestante telles que Barjac à démolir leurs éléments de fortifications. Les 6 tours de garde sont donc détruites entre 1629 et 1634, les murs d'enceinte, certainement modifiés en partie, continuent par contre à faire office de protection, notamment contre les problèmes fréquents d'épidémies de peste. L'autre conséquence importante liée à la signature de cet édit, est l'obligation donnée aux villes à majorité protestante de nommer leurs premiers consuls parmi la communauté catholique et les seconds parmi leur communauté, afin de déstabiliser l'organisation politique de ces villes.

Ainsi Barjac à partir de 1630 a des premiers consuls catholiques. Le mode d'élection fut variable suivant les périodes de tensions entre les deux communautés. Le nom des consuls est, certaines années, tiré au sort afin d'éviter tout conflit et d'autres, élus à la pluralité des voix.

#### L'élection consulaire de 1640

Le premier janvier 1640, Louis Malignon, 1<sup>er</sup> consul catholique de Barjac, comme il est de coutume,



Delibération du 3 janvier 1640,  
original AM Barjac (BB 2)

nomme 3 noms de personnes pour la première échelle à savoir François Faget, Anthoine Roussel et Simon Baille.

François Faget est élu à la pluralité des voix du conseil, premier consul.

Mais deux jours plus tard, sous la pression de certains habitants catholiques de Barjac formant une opposition suivant les statuts de la présente ville, Louis Malignon se voit obligé de donner une nouvelle liste. Après tirage au sort, Simon Baille devient le nouveau premier consul de Barjac en remplacement de François Faget, qui ne resta que deux jours 1<sup>er</sup> consul (5).

Effectivement, « certains habitants catholiques a lui mal affectionnés auraient formé opposition à sa réception sous le prétexte vain et frivole et bien qu'il n'y eut de lieu de s'opposer à sa dite réception considérant qu'en cette matière de procès pour dépenser et consommer grande somme de deniers à ladite communauté et a plusieurs personnes qui sont en nécessité, préférant toute autre considération à l'utilité publique et soulagement des pauvres habitants il a déclaré se départir présentement de ladite élection et réception consulaires a cet effet d'y être pourvu de nouveau de telle personne que le consul agréera ayant a cet effet remis les livres et enseignes consulaires ensemble les clefs de la porte de la ville entre les mains de la compagnie pour y estre pourvu ainsi que bon luy semblera ». Que c'est-il passé ? François FAGET était-il Protestant nouvellement converti au Catholicisme ? Il est difficile d'y répondre. Toujours est-il qu'il rentre au conseil comme simple conseiller catholique en 1642, puis 1653, 1670 et 1683. Son fils devient 1<sup>er</sup> consul en 1684.

## Le consul en prison

La fonction de consul comporte un certain nombre de responsabilités pouvant entraîner des problèmes importants pour ceux qui l'exercent. Ainsi Maître Jean Rieu second consul (et Protestant) en 1642 se trouve malgré lui au centre d'un évènement peu commun à l'époque.

Le 2 août 1642 Me Jean Rieu est mandaté pour aller en la ville d'Uzès, pour le payement des deniers royaux de la communauté. Arrivé à Uzès, il est arrêté sur l'ordre de Monsieur Israël Laurent receveur des deniers royaux de cette ville, pour non-paiement par Barjac des restes de taille et imposition pour les années 1627, 1628 et 1629.

Le 5 août, apprenant l'incarcération du second consul, le conseil nomme Philippe d'Arnaud, sieur de Fonttréal pour se rendre à Uzès afin de demander « l'élargissement » de Me Jean Rieu, que le sieur Laurent a fait constituer prisonnier. Il lui est répondu qu'il ne sera libéré qu'après cautionnement suffisant. De retour à Barjac, le conseil donne pouvoir au sieur de Fonttréal pour se rendre en « la cour des aides et finances de Montpellier » afin

d'obtenir des provisions pour l'élargissement dudit Rieu et faire appel de la sentence des officiers royaux d'Uzès.

Le 18 août, le conseil reconnaît que « les habitants de la présente ville n'auraient point payé les impôts pendant ces années parce qu'ils auraient tenu du parti du seigneur de Rohan.

Sachant que par l'Édit de grâce de sa majesté fait à la faveur dudit seigneur Duc de Rohan et de ceux de la religion prétendue réformée qui auraient tenu son parti du mois de juillet 1629, ces communautés auraient été déchargées tant des deniers ordinaires qu'extraordinaires imposés au diocèse.

Ayant pris connaissance de ces éléments, la communauté fait appel de la décision prise, et demande que ledit Rieu soit élargi. Le sieur Paul d'Arnaud, fils du sieur de Fonttréal est donc nommé pour aller à la cour des aides de Montpellier. Le 30 août, le conseil, ayant obtenu de cette même cour un arrêt portant sur l'élargissement du Sieur Rieu, décide d'envoyer « le sieur Paul d'Arnaud, fils du Sieur de Fonttréal » à Uzès afin d'obtenir son élargissement.

Quelques jours plus tard, il sera remis en liberté après plus d'un mois passé dans les prisons d'Uzès. Visiblement la charge de consul pouvait, en certaines circonstances, devenir périlleuse...

## La communauté de Barjac et le comte du ROURE

Les relations qui liaient le comte du Roure, seigneur puis Baron de Barjac et la communauté pendant cette période semblaient excellentes et constantes. De nombreux présents furent offerts à la famille de Grimoard de Beauvoir du Roure pour toutes sortes de raisons.

Ainsi, le 3 janvier 1618, Sieur Bonhomme, premier consul, sachant Madame la comtesse malade propose au conseil politique « d'aller la visiter à Banne » avec quelques présents : une paire de chapons, une paire de perdrix, et trois paires de Palombes. Il s'y rend le lendemain avec l'approbation des conseillers.

Le 25 août 1619, les consuls, ayant connaissance de la venue à Banne de Monseigneur le duc de Montmorency chez monsieur le Comte du Roure, se proposent d'aller le visiter. Ils lui amèneront 6 salmées (6) d'avoine et une douzaine de chapons.

Le 17 juin 1640, les consuls sont reconnaissants envers le comte du Roure. Celui-ci se serait à plusieurs reprises « employé pour garantir les habitants contre le logement des gens de guerre ». Pour l'en remercier, les consuls décident d'offrir à monsieur le Comte 9 salmées d'avoine et 6 chapons.

Le 13 mai 1641 la communauté a reçu de monsieur le comte du Roure, plusieurs fois courtoisie et soulagement tant pour le passage des gens de guerre que pour d'autres affaires. Pour l'en remercier, les consuls offrent 10 salmées d'avoine et 10 barrals de vin.

Le 4 février 1643, Monsieur le Comte du Roure étant à Montpellier a envoyé un courrier aux consuls de Barjac pour « faire feu de joie à la naissance de son fils » et donne l'autorisation de chasser. Pour ce faire, les consuls achètent « de la poudre et des mèches pour donner aux arquebusiers, afin qu'il soit fait chasse ». Le surlendemain, les consuls décident d'offrir au comte du Roure, à l'occasion de la naissance de son fils un chevreuil ou, à défaut, 5 à 6 chapons. Ces présents devront être arrivés à Montpellier avant le dimanche matin suivant.

Le 21 juin 1643, le comte du Roure ayant obtenu « le changement de l'étape (8) » de la présente ville, ce qui est « d'un grand bénéfice » pour Barjac, les consuls décident de faire un cadeau au comte, à savoir 20 barrals de vin.

Le 11 décembre 1644, les consuls font un présent au comte du Roure à l'occasion de son passage à Barjac, de retour de la cour royale, soit 10 salmées d'avoine.

Le 22 octobre 1645 Le comte du Roure et sa femme viennent de Paris. Étant en chemin pour venir à Barjac, les consuls décident qu'il est nécessaire d'aller au-devant pour les accueillir, acheter la poudre et les mèches pour donner aux arquebusiers.

Le 5 novembre 1645 le premier consul expose que le comte du Roure est arrivé de son voyage à Paris depuis quelques jours, il serait bon de lui faire un présent pour le remercier de tous les avantages qu'il a pu obtenir concernant « l'enlèvement de l'étape » sur Barjac. Les consuls donnent donc 10 salmées d'avoine.

Le 7 septembre 1648 la communauté achète 11 barrals de vin pour faire un présent au comte du Roure, actuellement en son château de Banne.

Les présents semblent nombreux et montrent « l'attachement » que les habitants de Barjac avaient pour leur seigneur. Étaient-ils sincères ? Rien ne permet de donner un avis objectif sur cette question. Il est toutefois important de savoir que les consuls, qu'ils aient été protestants avant 1629 ou catholiques après, continuent à donner ces présents.

## Barjac et les villes protestantes de St Ambroix et des Vans

Avant 1629, le conseil politique de Barjac (tenu par les Protestants uniquement) entretenait des relations régulières avec la ville des Vans et celle de St Ambroix aussi sous domination protestante, notamment lorsqu'il s'agit de nommer des députés pour se rendre à diverses assemblées, comme par exemple, à la conférence de la province du Languedoc à Uzès en mai 1620 ou bien en août 1621 à celle de Nîmes. Toutefois la délibération la plus importante concerne la protestation émise collectivement par les communautés de Barjac, Saint Ambroix et Les Vans.

En effet, le 2 novembre 1618 les sieurs Gallois

pasteur et Bonhomme, de retour de Saint Ambroix où ils avaient été convoqués avec les consuls de cette ville et ceux des Vans, informent le conseil politique de la protestation qu'ils ont formé. En effet, lors de cette réunion, il leur a été annoncé que le marquis de Portes avait obtenu de sa majesté le Roi, le gouvernement du Gévaudan, hautes et basses Cévennes ainsi que les trois villes susnommées.

Le fait que ces trois villes soient incluses dans le périmètre d'action du nouveau gouverneur semble être exceptionnel. Les consuls, considérant que cette nomination leur apporterait "un grand préjudice et surcharge", se prononcent contre cette nomination.

Cette protestation, fut-elle entendue par le pouvoir royal ? Aucune autre délibération du conseil ne permet d'en connaître la réponse.

## Les métiers et fonctions liés au conseil politique

Nombres de petits métiers et charges étaient liés à l'activité du consulat. Du « *pourchier* » au « *bannier* », du greffier au boucher, ils étaient nombreux à exercer ces métiers dont on parle assez peu, mais d'une grande importance dans la vie quotidienne des Barjacois.

## Le greffier consulaire

Personnage important, il est nommé chaque année par le conseil et a pour charge, entre autres, de rédiger les actes officiels de la communauté. La communauté se devait d'avoir une grande confiance en lui. Il était d'ailleurs possesseur de l'une des deux clés du coffre de la communauté, dans lequel se trouvaient tous les papiers importants de celle-ci.

Cette fonction est rémunérée aux "honoraires et gages accoutumés", sans que l'on puisse connaître le montant exact de ceux-ci pendant cette période.

## Les banniers ou garde-terres

Cette fonction est attribuée par les consuls au mieux offrant chaque année. Souvent au nombre de deux, ils ont pour charge de protéger les terres de Barjac du mal fait par le bétail, aux blés, prés, vignes et autres terres pendant la période allant du semis à la récolte.

Ils ont aussi une fonction répressive puisqu'ils peuvent "gager" les propriétaires d'animaux à l'origine de dégradations.

Leur rétribution varie de 10 à 20 livres, suivant la période d'exercice de cette fonction, étant nommés certaines années dès février, et d'autres fin mai, suivant certainement l'avancement de la végétation.

## Le valet de ville

Nommé chaque année, il avait pour fonction première d'informer les habitants de Barjac de toute décision prise par le conseil. Pour ce travail, en 1618, il est exonéré de sa cote de la taille (de l'impôt). Mais dès 1619, le conseil lui ayant demandé de tenir la garde de la ville de jour comme de nuit, pour cause de risques liés au conflit qui oppose à l'époque catholiques et protestants, il obtient de la communauté "une récompense" s'élevant à 6 livres par mois.

## Les pourchiers ou garde-pourceaux

Comme pour les garde-terres, cette fonction était attribuée chaque année au mieux offrant. Ils ont pour mission de garder les pourceaux (ou cochons) des propriétaires habitants le bourg de Barjac. Le jour, ils sortent les animaux hors des murs de la ville, pour vraisemblablement les rentrer le soir. Les propriétaires sont tenus de donner leurs bêtes en garde avec les pourchiers. S'ils ne le font pas il leur faut quand même les payer.

Ils sont rétribués à 1 sol le pourceau, et un quartier d'épaule (en 1643). Les garde-pourceaux sont, par contre, tenus de payer les dommages fait par ces bêtes dans les champs lorsque celles-ci sont sous leur garde.

## Le Garde-Rusche ou Ruscle

À partir de 1645, la communauté ayant loué certains bois communaux afin que l'on puisse y retirer l'écorce des chênes, il est nommé un garde-rusche chargé de contrôler qu'il n'y ait pas de dégradations ou vol d'écorces. Il est aussi chargé de contrôler, lors de la récolte, les quantités enlevées, l'écorce étant mis aux enchères au plus offrant. Il faut noter que cette écorce était utilisée par les tanneurs de la région (7).

## Le courratier

Nommé à partir de 1646 par les consuls, il est chargé de tenir et contrôler les poids et les mesures qui permettaient de peser toute marchandise vendue et achetée à Barjac. Cette nomination est la conséquence directe de fraudes constatées les années précédentes chez quelques commerçants de Barjac et notamment le boucher...

## La boucherie

Les consuls arrangent la boucherie chaque année en janvier. Le mieux offrant obtenant cette charge.

Le boucher a des obligations concernant le prix de la viande à la vente, à savoir :

1- pour la période qui court de Pâques à la fin Août : la livre de Mouton 2 sols et 6 deniers, la livre de Bœuf 1 sol et 6 deniers.

2- du premier septembre à la fête de Pâques, la livre de Mouton 2 sols et 4 deniers et la livre de Bœuf un sol et 4 deniers.

3- pour le reste de l'année, la livre de Porchet 2 sols, la livre de brebis 1 sol 3 deniers, le foie 2 sols, les têtes et pieds 1 sol et 3 deniers.

Les consuls, prévoyants, incluent parmi les conditions les problèmes liés à la peste. Ils écrivent : "En cas que Dieu nous voudrait affliger la communauté de la maladie contagieuse, il leur sera permis se retirer de la ville". En effet, les bouchers étaient souvent originaires de communes voisines ou même éloignées comme Les Vans ou Maibosc...

## Le régent ou précepteur d'école

Il est, en partie certainement, payé par la communauté qui lui met à disposition un local servant d'école et le paye à raison de 18 écus par année, soient 54 livres (en 1625). La présence de précepteurs à Barjac est constante pendant la période 1618-1649 (voir article de la revue municipale 2006).

## Conclusion

Cet article n'a pour seule ambition que mieux faire connaître le fonctionnement du Conseil politique ordinaire de Barjac et de ses consuls pendant la période concernée. Une étude plus approfondie, sur une durée plus importante permettrait d'avoir une vision plus globale de ce fonctionnement.

## NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

(1) BB 1 et BB 2, Archives Communales de Barjac.

(2) Ancien nom donné au conseil municipal, avant la Révolution.

(3) Le temple a été construit en 1596 au niveau de l'actuelle rue Sainte Marie.

(4) emplacement de l'église actuelle.

(5) liste des consuls connus de Barjac de 1618 à 1649.

1618-Pierre BONHOMME et Jean RIEU, 1619-Pierre SAUVAND et Etienne ROCHEBLAVE, 1620-Noël RIEU et David GAUTIER, 1621-André BONHOMME et Claude DUBOIS, 1622-Pol de BANNE sieur d'Uzas et Jean BLISSON, 1623-Pierre de COSTE et Pierre JAUFFRES, 1624-Pol BRUNEAU et Pierre de CABAC, 1625-Pierre CHASTANER et Jean DUPOUX, 1626-Jean de BERGIGNON sieur des Maurines et ?, 1630-Pierre RIVIERE et ?, 1639-Louis MALIGNON et Simon de BLISSON, 1640-François FAGET puis Simon BAILLE et Claude DUBOIS, 1641-

Antoine ROUSSEL et Daniel CHABERT, 1642-Philippe d'ARNAUD sieur de Fonssal et Jean RIEU, 1643-Antoine de CALVET sieur de la Clavelle et Pierre GUEZ, 1644-Joseph CHARPIS et Henri BISCARRAT, 1645-Thomas BELLET et Jacques MERCIER, 1646-Pol BRUNEAU et Ezaye ROUBAUD, 1647-Henri BISCARRAT et François BLISSON, 1648-Charles TREILLIER et Pierre MONTAGUT, 1649-Louis MALIGNON et Thomas BLISSON.

(6) unité de mesure des céréales, entre autres.

(7) (Rusche ou Ruscle (m.f.) Écorce de chêne, riche en tannin, dont on faisait aussi un bouillon pour imprégner le coton, le chanvre.

(8) Etape : localité dans laquelle s'arrêtaient pour s'y ravitailler, les troupes en marches. Les soldats, mercenaires, souvent étrangers se comportaient avec une brutalité telles que leur séjour était souvent mal vécu par les populations locales.

## (C.C.A.S)

### REPAS DES AINES



Le 9 Décembre 2007, nouvelle édition du « Repas des Aînés », les Barjacois et Barjacoises de plus de 65 ans ont été conviés au Château de Barjac pour le repas de fin d'année. Malgré les gros travaux d'aménagement du château, l'accès était bien sécurisé et les inconvenients maîtrisés.

Ce repas, offert par la Municipalité de Barjac et son C.C.A.S. était confectionné par le personnel de la cuisine centrale qui, une fois de plus, a montré tout son savoir-faire. Le menu était, aux dires de M. le Maire lors de son allocution « digne d'un restaurant 4 étoiles ». L'ensemble des 165 convives étaient unanimes sur ce sujet.

L'animation durant le repas était confiée au couple « Les Assortis » dont la jeune femme Rachel est une ancienne barjacoise. Ils ont conquis

l'assistance par l'ambiance chaleureuse qu'ils ont apportés durant tout le repas.

La tradition veut d'honorer les doyens de l'assistance. Cette année, ce fut Mme DUBOIS Alice digne et dynamique représentante des barjacois de souche – M. FIOL Maurice faisant dignement le pendant masculin des doyens. Bouquets et photos ont immortalisé ces moments.

Ce fut une très bonne journée où jeunes et moins jeunes – nouveaux ou anciens barjacois se sont retrouvés dans une très bonne ambiance.



### SEMAINE BLEUE

Le mot du maire, en ouverture de cette semaine :

*Nous sommes en des temps du « tout à l'ego »... Chacun pour soi, chacun chez soi... Le « je » l'emporte sur le « nous »... On pète dans le « sol » !*

*Les jeunes avec les jeunes, les vieux entre eux, les blancs avec les blancs, les noirs avec leurs murs... chacun sa musique, sa nourriture, sa tenue, ses lectures, ses éventuelles plaintes et ses plaisirs et l'on ne sort ni de son âge, ni de sa classe... Les ghettos se multiplient. L'écho des manifestations solidaires meurt parmi le vent du souvenir : « Tous ensemble... tous ensemble... »*

*Bien sûr, avec cette semaine bleue sur le thème « Jeunes et vieux... Ensemble ! », nous allons à l'inverse de la tendance à l'isolement.*

*Nous allons produire du réciproque, du mutuel, du « commun ». Pour une Commune, c'est la moindre des choses !*

**Edouard CHAULET**

Durant la semaine du 15 au 21 octobre se tient la « SEMAINE BLEUE », semaine nationale des retraités et personnes âgées. L'année 2007 a vu une fois de plus, cette manifestation s'organiser au niveau du Canton avec les C.C.A.S et Club du 3<sup>ème</sup> Age concernés, ce qui permet à chaque village de profiter des animations de tout le canton. A Barjac le traditionnel loto du 3<sup>ème</sup> Age, une journée portes ouvertes à la Maison de Retraite et pour le C.C.A.S de la Municipalité une pièce de théâtre donnée par la Compagnie « La Belugue » suivie d'un succulent goûter. Ces animations d'automne rencontrent un vif succès. La Semaine Bleue bénéficie d'une aide financière du Coderpa du Gard. Des oreillettes sont portées chez les personnes isolées qui ne peuvent se rendre aux animations.

## MAISON DE RETRAITE ST LAURENT

Les plannings étant bien chargés, c'est en début d'année que le C.C.A.S. de la Municipalité a offert une après-midi récréative aux pensionnaires de la Maison de Retraite St Laurent. L'animation était donnée par « Une Rivière de Mélodies », un couple sympathique qui a réussi ce moment de gaieté et de convivialité. Le gâteau, confectionné par la Cuisine Centrale a été trouvé succulent par tous et toutes, même pour ceux qui avaient dû garder la chambre et qui ont été servis sur place. Le bon accueil et la coopération de l'encadrement et du personnel de la Maison de Retraite ont contribué à la réussite de cette après-midi récréative.



Suzanne MEUBERT a fêté ses 106 ans

## COLIS DE NOEL

Après le Repas des Aînés, le C.C.A.S et ses bénévoles ont préparé la distribution du colis de Noël pour les plus de 75 ans qui ne participaient pas au repas.

Le colis, avec ses produits festifs habituels était cette année, agrémenté d'une note fleurie. C'est une équipe bien rodée d'élus et de bénévoles du C.C.A.S. qui se rendent dans les divers quartiers du village apporter à 112 personnes de la douceur et la joie d'une petite visite.

## BONS D'ACHAT ET RESTOS DU CŒUR

La Municipalité a mis en place un transport avec un minibus qui amène chaque semaine les plus démunis aux Restos du Cœur à St Ambroix pour faire le plein de produits de première nécessité. Un petit plus est donné par le C.C.A.S sous forme de bons d'achat et de tickets de cantine – 28 familles ont bénéficié de bons et 12 familles de tickets de cantine avec en plus des places de cinéma. Un petit complément pour les fêtes de fin d'année.

## CLIC PAYS DE CEZE

**Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) Pays de Cèze est ouvert à St Ambroix depuis janvier 2005.**

Le bureau est situé **11 place de la République** (à côté de la sécurité sociale). Il fait partie des 12 CLIC labellisés sur le département du Gard par le Conseil Général.

Il est subventionné par le Conseil Général et le Régime Minier. Il a une **mission de service public** et a pour vocation :

- l'accueil, l'information et l'orientation des personnes âgées et handicapées et de leur famille quelle que soit la nature de la demande
- La coordination des dispositifs d'aides existants (téléalarme, portage de repas, aide ménagère etc.), l'évaluation des besoins dans le cadre du maintien à domicile et l'hébergement en maison de retraite temporaire ou définitif
- La mise en place et le suivi de l'APA (Allocation personnalisée à l'Autonomie) par délégation du Conseil Général.

- Aide à l'amélioration de l'habitat. Il couvre les cantons de :  
- ST AMBROIX, BARJAC, BESSEGES. Soit environ 27 communes.

C'est un service **gratuit** et de **proximité**, animé par une équipe de professionnels, dans le strict respect des règles de confidentialité du travail social.

**Le bureau est ouvert du lundi au vendredi**

**De 9 h 00 à 12 h 00, Et 14 h à 17 h 00**  
Possibilité de rendez-vous, à domicile, ou dans nos locaux,

- Permanence agent administratif SSM (mardi matin de 8 h 30 à 11 h 30)
- Permanence de l'assistante sociale URSSM (mardi matin de 8 h 30 à 11 h 00 sur rendez-vous tél.04.66.78.79.16)

**Le CLIC accueille dans ses locaux une permanence de Gard Alzheimer le deuxième vendredi de chaque mois, de 14 h 00 à 16 h 00, Sans rendez-vous.**

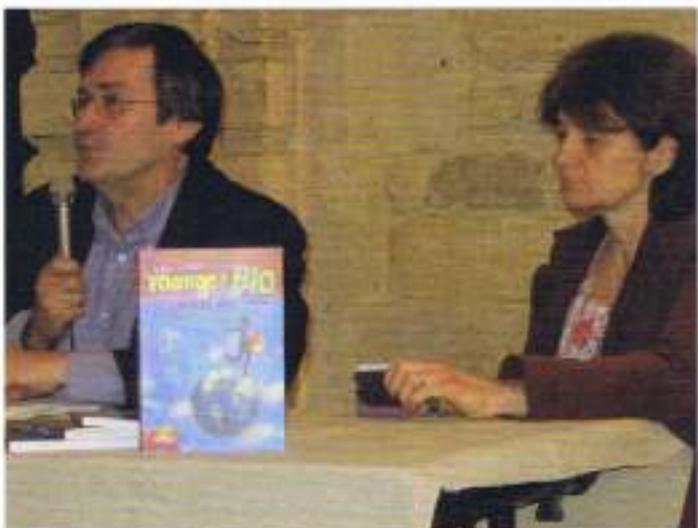
Arlette LAGORSSE

## SE SONT SUCCEDEES TOUT AU LONG DE L'ANNEE

**JANVIER** : 5<sup>èmes</sup> rencontres cinématographiques : Randonnées au Sud : «incursion en Afrique»



**MARS** : Conférence-Débat «manger Bio, C'est pas du luxe !» animée par Lyllan LE GOFF, médecin nutritionniste et Aline GUYONNAUD, Conseillère Municipale diététicienne.



**AVRIL** : Conférence : «Guérilleros espagnols dans les maquis des Cévennes» par Hervé MAURAN, auteur de «Espagnols Rouges... un maquis de républicains espagnols en Cévennes»

**MAI** : Conférence «Histoire des mines de BARJAC et sa région» par Michel VINCENT

**JUIN** : Journée Portes Ouvertes à la cuisine avec un spectacle danse de la Cie Lisa GIMENEZ

**AOÛT** : Exposition Paul COURTIN « Vers la Lumière» dans les salles du Château. Un réel succès !



Une belle expo du 5 au 18 août avec en ouverture inaugurale Michel TOURRAILLE, comédien qui dit des textes de René CHAR.

L'exposition a trouvé un public intéressé et averti durant la grande Foire aux Antiquités et à la Brocante.

**SEPTEMBRE** : Conférence « Le Négationnisme » par Marie-Josée CHOMBART de LAUWE Responsable à l'UNESCO des droits de l'Enfant dans le Monde, membre de la fondation pour la mémoire de la déportation.

Journées du Patrimoine : visites commentées de BARJAC avec le concours de l'association BHL

**OCTOBRE** : Conférence « l'énigme Boissel, le père oublié du socialisme »

**NOVEMBRE** : Visite commentée du chantier du Château  
Conférence par Guy VASSAL sur « Barthélemy de LESSEPS ou l'aventure extraordinaire d'un messager de l'expédition de LAPEROUSE, 1787-1788 »

**DECEMBRE** : Chœur de BARJAC : messe solennelle de Ste Cécile de Charles GOUNOD

**Spectacle Chant Libre** : «Salut BRASSENS» concert – expo-film-rencontre et buffet

**Conférence des Amis du Monde Diplomatique** « La lutte des classes a-t-elle toujours un sens ? » suivie d'un débat avec François RUFFIN journaliste au Monde Diplo

## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE JEAN-PIERRE CHABROL

	2001 première année de fonctionnement	2007	Evolution
Adhérents	202	253	+ 26 %
Prêt adultes	2280	2847	+ 25 %
Prêt enfants	1246	4273	+ 245 %

**Bravo !!!**

Le nombre de prêts augmente et nous en sommes ravis. Le budget acquisition s'élève à 5710 € pour 2007, soit 481 livres.

Parmi eux, cette année, nous avons créé un fonds de poésie contemporaine, riche de plus de 150 livres – acquisitions financées à 50 % par le Centre National du Livre. Ajoutons à ceux-ci 470 livres fournis par de généreux donateurs.

Ainsi, la bibliothèque propose 4331 livres adultes et 2112 livres jeunesse en fonds propre auxquels s'ajoutent environ 400 livres prêtés par la Bibliothèque Départementale de Prêt, renouvelés deux fois dans l'année.

A nouveau un grand merci aux bénévoles, occasionnels ou « titulaires » : Claudie DIDIER, Monique FIOLE, Marie-Paule ANDRE, Michel BAUDASSE, Luce DONDARINI, Cathy SONZOGNI, Anne-Marie SIBERT et Adeline MAITRE. Merci à eux pour leur accueil et leur disponibilité.

A l'heure où l'image devient omniprésente, la lecture doit être soutenue, encouragée. Le Livre nous laisse libres de le dévorer ou de le fermer, de le relire, d'y penser, d'y revenir, d'imaginer... Il nous fait rêver et nous créons nos propres images ; il nous renseigne et nous instruit, et certains nous accompagnent longtemps.

Ouvrir un livre, c'est déplier le monde. Alors réjouissons-nous du nombre croissant de lecteurs, des enfants qui fouillent dans les bacs, des mamans qui « prennent 5 minutes » pour passer à la bibliothèque, des lecteurs qui s'assoient à leur table, des fouineurs qui cherchent un renseignement.

La bibliothèque est à vous, et nous la voulons variée, riche et vivante avec vous.

**Horaires d'ouverture de la bibliothèque :**

Mardi	: de 16 h à 18 h
Mercredi	: de 09 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi	: de 09 h à 12 h
Samedi	: de 10 h à 12 h

**EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE**

**9 janvier-2 février**

« **VOLTES et VIREVOLTES** », proposée par Anne FLANDIN

**15 février-10 mars**

« **ART PLAISIR** », les élèves de l'association exposent

**27 mars- 28 avril**

« **HUG'ARMAND** », proposée par Huguette et Armand SERRE-DEBLOCK

**7 juin au 05 juillet**

« **L'APPEL DES ENFANTS POUR L'ENVIRONNEMENT** » Planches de dessins et photos, proposées par les élèves de CE et CM, dans le cadre de la campagne nationale de WWF de sensibilisation aux problèmes environnementaux.

**20 juillet-3 août**

« **BOBY LAPOINTE, de Pézenas à Pézenas** »

Exposition officielle du 35<sup>ème</sup> anniversaire de sa disparition, dans le cadre de « Chansons de parole ».

**11 septembre-6 octobre**

« **Asphaltes et pierres** », proposée par Annie Cambon  
« **Cambou** »

**9 octobre-10 novembre**

« **Arches et tabliers** » Expo-photos proposée par l'association P.H.A.S.E., de Rochegude



**20 novembre-10 décembre**

« **Georges BRASSENS** », Expo-photos par Pierre CORDIER et proposée par « Chansons de parole, en attendant l'été »

**Café-lecture**

Les samedis 10 février, 17 mars, 17 novembre, 15 décembre

**Café-rencontres**

Samedi 13 Janvier

avec **Françoise SEUZARET-BARRY, de Saint Jean de Maruéjols** auteur de « Les hommes du Viaduc » et « l'étrangère des hautes terres »

Samedi 21 avril

avec **Michel LACOMBE**, auteur de nombreux romans régionaux

L'Etat a confié à la Caisse des Dépôts et Consignation la mission d'accompagner le déploiement de 400 Cyber Bases en cinq ans. Une Cyber Base est un espace public d'initiation et de sensibilisation à Internet et aux nouvelles technologies, destinée à tous les publics mais à but non lucratif. Elle ne



doit en aucun cas faire concurrence à des opérateurs privés. Elle doit adapter ses activités aux différentes catégories de public et notamment à celles les plus

éloignées d'Internet.

Pour l'arrondissement d'Alès, le Pays des Cévennes a décidé d'être l'acteur du déploiement. Localement, la Cyber Base doit être portée par une structure publique stable, de type collectivité locale. A Barjac, elle dépend de la Municipalité et fonctionne à la Bibliothèque.

Elle comprend quatre postes dont un poste d'administrateur, un scanner, une imprimante, une webcam, un appareil photo.

A ce jour, dans l'attente d'une ouverture officielle et définitive, elle fonctionne pleinement pour les scolaires et le foyer des jeunes. Le public peut aussi l'utiliser sous certaines conditions.

**CINÉMA « REGAIN »**

2007 a vu la fréquentation des salles de cinéma baisser, pratiquement partout en France et BARJAC n'échappe pas à la règle, 5467 entrées pour 115 séances.

Les professionnels l'expliquent par plusieurs causes :

surabondance de films : un film chasse l'autre de plus en plus vite. Les grands films ont une durée de vie très courte et restent peu à l'affiche.

Surabondance d'écrans : TV, ordinateurs, téléphones portables gavent les plus jeunes d'images éphémères. Le téléchargement, illégal se multiplie et devient une habitude sans état d'âme.

Changements d'habitude : la sortie cinéma familiale ne se pratique

plus et l'épanouissement personnel ne passe plus par l'épanouissement culturel.

Nous essayons de résister en diversifiant la programmation. Sans boudier les sorties grand public comme « Pirates des Caraïbes, Shrek, le renard et l'enfant etc... qui représentent 43 séances, nous avons projeté 43 films art et essai. Parmi eux, les documentaires reflétant les problèmes quotidiens et plus spécifiquement ceux qui étaient en harmonie avec le choix politique de la municipalité quant à l'alimentation : » notre pain quotidien, We feed the world, alimentation générale... »

**ECOLE ET CINEMA**

Projection de 3 films, Les institutrices visionnent et choisissent les



films de l'année. Cycle II (GS/CP) : les contes de la mère poule, Les petites z'escapades, Katia et le Crocodile - Cycle III (CE/CM) : Peau d'Ane

Chantons sous la pluie, La jeune fille au carton à chapeau. » **En amont un travail d'imagination, de représentation est souvent demandé et après la projection, un important travail sur la langue (orale, la littérature et la langue écrite) ainsi que sur les arts visuels et plastiques...**

Nous continuons d'accueillir les enfants des écoles primaires chaque trimestre dans le cadre du dispositif « école et cinéma ». Ces séances permettent aux enseignants de faire une vraie éducation à l'image et aux enfants de découvrir des films plus anciens des grands circuits de distribution comme Walt Disney ou Pixar. Elles représentent 918 entrées.

Le week-end des rencontres Hivernales nous a emmenés au Maghreb et en Afrique. Un grand merci à toutes les mamans, Nadia, Malika, Fatima... pour l'excellent couscous du samedi soir, les pâtisseries orientales et le thé à la menthe. Merci aussi à Najet IKKICH pour sa formidable intervention et sa lutte pour toutes les femmes. Aurait-on connu cela autour d'un DVD ?

Le cinéma est un lieu de brassage social et culturel, lors des émeutes de 2005 en banlieue les salles de cinéma avaient été épargnées. Il doit rester un lieu de rencontre où on peut confronter ses avis et retrouver le goût de la curiosité.

C'est aussi le plaisir de sortir, s'asseoir dans un bon fauteuil, attendre en bavardant avec le voisin, la lumière baisse, chut le film commence...

Michèle PELATANT

**Programme cinéma :**

Sur répondeur : 04 66 24 55 03, disponible chez les commerçants, sur Internet en envoyant un courriel à : [bibliotheque-municipale-de-barj@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-municipale-de-barj@wanadoo.fr), pour le recevoir en début de mois.

## VISITE DU CENTRE ANCIEN DE BARJAC

### BILAN ETE 2007

Pendant le mois de juillet et août, ont été effectuées 7 visites payantes du centre ancien, soit une moyenne par visite de 12.85 personnes pour un montant collecté de 236 Euros (soit une moyenne de 33.71 € par visite). La durée de la visite variait de 2 h 15 à 2 h 30.

Les réservations ont été faites auprès de l'office de tourisme de Barjac. La publicité liée à ces visites a, comme l'année dernière, été limitée à l'envoi aux diffuseurs habituels des programmes cinéma et le réseau de diffusion de l'office de tourisme de Barjac.

Pour rappel en 2006 : une moyenne de 10.85 personnes par visite, pour un montant sur la saison de 247 €

Par ailleurs, 3 visites gratuites de Barjac ont été réalisées dans le cadre de la mise en place de visites en interconnexion avec les autres offices de tourisme de la Vallée de la Cèze. (la première le 7 juin (20 personnes), la seconde le 18 juillet (10 personnes) et la troisième le 29 août (40 personnes).

2 juillet : 4 adultes, 16 €  
9 juillet : 12 adultes + 2 enfants, 36 €  
16 juillet : 21 adultes + 6 enfants, 42 €  
23 juillet : 25 adultes + 4 enfants, 50 €  
30 juillet : 8 adultes + 2 enfants, 32 €  
20 août : 12 adultes + 4 enfants, 36 €  
27 août : 8 adultes + 2 enfants, 24 €  
(110 visiteurs dont 90 payants)

## FESTIVAL CHANSONS DE PAROLE

Parler du Festival aux Barjacois, c'est difficile. Tous, le connaissent, mais peu ont la possibilité d'y assister, s'ils en ont envie. L'été, les Barjacois sont souvent très occupés aux heures des concerts.

Et bien aujourd'hui, la nouveauté, c'est d'organiser au cours de l'année trois spectacles auxquels nous avons mis comme accroche : « En attendant l'été ». C'est comme une prolongation du festival pour garder le contact, retrouver les passionnés de la région, tisser des liens nouveaux, offrir à un public tout proche l'occasion de rejoindre la grande famille de ceux des « Chansons de Parole ». Et le premier de ces concerts, nous a replongés dans l'univers de Brassens.

Il est toujours bon de rappeler que le festival, c'est une exigence de qualité qui s'inscrit dans une démarche propre à la ville de Barjac. C'est un rayonnement indéniable de notre petit pays vers l'extérieur et aussi un apport important à son économie.

Le festival ce sont des mots, des paroles, des musiques, du rêve, de la réalité, des coups de colère, de la poésie, des gens qui se parlent, qui échangent, qui rient, qui réfléchissent. Ce sont des valeurs, des idées qui font gueuler parfois, qui enrichissent.

Le festival ce sont aussi des bénévoles regroupés en association. La nôtre, c'est Chant Libre. Chacun sait à quel point il est difficile de nos jours de motiver une équipe. Mais bon an mal an, ce sont quelque quinze personnes qui préparent le travail. Pendant le festival lui-même, nous sommes rejoints par quelques indéfectibles « collègues ».

Le Festival c'est enfin un moment de joie, de fête où chacun travaille avec cette exigence de qualité qui fait sa renommée.

Jean-Michel BOVY



## LE COMITE DES FETES NOUVEAU EST ARRIVE !

Fumée blanche, une nouvelle équipe s'est formée... Un Conseil d'Administration de 23 membres a été élu.

Le Président est Cédric DONNEE, Vice-présidents : Samuel SONZOGNI et Jean-Louis PASCAL, Secrétaires Amandine BERTOLDO et Sébastien DUMAS, Trésoriers Claudine PRAUX et Didier BOURTHOUMIEUX.

C'est une équipe très motivée qui travaille déjà, le carnaval, le bal du 14 juillet, la fête votive sont en préparation.



## L'AMICALE CLUB BOULISTE BARJACOIS

2007 fut un bon cru niveau des résultats sportifs.

L'ACBB vient d'obtenir un nouveau titre de champion du 7<sup>ème</sup> secteur en seniors grâce à Philippe GAGNE, Nicolas REILLES et Louis GOTTI. Cette équipe fut accompagnée de deux autres équipes au Championnat du Gard. Leurs résultats respectifs fut satisfaisants.

Notre Club a organisé différents concours en pensant aussi aux plus anciens avec 2 concours Vétérans.

Chers pétanqueurs, 2008 sera une année riche en émotions ; de nombreux concours seront organisés et chacun pourra s'exprimer. Une journée sociétaire sera également au calendrier des festivités pour le plaisir de chacun.

Le souhait du bureau est une implication plus accrue des licenciés dans l'organisation de nos manifestations afin que l'on puisse donner une bonne image de notre club au sein du département. Amis pétanqueurs, préparez-vous, l'année 2008 sera explosive !

Le Président  
Cyril GILLES

## L'ETOILE SPORTIVE BARJACOISE

Amis sportifs, cette année notre club s'est associé avec le village de Vagnas.

Cela nous permet de compter une vingtaine de licenciés pour l'équipe senior ce qui laisse le choix aux entraîneurs bénévoles Laurent Gilles et Grégory Martin. Au niveau des jeunes, Farath Bennabbas, Christian Lolivrel en sont les responsables. Nous savons que le sport doit développer chez les jeunes l'esprit critique et faire d'eux des citoyens responsables. Il faut entretenir le goût de l'activité physique. C'est dans le plaisir qu'on trouve la motivation. Il est également important que les éducateurs aient le plaisir d'éduquer, qu'ils éprouvent un sentiment d'efficacité dans leur travail, qu'ils aient un but clair à atteindre. De plus, la municipalité a apporté son soutien au Club en investissant dans des installations sportives (barres de foot, grilles de sécurité au niveau des vestiaires) ainsi qu'un soutien financier sans faille.

Alors, Messieurs les licenciés, vous devez être fiers de porter les couleurs de votre club, de votre village dans tout le département.

Le Président, Cyril Gilles

## ASSOCIATION RANDO-CEZE



Rando-Céze, association qui fête cette année, ses 10 ans de balades conviviales et accessibles à tous, puisqu'elle propose trois niveaux de randonnée, vous attend avec sacs à

dos, bâtons, et godillots. Au gré des chemins de grande et petite randonnée, voire des sentiers de pays, vous découvrirez avec et en même temps que nous, des mas, des bastides, des ponts et des voies romaines, la flore, et la faune, parce qu'il s'agit d'ouvrir les yeux en randonnée, et pas seulement pour regarder où l'on pose le pied. Les jours de sorties : le mercredi et le samedi. Réservez ces jours et en avant, marche !

Pour tous renseignements : Association RANDO-CEZE - BP 26 - Mairie de Barjac - 30430 BARJAC Pcte Michèle GAUSSIN : 04 66 24 79 70

Rando-céze association loi 1901 n° 141-47 affiliée à la F.F.R.P.



# Mayéko Création

## Un spectacle sous « Influences »

Samedi 2 juin 2007, l'association Mayéko Création a présenté son spectacle « Influences » au château de Barjac.

Il fut le reflet de toute une année de travail en

danse contemporaine et en théâtre où chaque élève a pu apporter sa propre créativité.

Tout au long de la soirée, nous avons mis en lumière des histoires de rencontres sous toutes ses formes (altercations, face à face, proximité, contacts). Nous avons mis en scène l'influence de l'Autre, de la société, des éléments qui nous entourent et même au-delà...

Chaque élève a joué ou dansé avec son histoire, ses racines, avec ce qu'il est, ses imprévus et c'est ce qui a inspiré ce spectacle.

Voir l'implication des participants, voir le sourire des enfants acteurs et danseurs une fois sur scène sous la lumière des projecteurs, voir le plaisir de ces artistes en herbe, voilà ce qui est important pour les intervenants de Mayéko Création. Les spectateurs ont été complètement séduits. Bravo les artistes !

Renseignements : Danse : 06.15.12.07.02 - Théâtre : 06.09.05.96.60

Jordane BALMELLE



## F.N.A.T.H.

### F.N.A.T.H. Efficaces & Solidaires

La F.N.A.T.H., association des accidentés de la vie, est une association régie par la loi de 1901. Elle est organisée en 85 groupements départementaux avec leurs services juridiques et 1650 sections locales.

La F.N.A.T.H., c'est la force de ses 200 000 adhérents et 20 000 militants, reconnue d'utilité publique le 2 août 2005.

La F.N.A.T.H. : c'est l'expérience depuis 75 ans, elle est au service des accidentés et des handicapés, en menant une double action.

Action revendicative : auprès des Ministères, du Parlement, des Administrations et des Organismes sociaux, pour défendre des droits, des personnes malades ou handicapées.

Action juridique : elle est habilitée à représenter ses adhérents devant les juridictions de Sécurité Sociale, et de Mutualité Sociale Agricole devant les Tribunaux des affaires de Sécurité Sociale, les COTOREP...

La F.N.A.T.H., c'est aussi la possibilité d'adhérer à une mutuelle (la M.A.T.H.), même après 70 ans, aux tarifs avantageux. (Pour les personnes en ALD).

Pour plus de renseignements sur la

## La belle époque

Le Club La Belle Epoque, avec toujours autant de dynamisme, propose tout au long de l'année des activités diverses. Marche, jeux de boules, lotos, le goûter de Noël ainsi que le gâteau des Rois sont toujours appréciés de nos adhérents.

Février nous réunit pour le repas de la St Valentin. Nous effectuons des sorties d'une journée, à raison de 4 journées par an et un séjour d'une semaine est organisé toutes les années.

Nous proposons aussi tous les mercredis, de juillet et août, une journée « grillades » aux Cèdres et un pique-nique à Notre Dame des Neiges, fin juin.

Nous sommes heureux de vous concocter ces activités et comptons vous réunir encore plus nombreux cette année. Bienvenue à tous.

La Présidente  
Edith EUZENNE

F.N.A.T.H., vous pouvez :

Vous rendre à la permanence de la section de BARJAC

Le deuxième vendredi du mois au château - salle du 3<sup>ème</sup> âge De 10 h 00 à 11 h 00

En présence de Bernadette LASHERMES (présidente de la section de Barjac)

Vous êtes en bonne santé, vous n'avez pas besoin de nos services, tant mieux ! Mais sachez qu'il existe, pour nous aider, cotisation « adhérent bienfaiteurs », donnant droit à une réduction d'impôt.

La Présidente  
Bernadette LASHERMES

## Le tennis club, les jeunes joueurs en priorité

Après deux saisons de stabilisation, en 2007 l'effectif de l'école de tennis est en forte progression. En effet, le nombre d'enfants passe d'une cinquantaine à près de 70 jeunes joueurs âgés de 5 à 16 ans. Ceci est le résultat de l'excellent travail de l'équipe pédagogique et de la structuration de l'enseignement du tennis par groupe de niveaux qui a été mise en place depuis plusieurs années et qui permet d'avoir une stabilité de l'enseignement et surtout des éducateurs.

Cette stabilité est soulignée par les parents qui apprécient le travail réalisé par Andrée Ribard, responsable de l'école de tennis, de Gilles Rey, professeur de tennis et moniteur d'état, et de Fabrice Reboul, animateur sportif mis à la disposition par la commune de Barjac.

Cette structuration de l'enseignement du tennis permet à l'ensemble des enfants qui sont intéressés par la pratique du tennis, de trouver un groupe de niveau adapté à leurs demandes. Ainsi, les enfants âgés de 5 à 7 ans peuvent apprendre les fondements du tennis à travers des jeux de balles sur le cours spécifique de mini-tennis. Au-delà de cet âge, les enfants acquièrent les gestes du tennis dans des groupes constitués de 4 à 8 enfants par tranche de 2 années, jusqu'aux adolescents qui ont la possibilité de pratiquer la compétition et par conséquent d'avoir des entraînements adaptés.

Concernant les adultes, là aussi, la structuration des entraînements a permis d'une part de stabiliser les effectifs et d'autre part d'intégrer de nouveaux joueurs. En effet, le club offre la possibilité aux personnes intéressées par le tennis soit de s'initier à travers un enseignement adapté aux niveaux de jeu et aux volontés de chacun (Bernard Bouchaut, Guy Laurent et Gilles Rey) soit de participer aux entraînements délivrés par le moniteur



Equipe homme + de 35 ans

d'état (Gilles Rey). Preuve de la réussite de cette structuration, le club inscrit cette année, 3 équipes adultes (1 féminine et 2 masculines) dans les championnats du Gard, 2 équipes en plus de 35 ans et 1 équipe en coupe Courtes (compétition régionale).

Même si les objectifs sportifs des membres de ces équipes sont différents, chacun éprouve du plaisir à jouer. La bonne ambiance qui règne au sein du club en est la preuve. Le club fait confiance aux capitaines Andrée Ribard, Nicolas Gagne, Jérôme Louart et Guy Laurent pour maintenir cet état d'esprit afin d'aborder les compétitions dans les meilleures conditions possibles.

Rappelons que le site Internet du club est disponible à l'adresse suivante ([www.tcbarjac.fr](http://www.tcbarjac.fr)), vous pourrez également

trouver le lien en vous connectant sur le site Internet de la mairie de Barjac.

Ainsi, en développant son site Internet entièrement dédié au club et à son actualité, les adhérents du club peuvent consulter les planning des matchs et des compétitions, les résultats des matchs, les activités sportives et tennistiques organisées par le club, les manifestations extra sportives, des photos et quelques images d' « archives » où chacun pourra se reconnaître. De plus, le club possède sa propre adresse mail ([tc-barjac@orange.fr](mailto:tc-barjac@orange.fr)). Ainsi, avec le club house, cet autre espace dédié au club prouve la volonté de celui-ci de développer un esprit SPORTIF, basé sur la confiance mutuelle, le désir de bien faire et la convivialité.

Le président  
Bruno Borie

## Harmonie "les enfants de Barjac"

Médailles et diplômes ont été décernés à nos talentueux et fidèles musiciens le 20 mai pour leur adhésion.

Michel Dubey : 46 ans, Jeannot Bellegarde : 58 ans, Pierre Taulelle, porte drapeau : 17 ans, Jean Taulelle et Thierry Bellegarde : 33 ans, Thierry Taulelle : 23 ans, Guillaume Nadal : 20 ans, Jérôme Sarrazin : 19 ans, Sylvie Taulelle : 17 ans, Gérard Lefèvre : 16 ans, Cendrine Nadal : 12 ans et le départ de Francis Dumas avec 35 ans de musique. Pour sainte Cécile, c'est Muriel Raoux avec 19 ans et Alain Coste 12 ans de musique. Bravo à tous nos musiciens, et bienvenue à ceux de Vallon et nos plus jeunes Kevin et Corentin.

Bonne année et Musicalement vôtre.

La Présidente, Marie-France SARRAZIN -  
Le Bureau



## Chœur de Barjac - Association LASCIA FARE MI



De l'opéra à la musique sacrée, le Chœur de Barjac a parcouru au cours de l'année 2007, un répertoire riche et varié qui lui a permis de découvrir de nouveaux horizons, sur un plan purement musical, mais aussi du point de vue de ses échanges avec d'autres choristes.

Chemin faisant, au printemps, les chœurs d'opéras « De Monteverdi à Verdi », avec Corine Tieche, soprano et Rémy Schulte, piano, ont touché un large public, à Montclus, aux Mages, à Uzès et enfin à Barjac où le concert fut donné au profit de Rétina France, avec la participation de la chorale « Allégo » d'Alès.

Nous aurons l'occasion de redonner une partie de ce programme au Printemps 2008, avec la chorale Col Canto de Barjac, la chorale Coccagne et l'orchestre de l'école de musique Sol en Cèze. Après un repos bien mérité durant la période d'été, l'automne est

arrivé avec un nouveau programme, l'émouvante et lumineuse Messe solennelle en l'honneur de Sainte Cécile de Charles Gounod, la plus connue des grandes messes du compositeur français.

Cette œuvre, nécessitant un effectif important, fut l'occasion d'associer une trentaine de choristes supplémentaires venus d'autres chorales du Gard et d'Ardèche et de constituer de fait un grand chœur régional.

Avec Michel Chanard, titulaire des grandes orgues de Bagnols-sur-Cèze, Isabelle Ribet, soprano, Thierry Denante, ténor, Raphaël Pongy, basse, et, au final, un ensemble de 70 choristes, c'est au total 4 concerts qui ont été donnés :

à Barjac, le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2007

à Bagnols-sur-Cèze, le dimanche 2 décembre 2007

à Nîmes, le samedi 8 décembre 2007

à la Grand Combe, le dimanche 9 décembre 2007, avec la participation, en première partie, de la chorale Jacques Brel de la Grand Combe (direction Yves André).

Nous remercions le Conseil Général du Gard, le Conseil municipal de Barjac et tous ceux, élus, associations et bénévoles, dont le soutien important et efficace a permis de réaliser ce projet, qui a connu un grand succès, et de combler un auditoire de plus de 800 personnes.

François-Xavier Nonnenmacher,  
Chef de chœur

N.B. Les répétitions ont lieu le lundi soir de 20 h 15 à 22 h 30 salle des Tentures au Château de Barjac de début septembre à fin juin. (Renseignements au 04 66 24 72 03).

## BACN : Barjac Athlé Course et Nature

L'Association BACN affiliée à la F.S.G.T. organise pour la 3<sup>ème</sup> année des cours de gymnastique et psychomotricité pour les bambins, garçons et filles des classes maternelles et depuis octobre, pour les enfants des classes primaires (de 6 à 9 ans).

Rendez-vous le mercredi matin dans la salle des fêtes du Château de Barjac.

Grâce à un matériel gymnique adapté à leur niveau, les enfants peuvent s'épanouir en apprenant l'espace, l'équilibre, les

roulades, les sauts, et en jouant...

BACN aide l'Espoir Cycliste Nîmois à l'organisation du Cyclathon du Barjaquès et à la Route des Helviens qui amènent chaque année plus de 750 participants dans notre commune.

L'Association organise également une course pédestre pour adultes et enfants « Les Foulées de Vagnas ».

Renseignements : 06.77.78.30.51

Le Président  
Jacques ALLIO

## Chorale Col Canto

2007 s'achève pour la Chorale Col Canto une année riche en événements.

Sous la direction experte de FIONA GIBSON, nous nous sommes produits en concert à Beaulieu, Aiguèze, Barjac et une clôture à Goudargues de chants de Noël au profit de l'association "A chacun son Everest, un enfant, un cancer, un sommet".

Le 22 Septembre fût un grand moment, une participation à la cérémonie d'hommage à Mesdames ROUCAUTE et TALOUARN grandes résistantes et déportées.

Mais d'ores et déjà nous préparons 2008, le 30 mai à la maison de l'eau aux Fumades (Allègre) avec la participation de 3 chorales et l'orchestre de l'école de musique Sol en Cèze (airs d'opéra célèbres : Traviata Aida Nobucco).

La date du prochain concert à Barjac sera fixée prochainement.

Nos répétitions se font au château de Barjac tous les jeudis soirs à 20h30. Que vous soyez adultes ou adolescents rejoignez nous, vous serez les bienvenus.

Contact Mimé MONNIER Françoise 04 75 38 67 93

Mme AYMARD Marie Claire 04 66 24 54 61

E-mail : marieclaire.aymard@cegetel.fr

La Présidente  
Marie Claire AYMARD



## Arc Club

L'Arc Club se réunit les mardis à partir de 18h dans la salle des fêtes du Château. Ce Club particulièrement bien équipé bénéficie également d'une aire de tir en plein air quartier Arguin.

Concentration, habileté, maîtrise de soi, coordination sont des vertus que développe ce sport.



## Les Arbousiers Rayonnants

L'association « les Arbousiers Rayonnants » a été créée en septembre 2002 afin d'organiser des activités au sein de la résidence Saint Laurent. Ainsi, l'association fait venir régulièrement des animations extérieures dans l'établissement.

Cette année : cirque, opérette, flamenco et chansons françaises ont égayé les après-midi de nos aînés.

De plus, une sortie au restaurant a eu lieu au mois de juillet.

Enfin, un grand loto a été organisé à l'occasion des fêtes de fin d'année afin de financer de nouvelles animations, sorties ou intervenants extérieurs.

La Présidente :  
Madame PRADON

## Association des parents d'élèves de l'Ecole Publique

Site internet : [www.ecolepubliquebarjac.fr](http://www.ecolepubliquebarjac.fr)

**Bureau :** **Président :** Laurent GILLES, **Vice – Présidente :** Céline CARPIER, **Vice – Présidente :** Florence DIVOL, **Vice -Président :** Cyril ANTERION, **Trésorière :** Marie-Christine PIEDALLU, **Vice Trésorière :** Véronique LANGLUME, **Secrétaire :** Virginie ROUYEYROL, **Vice Secrétaire :** Jérôme POMI



### 2007, une année chargée en événements et manifestations...

Une fois encore, l'engagement et l'investissement des parents ont permis de mener à bien une multitude de sorties et projets pédagogiques.

Carole GILLES a conduit sa classe de CP/CE au Musée d'ORGNAC, visites ponctuées d'ateliers créatifs avec un travail sur la préhistoire. Ils ont également pu visiter le safari de Peaugres à Annonay.

Et puisqu'« en mai, fais ce qu'il te plaît », les CE2/CM1/CM2 se sont évadés avec leur institutrice, Marie Pierre BRUSSELLE, pour une semaine au FUTUROSCOPE. Ce séjour avait notamment pour but de faire le lien avec les thèmes abordés tout au long de l'année : le cinéma et le respect du monde et de l'environnement (en parallèle avec le documentaire réalisé durant l'année scolaire par J.P. JAUD et son équipe « Nos enfants nous accuseront »).

La classe de Géraldine REBOUL (PS et MS) a pu partir à la mer, au Grau du Roi. Ses enfants ont également participé à un spectacle de danse USEP à Alès.

Les maternelles ont eu tout au long de l'année scolaire une intervenante en musique de l'Ecole de Musique de Bagnols sur Cèze. Ils ont réalisé un superbe medley qui marqua le travail accompli.



Les enfants en pleine activité au Grand Palais à PARIS

M. Anselm KIEFER a convié les classes de CE2 et CM à PARIS afin d'assister à son exposition «MONUMENTA» - GRAND PALAIS – PARIS.

Les enfants, déjà initiés aux œuvres de l'artiste, ont inversé les rôles et ont pu faire rêver leurs guides en leur décrivant l'univers et le domaine de BARJAC de M. KIEFER.

Parallèlement à ce séjour, tous les élèves de l'école ont parcouru le domaine de Mr KIEFER, toute une journée et profité des manifestations prévues pour leur unique plaisir. Un grand merci à l'artiste.



La traditionnelle photo à l'école des enfants et des parents déguisés

Le Carnaval : APE et APEL ont uni leur créativité afin de construire un Monsieur CARNAVAL aux couleurs chatoyantes (thème : Le Monde)



La danse des grenouilles réalisée par les moyennes sections

La fête de l'école (nouvelle formule sur 2 jours) a relevé tous les défis.

La fête commença avec la traditionnelle tournée de brioches fabriquées avec des produits issus de l'agriculture biologique.

A 15 h eu lieu un concours de boule adultes et un concours gratuit pour les enfants avec de nombreux cadeaux à gagner.

**A 21 h, les tout petits ouvrirent le spectacle sur une danse** « En faisant le tour du moulin », les petites et grandes sections effectuèrent la danse des pingouins et le chant « je suis petit », les moyennes sections, une magnifique représentation de « la danse des grenouilles » et toutes les maternelles se regroupèrent autour d'un superbe medley qui marqua l'entracte.

**La 2<sup>ème</sup> partie fut ouverte par les CP qui se déhanchèrent sur « la jungle en folie »,** puis les CE1 CE2 dansèrent « le pouvoir des fleurs » et les CE2 et CM nous offrirent une belle prestation de claquettes sur « Singing in the rain ».

**Pleins d'interludes s'organisèrent tout au long de la soirée** entre les spectacles de chaque classe, avec d'abord les enfants du cycle III qui ont joué 4 morceaux de flûte, Le Canon de Pachelbel, Valia, Get, get dance et Le Carillonneur ; nos petits artistes chantèrent également les chants « La cigale et la fourmi » « Le blues du loup » et « L'ours qui danse ».

**D'autres surprises nous attendaient pendant le spectacle :** une danse « surprise » hip pop organisée par les enfants, les chants des parents, deux morceaux de musique ukrainienne joués par Serge et Lara Nesterenko. Le spectacle se clôtura sur **un chant du cycle III « Aux arbres citoyens » de Y. Noah avec la complicité des parents sous la caméra de Jean Paul JAUD.**

Et c'est bien tard dans la soirée que fut appelée toute l'équipe pédagogique pour la remise des cadeaux de fin d'année. Une autre surprise les attendait, **les parents avec le public entonnèrent la chanson « je rêvais d'un autre monde ».** La fin du spectacle marquait le début du bal. **La nuit fut longue et belle...**

**Le dimanche matin, des jeux étaient organisés dans la cour de l'école** au grand plaisir des enfants et de nombreuses personnes se retrouvèrent autour d'un apéritif animé par les enfants de Barjac. Au menu « grillades et frites » (des vrais frites cette année !!! pommes de terre fraîches et bio épluchées par les parents) et Cocktail bio, jus de fruits naturels !

**Et c'est avec beaucoup d'émotions et de larmes que fut célébrée la remise des prix** aux 11 enfants qui portaient en 6<sup>ème</sup>. **Les enfants avec leurs beaux chapeaux de lauréat, se sont vus remettre par leur maîtresse un diplôme de fin d'année.** En retour la maîtresse reçut une belle fresque confectionnée par les CM2. Après un beau discours de Mr Le Maire, Mr Bruno Divol, adjoint à l'enseignement, remit aux enfants un magnifique livre sur Guernica (*Picasso peint l'horreur de la guerre d'Espagne*). **Une bien belle fête qui marqua la fin de l'année scolaire 2006-2007.**

**Goûter de fin d'année :** les enfants, parents et l'équipe pédagogique, se sont retrouvés autour d'un somptueux goûter dans la cour de l'école.

La rentrée scolaire 2007/2008 s'est profilée sous les meilleurs auspices avec **l'obtention d'un cinquième poste et l'ouverture d'une cinquième classe :** bienvenue à Jannick BEDEL.

Et pour fêter cette victoire, un apéritif très convivial a été organisé par l'APE. Elus, parents, enseignants étaient présents.

**S'ensuivent les rendez-vous immanquables de l'A.P.E. :**

- échange culinaire sous le préau pendant la semaine du goût,
- participation au marché de Noël des commerçants (vente d'oreillettes confectionnées par les parents, tombola...),
- marché de Noël à l'école (vente d'objets de Noël fabriqués par les élèves),
- Téléthon, avec tombola et dessins des enfants,

**Dépenses principales :**

Occe (coopérative d'école) .....	159,20
Abonnement Milan Presse (livres) .....	289,90
Plastifieuse .....	128,62
Relieuse .....	166,77
17 flûtes (une partie étant à la charge des parents) .....	105,00
Assurance œuvre d'art .....	15,25
Outils jardin potager .....	88,55
Jeux de cour et équipement salle de gymnastique :	
Cerceaux, cordes, filet porte ballons, ballons .....	715,00
Noël :	
Arbre de Noël (cadeaux, apéritif et spectacle) : .....	1 100,00
Participation aux projets pédagogiques : .....	5 790,00
Classe TPS/MS .....	560
Classe PS/GS .....	1 338
Classe CP/CE1/CE2 .....	1 794
Classe CE2/CM1/CM2 .....	2 098

**Et pour finir l'année 2007, le traditionnel Arbre de Noël** attendu avec impatience par les enfants. Le Père Noël a déchargé sa hotte dans chacune des classes sous le regard émerveillé des enfants. Il nous a ensuite retrouvés au Château où les enfants ont chanté Noël et partagé un superbe goûter. Cet événement est toujours un grand moment de convivialité pour tous.

**L'APE a soutenu et aidé tout au long de l'année, l'équipe de Jean Paul JAUD,** dans la réalisation du documentaire intitulé « nos enfants nous accuseront » sur les méfaits des pesticides dans l'environnement et l'alimentation. Vous aurez le plaisir de voir les enfants de l'école publique dans ce documentaire au printemps 2008.

## CLUB EL TORINO

Bien que du haut Gard, nous voulons conserver la tradition taurine et créer, avec l'aide des commerçants, de la Municipalité et de tous les volontaires, des animations en rapport avec notre passion et nos coutumes provençales.

Le lundi de Pentecôte a rassemblé, autour d'une paella géante, tous les amis du club. Les grandes journées de l'association se déroulent le 1<sup>er</sup> week-end d'août avec la fête taurine : 3 jours d'abrivades, de bandidos et de taureaux piscine, le tout gratuit !

Le samedi soir, la traditionnelle gardianne a réuni plus de 200 convives autour des guitares tziganes et d'une sono à l'accent feria.

Le dimanche, la messe provençale animée par le groupe folklorique de « l'estang de l'ort », la chorale, les gardians, fut célébrée par l'Abbé Jean Saint Pierre, serviteur de Dieu, de la bouvine et de la langue provençale.

Ces journées n'auraient pas leur parfum de



fête, si la musique « les enfants de Barjac » n'étaient pas là pour sonner la trompette.

L'automne a été marqué par la pastorale Maurel jouée à l'église St Laurent.

C'est toute l'équipe d'El Torino qui renouvelle le pari d'exister et de pouvoir

faire découvrir le monde des taureaux, des chevaux, et ainsi, délivrer aux visiteurs de l'été notre carte d'identité régionale.

Le Président  
Jean-Luc DUMAS

## UNION FEDERALE DU GARD DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION CANTONALE DE BARJAC

Cette locution pourrait être la devise de la Section des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de BARJAC.

Respectueuse de ses engagements, cette dernière a participé, l'an passé, à toutes les manifestations patriotiques du canton, voire même au-delà.

Elle a, également, ajouté au protocole officiel de ces cérémonies, une nouvelle note qui a été une grande première et que nous souhaitons renouveler – et perpétuer – avec le concours des autorités municipales.

Le 8 Mai, à BARJAC, lors de la cérémonie commémorative du 62<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire de 1945, le message national de la Paix, de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, a été lu devant une assistance nombreuse et recueillie, par MARINA, élève de CM2 de l'Ecole Publique.

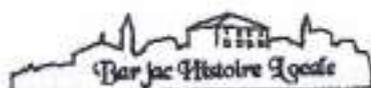
Ce texte avait été, auparavant, analysé et commenté en classe. Aussi, nous adressons à MARINA, mais aussi – et surtout – à l'ensemble du corps enseignant de cet Etablissement, nos plus vives félicitations.

N'est-ce pas un bel exemple du DEVOIR DE MEMOIRE ?

Commandant (e.r) André DEPONCELLE



## BARJAC HISTOIRE LOCALE - 1640 - 2008



Si vous aimez les voyages...à travers le temps, rejoignez nous et inscrivez vous aux cours de paléographie dispensés par Laurent DELAUZUN, vice président de notre association et, « dans le civil », responsable du cinéma, de la bibliothèque, et... des archives de Barjac !

Chaque mercredi, de 17 heures 30 à 19 heures, vous participerez au cours de paléographie, c'est à dire à la traduction de textes anciens tirés d'archives, le plus souvent municipales, quelquefois notariales, et traitant, bien sûr, de problèmes du temps. Et nos anciens, comme nous, n'en manquaient pas...

### Pourquoi 1640 en particulier ?

C'est l'année pour laquelle la « ville de Barjac »(1) a conservé le plus de documents.

Il s'agit des délibérations et décisions des Consuls et du conseil dit « politique ordinaire ». Elus pour un an par un collège électoral très restreint de chefs de familles propriétaires payant l'impôt, ces bourgeois, négociants, notaires, médecins,

avocats, doivent gérer la vie collective et les problèmes qui se posent.

Nous y travaillerons toute l'année 2008. Nous en publierons dans nos journaux semestriels des extraits reflétant les préoccupations du temps

En 1640, en particulier, les tensions religieuses sont vives et la « reconquête catholique » s'intensifie. L'installation des Capucins, mentionnés pour la première fois en 1633, illustre cette offensive contre la RPR.(2)

Après l'échec des armées protestantes et la paix d'Alès, en 1629, tous les avantages accordés aux Protestants par l'Edit de Nantes en 1598, sont peu à peu rognés puis supprimés. A Barjac, les consuls protestants, majoritaires avant 1630 sont peu à peu éliminés de cette fonction qui leur est interdite en 1670.

La vie quotidienne et ses difficultés, les rapports avec le seigneur, le Comte Scipion Grimoard du Beauvoir du Roure, font l'objet de nombreux documents et permettent d'approcher peu à peu les mentalités d'alors.

Mais la compréhension du passé se fait aussi par des sorties et visites guidées de sites historiques. Cela nous permet une rencontre avec les adhérents qui ne suivent pas les cours de paléographie. Ainsi cette année 2007 nous a vus successivement à Saint Jean de Maruéjols, à Lagorce, sur les anciens sites miniers de Saint Jean et de Barjac, à la Chartreuse de Valbonne. Nous avons organisé, en partenariat avec la Mairie les Journées du Patrimoine sur le thème « Barjac au fil de l'eau ».

Pour 2008, les sorties du premier semestre nous verront à Alès, à Avignon, à Salavas et à La Bastide de Virac.

Alors, si nos initiatives vous intéressent, vous pouvez prendre contact avec Claude GIRAULT au 0466247074 ou avec Laurent DELAUZUN au 0475390404.

Barjac, agglomération de près de mille âmes au milieu du XVIIe siècle, est vue comme une ville-marché importante dans une France rurale et villageoise à quatre vingt dix pour cent.

(1) Le protestantisme est qualifié par les catholiques de Religion Prétendue Réformée.



## Association de chasse Barjac - St Privat de Champclos

### Constitution du Bureau avant l'assemblée :

Président	EVESQUE Serge	Membre	DUMAS Sébastien
Vice Président	SOULIER Yves	Membre	FLANDIN Robert
Vice Président	MARTIN Didier	Membre	MARTIN Alain
Trésorier	LEVY Bernard	Membre	SONZOGNI Serge
Membre	BELLEGARDE Pascal	Secrétaire	VEDEL Josiane
Membre	BOISSIN Guy	Membre	VIVES Eugène
Garde chasse :	CHAMBOEUF Gérard		
Présents :	36 y compris membres du bureau		

### BILAN SAISON 2006-2007

#### Participation :

168 chasseurs dont 10 actionnaires et 4 demi-actionnaires (donc 154 sociétaires)

#### Cartes d'invitations :

Vendues 124 cartes pour un montant de 992,00 Euros

Pour info : Saison 2002/2003 : 102 - Saison 2003/2004 : 133 - Saison 2004/2005 : 141  
Saison 2005/2006 : 148

#### Lâchers de gibiers :

Gibier de tirs : Le 3 Septembre 2006 : 100 Perdreaux, 100 Faisans

Le 10 Novembre 2006 : 100 Perdreaux, 100 Faisans

Le 2 Décembre 2006 : 60 Faisans

Le 23 Décembre 2006 : 60 Faisans

Le 23 Décembre 2006 : 60 Faisans

#### Gibier de repeuplement :

50 couples de perdreaux : Début mars 2007

60 faisans : Fin mars 2007 (caisses de 1 coq et 3 poules)

30 couples de lapins : Fin mars 2007

Chevreuril : Bracelets obtenus 6 Chevreuils prélevés

4 Demandés : 6

Sangliers : SAISON 2006-2007 Prélèvement : 152

Répartition : BARJAC 77+10+7+15= 109

St PRIVAT 19+23+1= 43

Pour info : Saison 2003/2004 : 295 -

Saison 2004/2005 : 296 - Saison 2005-2006 : 235

Équarrissage : d'après les utilisateurs, c'est une bonne chose, il faut continuer.

Renards : battues réalisées tous les samedis et dimanches de mars 2007, soit 9 battues.

Divers : des panneaux pour mettre aux limites ont été donnés au groupement de Barjac. Ils seront mis en place pour la saison à venir.

Réserves : Les panneaux de limites devront être vérifiés avant la prochaine saison.

En accord avec le groupement de Barjac, un point d'eau devait être créé, il ne l'a pas été pour cause de travaux forestiers.

Prix des cartes pour saison 2007-2008 : Proposition de l'augmentation des cartes d'actionnaires et demi-actionnaire, suite à réunion du bureau :

Sociétaires : 45,00 €

1/2 Action : 110,00 €

Actionnaire : 220,00 €

Invitation : 8,00 €

Dates d'ouverture proposées par la fédération :

Sangliers : Suivant secteur

Tourterelles des bois : 15-août-07

Générale : Dimanche 09 septembre 2007

Fermeture générale : 13 janv. 2008

Vignes : Dimanche 07 octobre 2007

#### Lâchers de gibiers à venir :

Gibier d'été : 100 P + 100F vendredi 31-août-07

Gibier d'été : 100 P + 100F vendredi 05-oct-07

Gibier de tir : 60 Faisans vendredis 23-nov-07

Gibier de tir : 60 Faisans vendredis 07-déc-07

Gibier de tir : 60 Faisans vendredis 21-déc-07

Il est demandé par certaines personnes, pourquoi on ne ferait pas les lâchers de gibiers le vendredi avant-veille de l'ouverture, sous prétexte que de les lâcher une semaine avant profite aux renards.

Pour prétendre aux ristournes de la

Fédération, il faut lâcher le gibier 7 jours francs avant la date d'ouverture.

#### RAPPEL : Jours de chasse :

De l'ouverture générale à l'ouverture des vignes, chasse autorisée seulement les jeudis, samedis et dimanches, pour les espèces concernées, y compris la perdrix.

De l'ouverture des vignes à la fermeture, chasse autorisée tous les jours sauf les jours interdits par l'arrêté préfectoral, y compris pour la perdrix (Se conformer à l'arrêté préfectoral).

Chasse du sanglier autorisée à partir de l'ouverture de l'espèce tous les jours autorisés par l'arrêté préfectoral (Pour les jours concernés, se reporter à l'arrêté préfectoral).

Chevreuril : Bracelets demandés : 60

Répartition bracelets pour saison à venir suite à réunion du bureau, une majorité a décidé de ramener le prix du bracelet à 30 Euros au lieu de 50.

Les bracelets seront distribués de façon identique à la saison passée. Une liste des personnes intéressées sera établie pour distribution, se faire inscrire lors de la distribution des cartes.

NOTA : Il est évident que si trop de chasseurs se font inscrire pour obtenir un bracelet, l'Association se réserve le droit de revenir à la solution des battues ou tout chasseur peut participer. Dans ce cas un calendrier serait établi pour la saison.

Le Président,  
Serge EVESQUE

## JUDO Pays de Cèze

L'association Judo Pays de Cèze a son club basé à Barjac avec une annexe à Cornillon. Son professeur, Nicolas DELBOS, diplômé de l'état, a ouvert cette discipline à Barjac il y a trois ans. Aujourd'hui le club comprend près de 70 licenciés dont plus de la moitié sont de Barjac et ses environs.

Les petits judokas ont une année très chargée, avec quatre compétitions amicales et participation pour les plus grands aux compétitions et stages départementaux.

A la fin de la saison sportive, un week-end aura lieu au Mont Lozère. Les enfants profiteront du paysage au travers d'une randonnée et pourront pratiquer intensivement le judo sur un tatamis de 200 m<sup>2</sup>. Les horaires des cours sont le lundi et jeudi

17h30 pour les 5-8ans

18h45 pour les 9-14 ans

Le professeur se joint au club pour remercier les bénévoles, les parents et les enfants pour leur grande motivation.

Un grand merci à Mr CHAULET, à la mairie et au conseil général du Gard pour leur soutien.

Bonne année à tous



## FEDERATION SPORTIVE ET GYMNASTIQUE DU TRAVAIL

Monsieur Santander Jean-Louis  
Président de L'Espoir Cycliste Nîmois  
10, rue du Printemps 30000 Nîmes  
Tél : 04 66 38 23 61  
santander.jean-louis@neuf.fr

L'Espoir Cycliste Nîmois a organisé en 2007 ses traditionnelles compétitions sur Barjac avec toujours autant de plaisir pour les organisateurs, pour les compétiteurs et nous espérons pour les habitants de Barjac et sa Municipalité. Ces courses sur Barjac sont devenues au fil du temps des journées incontournables du calendrier de la commission Cycliste du Gard et de la FSGT, Barjac connu de tous les coureurs pour ses multiples compétitions (Cyclathlon du Barjaqués, Grand Prix de Barjac pour petits et grands, et la cyclo sportive La Route des Helviens qui a dépassé le cadre départemental et régional pour se placer dans les toutes premières nationales pour son organisation et son parcours pittoresque faisant découvrir à tous ces cycloportifs venant des quatre coins de

France Barjac et nos Cévennes. Si ces compétitions sont reconduites en 2008 quelques aménagements seront effectués, le Grand Prix de Barjac toutes les catégories sur l'après-midi pour maintenir sur Barjac un maximum de monde (coureurs, parents, habitants) les grosses catégories effectuant plusieurs passages dans le village. Pour notre Cyclo sportive, deux départs de catégories sur les parcours 158 km et sur le 108 km et bien sur le départ spécial féminines que nous espérons plus étoffé, la participation de cette épreuve à un Challenge (Le Gardéchois) regroupant trois organisations locales, Les Routes de L'Etoile (Les Fumades), La Beaume Drobie (Valgorge) et la Route des Helviens (Barjac) étant encore un plus pour ces trois



**AFM Téléth<sup>h</sup>**

épreuves avec le plaisir d'avoir comme Parrain un enfant du pays en la personne de Monsieur Stéphane SARRAZIN bien connu de tous les fanatiques de courses automobiles et étant lui même un sérieux compétiteur sur les cyclo sportives. Nos vifs remerciements à la Municipalité de Barjac et de son Maire Monsieur Edouard CHAULET pour leurs aides très précieuses à toutes ces épreuves.

## ART PLAISIR

Un petit coin d'atelier.

Petit coin de bonheur et de partage où chacun, dans la joie de créer et dans l'émulation du groupe, s'exprime avec ses pinceaux selon sa sensibilité et son tempérament.

La Présidente, Anne FLANDIN



## Mieux connaître son village. Quelques actes protestants de Barjac R.P.O.

Il existe malheureusement peu de documents complets concernant la population protestante réelle de Barjac du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, que ce soit au niveau des registres des pasteurs ou de la conversion en masse en 1685, suite à la Révocation de l'Édit de Nantes.

Ces documents ont malheureusement disparu, soit qu'ils aient été brûlés en même temps que les autres archives de la comté du Roure, par les fanatiques révolutionnaires de Barjac, soit qu'ils aient été soustraits, plus tard, par des mains malveillantes, des Archives Départementales du Gard.

Il reste bien, ici ou là, des documents, malheureusement incomplets, notamment quelques feuillets remplis par des pasteurs itinérants, à l'époque du Désert.

Les quelques actes reproduits ici proviennent du micro-film 5 mi 20 R2 des A.D. du Gard dont une partie de document noir :

- L'an 1773 et le 2 février, j'ai baptisé François, né le 27 janvier dernier, fils légitime de François Verdier, aubergiste et de Jeanne Salel, habitants de la ville de Barjac ; présenté au saint baptême par Jacques Dumas, ménager, son oncle maternel et Marie Salel, sa tante aussi maternelle, du bourg de Valz, diocèse de Viviers en Vivarais. Présents Louis Bastidon de la métairie d'Uzac, paroisse de Barjac et François Dussaud de Vallon, diocèse de Viviers (Roux, pasteur)

- L'an 1773 et le 2 février, j'ai baptisé Anne, née le 29 janvier dernier, fille légitime de Jean Blisson, ménager, et d'Anne Blisson, habitants de la ville de

Barjac ; présentée au saint baptême par Louis Blisson, son oncle maternel et Louisa Verdier, épouse dudit Blisson, habitants dudit Barjac ; présents Marie Boyer du lieu d'Avejan, même diocèse et François Dussaud, de Vallon, diocèse de Viviers (Roux, pasteur)

- ..... témoins, entre autres, Antoine Vincent, tisserand et Pierre Comte, tous deux d'Avejan, signés avec le père et le parrain

(Encontre fils, pasteur)

- L'an 1774 le 2 juin, j'ai baptisé Jacques, fils légitime à Louis Bastidon et à Suzanne Vincent, mariés, habitants du mas Duzas, diocèse d'Uzès, né le 4 du dernier mai ; présenté au saint baptême par François Verdier, aubergiste et Jeanne Champetier, de St. Jean ; présents sr. Simon Millet de Nîmes, fabricant de bas, Antoine Gautier, ménager de Barjac (David Roux, pasteur)

- L'an 1774 du même jour, j'ai baptisé Louis, fils légitime de Antoine Gaudier, ménager et de Marie Georges, mariés du lieu de Barjac, né le 10 mai dernier ; présenté au saint baptême par Louis Bastidon et par Anne Gautier sa sœur.

Présents François Verdier, aubergiste et Simon Millet, fabricant de bas (David Roux, pasteur)

- L'an 1777 et le 20 octobre, par moi Guillaume Bruguière, a été baptisée Anne, née le 2 dudit mois, fille légitime de Jean Blisson et Anne Blisson, habitants de Barjac, présentée au saint baptême par Louis Jumas, de St. Jean de Maruéjols et par demoiselle Marie Georges, de Barjac, sa marraine, ne sachant signer ; le père a fait avec les témoins et le parrain et sr. Louis Chapelier, ménager de St. Jean

et Pierre Comte, ménager de St. Jean, diocèse d'Uzès (Guillaume Bruguière, pasteur)

- Le 17 janvier 1777, j'ai baptisé Jean, né le 2 du courant, fils légitime de Louis Bastidon et de Suzanne Vincent, habitant au mas d'Uzac, paroisse de Barjac, diocèse d'Uzès. Son parrain est Jean Belleville, son oncle, et sa marraine Suzanne Lesieur ( ? ) de Barjac. Présents Yvan Alzas et sr. Paul Bastidon. Signent avec le père et le parrain, Belleville, Bastidon, Alzas (Privat, pasteur)

- L'an 1780 et le 3 février, j'ai baptisé Louise, fille légitime de Jean Blisson, ménager et d'Anne Blisson, de Barjac ; elle est née le 1<sup>e</sup> de ce mois. Son parrain Louis Blisson, son oncle maternel et sa marraine Louise Verdier, habitants Barjac. Les témoins sont Jean Chapelier et Louis Bastidon, ils signent comme moi (Saussine fils, pasteur)

- L'an 1780 et le 17 août, baptême de Alexandre et Paul Louis, fils légitimes et jumeaux de Louis Bastidon, ménager et Suzanne Vincent, de Dugas, paroisse de Barjac. Le parrain d'Alexandre est Alexandre Péchaire et demoiselle Marie Louise Guez. Louis Paul a été présenté par Paul Bastidon et Marie Bastidon, oncle et tante d'iceux. Ils sont nés le 14 du même mois. Les témoins sont Alexandre Roux et Scipion Jacques ; ce dernier n'ayant pas su signer a fait une croix (Saussine fils, pasteur)

- Ce jour d'hui 23 janvier 1782, par nous pasteur soussigné, a été baptisé Louis, né le 20 du courant, fils légitime de Louis Blisson, ménager et demoiselle Louise Verdier, de la ville de Barjac ; présenté au saint baptême par Jean Blisson, son oncle et

demoiselle Anne Blisson, sa tante du même lieu, en présence de Louis Bastidon, du mas d'Uzac, paroisse de Barjac et Pierre Fabre dudit Barjac.

Signés avec le père et le parrain, les autres ne sachant (A. Soulier, pasteur)

- L'an 1782 et le 23 octobre, baptême de Jeanne, née le même jour, fille légitime de Jean Blisson, ménager du lieu d'Uzac et Anne Blisson, aussi de Barjac.

Présentée au saint baptême par Louis Blisson, son oncle maternel et Célestine Joyeux, par Suzanne Vincent, femme de Louis Bastidon du mas d'Uzac.

Présents Louis Bastidon et Jean Fustier, vouturier de St. Jean, signés avec le père, le fermier et moi pasteur (A. Soulier, pasteur)

Quelques remarques sur ces courtes communications :

- Concernant le décalage de dates entre la naissance et le baptême, pour certains, il ne faut pas oublier que malgré une moindre répression depuis l'affaire Calas, nous ne sommes pas encore à l'Édit de Tolérance de 1787 et les pasteurs sont toujours pourchassés et obligés de se cacher, c'est encore la période du Désert et ils sont donc itinérants ; les fidèles sont donc obligés d'attendre le passage d'un pasteur pour procéder à leurs actes religieux.

- Ces quelques actes nous signalent quelques familles fidèles à leur foi et qui n'ont pas abjuré, contrairement à beaucoup d'autres (mais avaient-elles le choix, face aux menaces des dragonnades ?).

On retrouve les mêmes Alzas, Bastidon, Belleville, Blisson (1),

Champetier, Chapellier, Conte, Fabre, Fustier, Gautier, Georges, Guez, Jacques, Joyeux, Jumas, Péchaire, Roux, Salet, Verdier, Vincent, tous témoins ou acteurs interchangeables, parce que plus ou moins parents ou alliés.

(1) - Cette famille Blisson, a été importante à plus d'un titre, pour Barjac, les derniers descendants indirects de cette famille sont Gérard et Raoul Monteil, dont la maman était la Marthe Blisson.

- On remarquera également les différentes graphies pour le Mas d'Uzac

#### Reconnaissance de l'état-civil des protestants

Ça y est, l'Edit de Tolérance a été proclamé et les protestants vont enfin pouvoir « récupérer » leur identité, c'est-à-dire faire reconnaître tous les actes qui ont été établis dans la clandestinité, au Désert ; mais pour cela ils doivent se présenter devant les autorités officielles pour faire enregistrer les naissances et les mariages, car refusant de présenter leurs enfants aux curés des paroisses, ceux-ci ne pouvaient être enregistrés et donc, n'avaient aucune existence légale. Il en était de même pour les mariages qui avaient été passés devant notaire et bénis par les pasteurs itinérants.

La Révolution gronde, des changements importants se préparent, c'est dommage que cela se soit passé dans un bain de sang, car il y avait des formes et des moyens plus pacifiques pour réaliser ces changements indispensables.

- L'an 1788 et le 24 septembre par devant nous Jean-Baptiste d'Augier, chevalier, conseiller d'Etat, lieutenant général du Grand Bailliage de Nismes se sont présentés : Me. Jean Guez, notaire royal, fils majeur et légitime de feu Jean Guez et de demoiselle Jeanne Blisson, et dame Suzanne Bastidon, fille majeure et légitime de feu François Bastidon et demoiselle Marguerite Brunel, habitants de la ville de Barjac au diocèse d'Uzès ; lesquelles parties assistées de Me. Antoine Hercule Nadal, avocat postulant, habitant Barjac et St. Jean et autres Vigne père et fils et Etienne Boisset, habitants du

même lieu de Lavigne, paroisse de St. Sébastien d'Aigrefeuille, diocèse d'Uzès, ont déclaré que le 21 janvier 1743, elles contractèrent mariage devant Me. Griolet, notaire de ladite ville et le 27 septembre suivant elles se prirent en légitime et indissoluble mariage et se promirent fidélité.

Que de leur union dont elles ont la preuve, il existe 4 enfants qui ont été baptisés et ont nom

- François Henri, né le 5 janvier 1746

- Anne Paulette, née le 6 avril 1754

- Louis Alexandre, né le 22 mai 1756

- Jeanne Mélanie, née le 27 octobre 1761

Et ont, lesdites parties signé avec nous

-----

- L'an 1788 et le 24 septembre par devant nous Jean-Baptiste d'Augier, chevalier, conseiller d'Etat, lieutenant général du Grand Bailliage de Nismes se sont présentés :

Henry Guez, avocat postulant, fils majeur et légitime de Jean Guez, notaire royal et de dame Suzanne Bastidon et dame Marie Fabre, fille majeure et légitime de feu Claude Fabre, bourgeois et dame Jeanne Bruguer, habitants de la ville de Barjac au diocèse d'Uzès ; lesquelles parties assistées de Me. Antoine Hercule Nadal, avocat postulant, habitant Barjac et St. Jean et autres Vigne père et fils et Etienne Boisset, habitants du même lieu de Lavigne, paroisse de St. Sébastien d'Aigrefeuille, diocèse d'Uzès, ont déclaré que le 5 juin 1782, elles contractèrent mariage devant Me. Guiraud, notaire royal de St. Ambroix et le même 5 juin, elles se prirent en légitime et indissoluble mariage et se promirent fidélité.

Que de leur union dont elles ont la preuve, il existe un fils baptisé au nom de :

- Jean Henry, né le 21 juillet 1783

#### Autres actes intéressant l'histoire locale

Ces éléments sont intéressants à plus d'un titre, on verra la construction de la porte haute de la ville, du mur de l'Esplanade sur 90 mètres, la démolition par les Réformés, de l'église qui ne peut être que celle de St. Laurent de Malzac, les catholiques chassés de leurs maisons, les mesures de solidarité, l'horloge de

l'église, divers consuls...

•- Par délibération des habitants catholiques de Barjac du 6 octobre 1618, ont donné pouvoir à Me. Honoré Gueydan, la somme de ... pour subvenir aux habitants catholiques en vertu de leur obligation.

•- Me. Honoré de Gueydan, docteur et avocat qu'il avait assisté auparavant, puis le 6 d'octobre 1618, sans pour cela faire les poursuites contre ceux qui auraient assisté à la démolition de l'église de Barjac, quels étaient les habitants rebelles dudit lieu et des lieux circonvoisins qui étaient de même party qui, pour contraindre les consuls dudit Barjac qui faisaient profession de la R.P.R., de leur donner un prédicateur et secondaire d'autant qu'ils étaient obligés de faire faire le service divin comme Rantier (?) du St. Prieur dudit Barjac et pour faire lesdites poursuites auraient donné charge audit Sr. de Gueydan, d'emprunter certaines sommes qu'ils avaient fait, ayant emprunté les sommes suivantes apert de l'extrait de la délibération du 16 octobre 1618

•- Secours de 500 livres aux Capucins de Barjac, diocèse d'Uzès, dont l'établissement est d'une utilité très considérable pour la religion

(ADG, C<sup>2</sup>, 1664)

(Les Capucins, en provenance d'Avignon, ont été appelés par la comte du Roure pour venir évangéliser la population de Barjac et la faire retourner dans le giron de l'église romaine)

•- En vertu de la déclaration de juin 1548, saisie devant le Parlement de Toulouse (Toulouse) des droits de feudes pour être employés sans aucun avertissement aux réparations des grands chemins, comme aussi qu'il soit fait défense à toutes sortes de rouliers d'abater à leurs charrettes plus de 4 chevaux (ils en mettaient jusqu'à 12), depuis le 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 1<sup>er</sup> mai

(ADG, C<sup>2</sup>, 1664)

•- Lettres confirmant l'établissement de l'hôpital de charité de Barjac

(ADG, B1, 11 septembre 1772)

•- Autorisation donnée par le pape à François de Barjac, prêtre, ancien religieux césarien de Colombier, monastère supprimé, à posséder toutes sortes de bénéfices ecclésiastiques

(ADG, B5, signature de cour de Rome du 29 janvier 1780)

•- Réintégration de Pierre de Laporte dans la possession du prieuré de St. Laurent de Barjac (Malzac) (ADG, B1, 17 mars 1506)

•- Assemblée à Uzès le 2 juin 1580, sans distinction de religion, de la Noblesse et du Tiers Etat pour mettre fin aux meurtres et pillages dont souffrent les habitants, contrairement aux édits de pacification qui protestent de son obéissance au roi de France et de son dévouement au roi de Navarre, chef et protecteur des églises de France et au duc de Montmorency, maréchal et gouverneur du Languedoc.

(ADG, C)

•- Testament du 5 juin 1682 de Pierre Blisson qui veut être enterré au cimetière de Mrs. de la R.P.R.

•- Suivant ordonnance du 26 novembre 1633, cette partie est passée pour en estre compaignon des habitants du lieu faisant profession de la R.P.R. (Religion Prétendue Réformée)

Et pour ses frais ladite Communauté de Barjac pour la réfection du pré et état de celui de leurs habitans au pied de la ville, la somme de 583 livres sera levée aussi 1.468 livres 6 sols 5 deniers sur les habitants faisant profession de la religion prétendue réformée, y compris la somme de m.l.x.x. et x (rectifiée 6) (soit 1.076 livres) et le surplus montant 1.715 livres 1 sol 8 deniers pour les contribuables du lieu également sans aucune distinction (de religion)

•- Etat des sommes que les habitants catholiques de Barjac doivent aussi et par dessus les autres sommes cy-devant vérifiées le 27 novembre 1633 par messieurs les consuls et députés pour sa majesté pour la vérification des comptes de la Communauté.

En premier lieu nous sera répondu : Messieurs, que pendant la guerre des années 1621 et 1622, lesdits habitants catholiques de la ville de Barjac auraient été sortis et chassés avec grave violence de leurs habitations pour aussi ladite ville dans la rébellion, ayant demeurés éloignés de leurs habitations jusqu'à l'an 1622, qu'ils dient, nous auraient donné le pain dans la présente province. Après laquelle les habitants catholiques étant assemblés, avaient confirmé en la charge de leur syndic.

## Mieux connaître son village. Quelques actes protestants de Barjac R.P.O.

à- Etat des dettes des consuls de la communauté de Barjac au diocèse d'Uzès que les consuls modernes, dudit lieu, remontent devant Monseigneur, leur communauté députés pour le roi pour les vérifications des tailles de sa Province du Languedoc.

- François Blisson, pour la construction de la muraille de l'esplanade de la porte haute dudit Barjac, suivant le prix fait baillié audit Blisson, à raison de 4 livres par canes, contenant 45 canes (1), la somme de cent huitante (180) livres remettant leur entière délibération baillié prisaient contenant nomination du rapport dudit baillié donné pour procéder à la vérification du canage (2) du travail

(délibération du xii (12) septembre 1660, pour la construction de la muraille)

(1) La cane de Barjac valant à peu près 2 m.

(2) La métrage de l'ouvrage réalisé

•- Me. Jean Robaud, remissaire de Me. Destival, docteur en médecine de la ville du St. Esprit, la somme de 120 livres due audit Destival pour l'avoir obligé à faire résidence dans ladite ville de Barjac pour l'utilité du public, laquelle somme lui fut accordée par délibération prise en conseil général des habitants étant ladite délibération du 26 décembre 1652.

•- Aux pauvres de la ville de Barjac la

somme de septante une (71) livres, 14 sols, 7 deniers, à eux remise par Mrs. Louis Mellignon et Paul Blisson, créanciers de la communauté par la clôture du compte par eux de l'administration consulaire de l'année 1648

•- Aux pauvres de la ville de Barjac la somme de 108 livres à eux remise par Charles Troulier, créancier de la communauté par la clôture du compte-rendu en qualité de consul de l'année 1656

•- Aux pauvres de la ville de Barjac la somme de 300 livres contenues en la quittance, étant obligé en leur faveur, laquelle somme a faite Daniel Bonhomme, consul en 1662

•- La communauté de Barjac doit encore en 1678 au recteur des pauvres de l'hôpital, 279 livres, 14 sols, 7 deniers

•- Mouvement démagogique antérieur au 2 décembre 1851 :

- Etat général des sociétés de couleur radicale existant dans le ressort de Nîmes : La Société Démocratique de Barjac.

•- Mines de lignite en 1866  
Barjac, concession du 12 juillet 1834 pour 416 hectares, 12 mineurs de fond et 3 à l'extérieur pour un tonnage annuel de 14.300 quintaux métriques.

Louis Raymond

## Activité de R.P.O. pour 2007

### Sorties - Voyages :

- 10 mars, Moulin de la Mouleyrette à Cognac et Musée du Pompier à St. Hippolyte du Fort (26 p.)
- 4 et 5 mai, en car, Pont en Royan, Choranche, Romans (24 p.)
- 15 septembre, Beaucaire, Via Domitia, mas gallo-romain des Tourelles, abbaye troglodyte de St. Roman (18 p.)
- 06 octobre, Malons, Elze, exploitations minières du Chassezac (25 p.)

### Conférences - Animations diverses :

- 13 janvier, St. Jean de Maruéjols, Galette des Rois, film sur le Mont Bouquet
- 11 février, Barjac, Théâtre occitan, *Le Camin Castanhièr* dans le cadre des 20 ans de R.P.O.
- 23 février, Bessas, film *Le Grain de l'été*
- 24 mars, St. Privat, *Les mines préhistoriques des Cévennes* par Michel Wiener,
- 23 et 24 juin, Barjac, exposition sur *La Mémoire Collective du Village*
- 08 août, visite commentée de Barjac à un groupe de touristes américains

- 26 octobre, Bessas, *Vesprada Occitana* avec Rezzons d'Oc et Castanhabat

- 08 décembre, St. Privat de Champolos, *Cévenols et néo-Cévenols*, par Marie-Lucy Dumas

### Randonnées pédestres :

#### F.I.R.A. de Printemps

- 17 mai, - Barjac / Orgnac (Histoire et Préhistoire) (18 km.) (24 p.)

- 18 mai, - Barjac / Vagnas (En cheminant sur la Voie Antonine, sur les pas des romains et des Camisards) (15 km.) (14 p.)

- 19 mai, - St. Privat / Barjac (Ferreyrolles et Balcon de la Cèze) (18 km.) (23 p.)

#### F.I.R.A. d'Automne

- 01.11, Bessas / Grospièrres (Paysages et Patrimoine des Monts des Cruzières) (23 km.) (28 p.)

- 03.11, - St. Jean / Barjac / St. Privat (Mines du Barjaqués, édifice roman, oppidum) (23 km.) (28 p.)

#### St. Jacques de Compostelle

- 03.06, départ de Barjac pour Larceveau (15 p.)

- 04 au 12.06, marcher de Ostabat à Najera (209,6 km.)

- 13.06, retour à Barjac

Entretien des sentiers tout au long de

l'année

### Rallye Touristique découverte du patrimoine et de l'histoire du Barjaqués et des Cévennes

- 01 mai, 20<sup>e</sup> Rallye (du blanc calcaire au granit bleu, du schiste gris au grès rose et à la Résistance) (Bessas, Paysac, Thines)

### Patrimoine et divers

- 30 janvier, visite des fouilles de Nîmes

- 17 mars, Béziers, participation à la manifestation pour la défense de la langue et de la culture occitanes

- 16 avril, Barjac, participation à la réunion de défense des services publics en milieu rural

- 26 avril, rencontre pour reportage avec Jean-Michel Bovy, de Jean-François Borie, enfant de Barjac, maire de Beauville

- 09 et 10 mai, accompagner l'équipe de tournage de Jean-Paul Jaud (*Nos enfants nous accuseront*) sur un site patrimonial

- 2 juin, Barjac, participation à la manifestation de défense des services publics en milieu rural

- 17 juillet, rencontre avec le maire de Barjac au sujet du moulage de la borne militaire ou son rapatriement à Barjac

- 17 juillet, remis nouveau drapeau occitan au sommet du Puy Lacher



Les 20 ans de R.P.O. en présence des maires de Barjac, St. Privat et Rochequide

TELS SONT LES ARTICLES QUI ONT ETE RECUS EN MAIRIE SUITE A NOTRE DEMANDE AUPRES DE TOUTES LES ASSOCIATIONS.

## VIE ASSOCIATIVE : DES CHIFFRES

Association	Subventions 2007 Versées en €	Photocopies gratuites	Réunions... But non lucratif	Salles lotos, bals...
A.N.A.C.R. Roger PAUMEL	80 €	91		
Amis Sans Frontières Arlette LAGORSSE	350 €	45		
Amical Club Bouliste Cyril GILLES	650 €	600	1	
Amicale des sapeurs				
Pompiers Volontaires Aurélie AUGIER	300 €			1
APE Ecole Publique Céline CAVALIER	2 300 €(voyage au Futuroscope)	336	1	1
APPEL Marie-Christine MAILLE	1 400 €(voyagé à Paris)	100	1	
Arc Club Pascal WAUQUIER		50		
Art Plaisir Anne FLANDIN	€100 €			
Association Art'tatouille - théâtre	1 000 €	4		
BACN Jacques ALLIO	300 €	50		
Babby Billard Barjac Tomas Ribeiro-Simoës		210		3
Barjac Histoire Locale Claude GIRALDT	250 €	760		
C.A.D.I.R TALOUARN	160 €			
Centre Socio-Culturel Nicole MAILLE	100 €		2	
Chant Libre Jean-Michel BOVY	12 000 €	2 340	2	7
Chorale "Col Canto" Marie-Claire AYMARD	450 €	1 041		
Chorale Lascia Fare Mi René GUELIN	450 €	1 590	4	
Club de l'Amitié Pascal BAEZA	40 €			
Club La Belle Epoque Edith EUZENNE	250 €	852	3	2
Comité d'Expansion Josette TASSY			2	
Comité des Fêtes Cédric DONNEE	11 000 €	440	2	5
Comité paroissial		1 300		1
Eglise Réformée Monique FOLE				1
El Torino Jean-Luc DUMAS	1 500 €	100	1	4
Espoir Cycliste Nimois René ALBOUY	3 500 €		1	
Etoile Sportive Barjacoise Cyril GILLES	4 300 €	295	1	1
FNACA Louis RAUX	100 €			
FNATH- MUTILE Bernadette LASHERMES	70 €		1	
FNIRP- déportés	50 €			
Judo Club Nicolas DELBOS		300		
Les Arbousiers Rayonnants PRADON	150 €	2 030		
MAYEKO Dany BALMELLE	100 €	471	1	
Médailles Militaires Claude PATELA	40 €			
Mineurs Retraités Gérard MONTEIL	160 €			
Office de Tourisme Alain LEVEQUE	26 000 €			
OGEC J-P. DEVILLIERS		200	2	
R.A.S.E.D.	300 €			
Racine et Patrimoine Occitan Alain BESSON	350 €		1	2
Rando-Cèze Michèle GAUSSIN	300 €	710		
Section Locale des Déportés				
Jacqueline TALOUARN	50 €			
Société de Chasse Serge EVESQUE	160 €	60	2	
Société Musicale "Les Enfants de Barjac"				
Marie-France SARRAZIN	2 000 €			
	dont 840 €pour location local	1		
Sport Plaisir Simone MATHIS	100 €	68		
Sté Chasseurs Sangliers Yves SOULIER		15	1	
Tennis Club Bruno BORIE	1 300 €+			
	300 €subvention exceptionnelle			
UCIAP PL Arlène LIOTARD		1 400		
UFAC André DE PONCELLE	40 €			

A noter également que le Conseil Municipal a voté les subventions exceptionnelles suivantes :

500 € au CIVAM Bio du Gard pour l'organisation de la Foire Bio, le 29 juillet ;

1 000 € au SIVOM Ecole de Musique Sol en Cèze pour l'organisation des Rencontres Hautbois

400 € à la Section Locale des Déportés pour l'organisation de la remise de la Légion d'Honneur à Mesdames Roucaute et Talouarn.



Les 100 ans de Madame Hilaire Juliette,  
(née le 12 octobre 1907), chez ses enfants.

Trois Bébés nés en mars 2007,  
ensemble à la maternité -  
Thibaut - Leo - Carla



## L'ETAT CIVIL 2007

En 2007, il a été enregistré à l'Etat Civil de la Commune :

### NAISSANCES

AGMIEL Amanda Eloïze Jeanne,  
04/12/2007 à ALES  
BARBUSCIA Ryan Pascal Karim,  
28/11/2007 à ALES  
BEAUCHAUD Léna Inma Claire-Lise,  
24/12/2007 à ALES  
BENABBAS Marwan, 09/12/2007 à  
ALES  
BLISSON Kenza Marie, 04/09/2007 à  
ALES

BORIE Léo Paul, 08/03/2007 à ALES  
BOUKHELIFA Moty, 26/08/2007 à  
ALES  
BROWN Liam Marcus, 06/01/2007 à  
ALES  
ESPENEL Soen Christophe,  
27/06/2007 à ALES  
GOSSELIN Zoé Camille Emma,  
07/07/2007 à MONTPELLIER  
MANTOZ Aissandre Lucie Suzanne,

24/03/2007 à ALES  
MATHEVOT - SICARD Garence Kanzo,  
24/06/2007 à BAGNOLS SUR CEZE  
MERCADIER Océane Nicole,  
26/07/2007 à ALES  
MIRA Margot, 27/11/2007 à ALES  
PELLET Thibaut Brieuc, 05/03/2007 à  
ALES  
RAGUX Jérôme Jean-Claude Francis,  
27/01/2007 à ALES

ROCHE Mathéo Cyril Jean-André,  
01/02/2007 à ALES  
TIMMS Sophie Elène, 31/12/2007 à  
BAGNOLS SUR CEZE  
VUITTENEZ - BOYER Mohira  
05/01/2007 à BARJAC  
ZAYTOUN Ziad Mohamed,  
13/01/2007 à ALES

### MARIAGES

AYMARD Nicolas Jean-Michel et PRIGENT Héloïse, le  
02/06/2007  
BARBERO Patrick Georges Jean et FLANDINET Brigitte  
Chantal Augusta, le 11/07/2007

GOETINCK Hervé Michel et GRIMAILT Corinne Peggy  
Germaine, le 01/09/2007  
LAFFUT Eric Serge Simon Gabriel et BOUKORRAS  
Sabine Louise Jacqueline, le 27/10/2007  
MEKHEFI Abdellaziz et KECHMAR Houria, le 03/02/2007

PAYX Florian Jean-Louis Bernard et LONCHAMPT  
Annette Yvonne André, le 01/09/2007  
THIBOD Frédéric Bernard et M'SA MOHAMED  
MZIMBA Feharia, le 15/09/2007

### DECES

ADAMCZYK Sophie Veuve DRATWAK, le  
18 mai 2007 à ALES  
BEISSIER Marie Pauline Virginie Veuve  
VEYRAC, le 13 novembre 2007 à  
BARJAC  
BERTRAND Louis Auguste, le 07  
septembre 2007 à BARJAC  
BERTRAND Raymonde Marie-Louise  
Veuve DEGRAND, le 29 mai 2007 à  
VALLON PONT D'ARC  
BLAZIN Auguste Marius, le 12 janvier  
2007 à ALES  
BOISSIN Vincent, le 19 octobre 2007 à  
BARJAC  
COMTE Jean Joseph, le 16 décembre  
2007 à BARJAC  
COSTE Emilie Alfred, le 25 mai 2007 à  
ALES

ELMENDORF Madeleine Gabrielle, le 24  
janvier 2007 à BARJAC  
ESNOUF Fernande Lucienne Veuve  
ERROT, le 04 mai 2007 à BARJAC  
EUZENNE Yannick Myriam, le 11 avril  
2007 à BARJAC  
FISCHER Hilda Catherine Veuve GUYOT,  
le 18 juin 2007 à ALES  
GANDON Jeanne Elisabeth Veuve  
CEYSSON le 13 mai 2007 à BARJAC  
GILLES Yves Guy, le 02 novembre 2007  
à ALES  
JAUSSAUD Elic Paul, le 30 novembre  
2007 à BARJAC  
LAPLANCHE Lucie Veuve MONNERET, le  
14 décembre 2007 à BARJAC  
LOCHE Reine Alberte Veuve PASCAL, le  
26 août 2007 à BARJAC

LOVERA Yvonne Epouse CLEMENT, le  
26 décembre 2007 à BARJAC  
MATHON Raymonde Marie Veuve  
DESSUS, le 07 avril 2007 à BARJAC  
MIGNOT Jacques Henri Alphonse, le 21-  
mai-07 à BARJAC  
MONNERET Monique, le 14 février 2007  
à ALES  
NOGA Irène, le 30 décembre 2006,  
PONT ST ESPRIT  
RAOUX Henri Marie, le 20 juillet 2007  
à BARJAC  
REBERA Raymond Jean, le 15 juillet  
2007 à BARJAC  
RIBÈYRE Yves Henri Emile, le 23 août  
2007 à BARJAC

ROMNA Paulette Simone Adrienne  
Epouse MARTINEZ, le 04 juillet 2007 à  
ALES  
SEPPE Aimé Léon, le 15 juillet 2007 à  
BARJAC  
SEPPE Julia Maria Veuve MONTEIL, le  
18 août 2007 à ALES  
THEROND Yvonne Julie Veuve  
GALLARD, le 02 juillet 2007 à BARJAC  
VAST Henri Louis, le 30 mars 2007 à  
BARJAC  
VINCENT Marie Josephine Veuve  
LAURENT, le 13 septembre 2007 à  
BARJAC  
WATY Nicole Marcelle Veuve COUDERC,  
le 28 novembre 2007 à ALES

## Marcel ARNAUD



Marcel est né le 29 mars 1937 à Dijon. A 2 ans, tu déménages pour Morez, la capitale de la lunetterie Française.

Dès l'âge de quatorze ans tu vas embrasser la belle carrière de lunetier. Grâce au savoir faire des anciens, merveilleuse noblesse de la classe ouvrière, qui vont t'apprendre les rudiments du métier, tu vas d'abord être affecté à la fabrication, ou, comment à partir d'un banal morceau de fil de fer réaliser une paire de lunettes.

Gravissant un à un les échelons du métier, tu vas terminer comme galvano, le trempage de la lunette dans l'or, le palladium ou l'argent.

Tu as tout juste 18 ans lorsque les beaux yeux de Colette te font craquer. De votre union naîtra Martine que tu as le bonheur de voir vivre non loin de chez toi. Depuis toujours sportif assidu, pratiquant toute les activités physiques au niveau populaire sans jamais vouloir goûter à la compétition. L'envie d'être au

service des autres te motive pour fonder un club de canoë-Kayak en 1965.

En 1966, lors d'une descente des gorges de l'Ardèche, tu découvres la beauté sauvage de notre région et déjà l'envie de venir y résider à la retraite te tenaille.

Ce sera chose faite en 1997 après des années de séjours estivaux.

Mais, si tu le veux bien, revenons quelques instants dans le jura. Le besoin de contact est au nombre de tes motivations, pour, en 1973, intégrer le comité des fêtes de Morez, d'abord comme trésorier puis en 1975 à la présidence pour 10 ans de règne. Un double quinquennat en quelque sorte, qui ravirait nombres prétendants au siège suprême.

Tu fondes également entre temps la SPA locale. Barjacois depuis peu, tu rencontres Edouard Chaulet qui te pousse au comité des fêtes.

C'est ainsi que tu succèdes à Jeannot Ollier. Tu vas dès lors t'employer à poursuivre la dynamique impulsée par tes prédécesseurs.

En effet Barjac va connaître des « votes » sans précédents avec des spectacles de variétés prestigieux tels que Gilles Péligrini, la compagnie du soleil ou Tony Brans.

Ce même Tony Brans que Marcel a réussi à faire produire pour une aubade privée lors du téléthon 2003.

Associée à la castagnade de chant libre, cette aubade fut un grand moment de bonheur.

Tu es d'ailleurs avec le comité des fêtes l'un des fondateurs du téléthon Barjacois dans lequel tu t'investis sans compter chaque année.

Fibre associative quand tu nous tiens !

Après avoir éprouvé le besoin de souffler un peu et de ressourcer dans de multiples descentes des gorges de l'Ardèche, la deuxième patrie, et des allers retours enseignés dans le jura de ton enfance, l'année 2006 te voit reprendre la présidence de ce comité qui te tient tant à cœur.

Tu modestie dut telle en souffrir, cette distinction s'adresse également aux nombreux bénévoles que tu as su impliquer dans cette belle aventure : Jean-Louis, Michelle, Marcel, Isabelle, Colette, Annette, Francis, Yves, Fabrice, Sylvain, Corinne, Céline, Elise, Cathy, Tom, Stéphane, Laetitia, Sandrine, Rudy et tous ceux encore plus anonymes qui se reconnaîtront.

En effet, ils sont nombreux autour de toi à offrir d'eux même tout au long de l'année, du carnaval aux brocantes, des lotos au téléthon, des fêtes au réveillon. Et tout cela dans une ambiance qui n'inspire pas la mélancolie.

Si le comité des fêtes était déclaré d'intérêt public, Marcel serait ministre de la joie de vivre !

Enfin, Marcel, tu as su, en quelques années, dans un village où il faut parfois plusieurs générations pour s'intégrer, être aussi connu qu'Edouard Chaulet ou Jean St Pierre que d'aucuns appellent Pepone et Don Camilo.

Pour toutes ces raisons, au nom du conseil municipal, mais aussi pour les liens d'amitiés qui nous unissent, j'ai le bonheur de te remettre la médaille de citoyen d'honneur de la ville de Barjac.

Bruno Divol

## Marie-France SARRAZIN et l'harmonie "Les enfants de Barjac"



Marie-France est née à Uzès, mais c'est à Bagnols/Cèze que la famille s'installe alors qu'elle n'a que deux ans. Elle y restera 23 ans et son enfance sera musicalement marquée par la personnalité de son père, musicien, clairon, chef de la fanfare de Bagnols/Cèze.

Elle épouse Patrick, viticulteur. De cette union naîtront deux enfants : Jérôme et Sandrine. Les petits

enfants du claron deviennent respectivement : Jérôme, trompette à 10 ans et Sandrine, saxophoniste à 12 ans. Jérôme ici présent est toujours trompette à l'harmonie, et ce sont ses études qui n'ont pu permettre à Sandrine d'y rester. Mais nous attendons son retour !!!.

En Novembre 92 Marie-France succède à Monique Sarrazin comme présidente des "Les enfants de Barjac". Faut-il rappeler ici combien votre association participe à la vie de notre village et ponctue les dates de nos festivités : Toutes les fêtes nationales (8 mai, 18 juin, 14 juillet, 11 novembre, 19 mars etc.) les déportés, la FNACA Fête votive, El torino, Fête des écoles, la sainte Cécile, Fête de la cave, Foire aux chevaux, le téléthon, à la maison de retraite, les pompiers, les deux brocantes et je suis sûr que j'en oublie. Mais vous êtes aussi Madame et Messieurs les ambassadeurs de notre village lorsque vous portez votre musique en dehors de nos murs à St Privat de Champclos à St Jean, à Alès, à St Ambroix, à Bollène, et lorsque certains de vos musiciens apportent bénévolement leur concours et

leur savoir à l'orchestre des élèves de l'école de musique intercommunale. Votre musique est de celle que l'on fait avec son cœur, avec son souffle, avec ses tripes, et elle est vivante car vous la partagez immédiatement avec ceux qui l'écoutent. C'est pour tout cela qu'à travers vous Madame, nous avons voulu encourager vos musiciens ce soir.

Mais vous m'avez fait part, des inquiétudes des musiciens quand au devenir de l'harmonie et à la relève des anciens. J'ai senti aussi dans vos propos vos regrets et la nostalgie que vous avez de la petite école de musique communale à petit prix qui avait formé tous ces musiciens. Le Conseil Municipal tient à vous rassurer. L'école de musique intercommunale et départementale dans laquelle Barjac est pour un tiers partie prenante doit être une pépinière pour toutes les harmonies, à commencer par la notre. Nos délégués en ont reçu la mission. Depuis cette année nous avons mis en place un programme de découverte d'instruments languedociens faisant partie de notre culture (hautbois, tambours) et des instruments d'harmonie en essayant d'y sensibiliser

les jeunes. Des virtuoses accompagnent au festival les ouvertures et ces influences sont musicalement positives.

Malheureusement, nous ne sommes pas aidés en cela par les médias (Presse, télévision, vidéo, Internet...) qui n'en ont que pour la musique en

conserve, celle qui fait des sous.

Nous ne pouvons compter que sur nous mêmes. Vous pouvez compter sur nous car nous ferons tout pour que vivent les enfants de Barjac.

Madame, messieurs, pour la joie que vous nous apportez, pour votre généreux dévouement, en

remerciements de tout le village et au nom du Maire et du Conseil Municipal,

J'ai le plaisir de vous remettre la médaille de citoyen d'honneur de Barjac.

René GUELIN

## Roger PAYEN : des dessins pour franchir les grilles du désespoir



### Une œuvre découverte, après 60 ans d'oubli

C'est en mai dernier, à Balazuc en Ardèche que pour la première fois ces dessins, enfermés dans une valise depuis plus de soixante ans sont montrés au public. Une œuvre remarquable, deux cent cinquante dessins au total, qui racontent les 18 mois d'internement de Roger Payen à la prison de la Santé en 1943/44.

Une exposition que l'on doit au travail d'une jeune chercheuse, Martine Garcin, qui a exhumé ce témoignage historique des tiroirs de l'oubli.

C'est le 12 septembre dernier que se tenait au Château de Barjac le vernissage de cette exposition intitulée « Parcours santé », réunissant autour de l'artiste Roger Payen, Jacqueline Talouarn, représentante de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes, Edouard Chaulet, Maire de Barjac et Michèle Pelatant, Adjointe à la Culture.

En 1925, Roger Payen a douze ans quand il visite l'exposition des arts décoratifs. Il est impressionné par les pavillons novateurs de l'URSS de l'Architecte Melnikov et le pavillon Le Corbusier, manifeste de la nouvelle architecture. Il sera marqué à vie par le courant artistique développé par Jeanneret, Ozenfant et Fernand Léger.

A 14 ans, le jeune Roger débute ce qui sera sa carrière de décorateur et d'architecte d'intérieur en entrant à l'atelier de création de meubles de style Soubrier, Faubourg Saint Antoine.

Chez le sculpteur Naoum Aronson, il fera connaissance de nombreux intellectuels et hommes d'action engagés dans le mouvement de la paix : Henri Barbusse, le dessinateur Masereel, Lounat Charsky Ministre de la Culture d'URSS et surtout Romain Rolland, Prix Nobel de Littérature, qui le guidera dans ses choix littéraires.

En 1931, il adhère au Parti Communiste Français et s'unit librement à Suzanne Deguéret, une vie partagée durant 73 ans, jusqu'au décès de Suzanne en 2004.

En 1936, sous le Front populaire, il sera un des responsables d'un camp de la paix à Draveil (91), pépinière de futurs résistants comme Pierre Georges (Colonel Fabien) et Maurice Le Berre (bataillons de la jeunesse).

En 1939, il est contraint à la clandestinité, ses activités artistiques de décorateur lui serviront de couverture. En juin 40, à l'arrivée des troupes

allemandes, il devient membre du triangle de direction de la région Paris sud du Parti Communiste Français, avec Mary Besseyre et Maurice Lacazette (ces deux derniers seront arrêtés et fusillés).

Le 2 mars 1943, il est arrêté à son tour, ainsi que sa femme. Après avoir été interrogés et torturés par les brigades spéciales, ils seront l'un et l'autre emprisonnés, Roger à La Santé et Suzanne à La petite Roquette.

En prison, Roger Payen deviendra, vite responsable politique des détenus politiques. Leur mission première : maintenir au plus haut le moral et l'espoir des prisonniers.

C'est ainsi que Roger entame une œuvre de peintre qui a pu être admirée du 12 au 23 septembre dans les salles du Château de Barjac.

A sa sortie de prison, en août 1944, il devient correspondant de guerre et participera à la première « Humanité » non clandestine et tiendra la rubrique culturelle de l'Humanité, jusqu'en 1947, date à laquelle lui succèdera Jean-Pierre Chabrol.

Il sera ensuite membre du comité directeur de l'union des arts plastiques et poursuivra son métier de décorateur sa vie durant. Toujours actif de la vie politique, il sera élu au Conseil Municipal de Draveil de 1947 à 1969, année à laquelle il se retire en Ardèche à Balazuc où il vit toujours aujourd'hui.

Jean TALOUARN

## LE CONCILIEUR DE JUSTICE

### RAPPORT D'ACTIVITE 2007

50 affaires sur 18 communes • 101 visites reçues ou rendues • 241 personnes rencontrées • 26 affaires réglées

C'est le bilan schématisé de l'année qui vient de s'écouler. Au cours de l'année 2007 j'ai en effet rencontré 241 personnes lors de mes permanences ou sur les lieux des litiges.

J'ai pris contact avec les Maires ou leurs représentants pour les informer, solliciter leur avis, prendre connaissance des POS, PLU, règlements d'urbanisme, usages locaux, ....

Les problèmes soulevés sont souvent liés :

- aux nouvelles constructions qui viennent « perturber » les habitudes des « anciens »
- aux achats de vieilles bâtisses imbriquées les unes dans les autres avec des droits de passage, des servitudes

connues, reconnues ou contestées

- aux arbres très âgés qui ont pris leurs aises et gênent les « nouveaux nraux » parce qu'ils font de l'ombre et sèment leurs feuilles sur les piscines ou les terrasses.

- à l'écoulement des eaux de pluie modifié par des travaux et les conséquences pour les voisins de dessous, ...

Bref l'apport de nouvelles populations contribue très largement au développement des problèmes de voisinage et nécessite une bonne connaissance du code civil.

Sur les 50 « affaires » de 2007, 26 ont été réglées, permettant souvent des contacts inespérés entre voisins, débouchant sur des relations cordiales sinon amicales et les remerciements des antagonistes repentis.

Dans ce cas c'est une satisfaction pour le conciliateur.

Pour les litiges non résolus, la patience, la persévérance et de nouvelles prises de contact peuvent déboucher sur un

rapprochement des points de vue et l'espoir d'un règlement amiable.

Je reçois énormément de communications téléphoniques pour des demandes de renseignements sur tous les sujets : les ventes à domicile, les coût des réparations dans les garages, les impôts locaux, les relations familiales, le bruit, etc.

Le simple fait d'écouter tous ces correspondants avec compréhension et patience leur procure une grande satisfaction.

Les aider à s'orienter, à faire un coureur vers la personne susceptible de prendre en compte leur problème les satisfait encore plus.

C'est le côté social de la fonction de conciliateur.

Georges DIDIER



Agence immobilière Sud Soleil  
Place J. Conte



Couleurs d'antan - Mira Frères  
L'Esplanade



Estelle et Jean-Paul Four - Boucherie  
Place Dr Roques



Extra - Electroménager  
Place Ch. Guynet



Fabien Brusselle -  
Ent. SARRAZIN Frères



Samuel Fiote -  
Masseur kinésithérapeute



Four Evelyne, infirmière



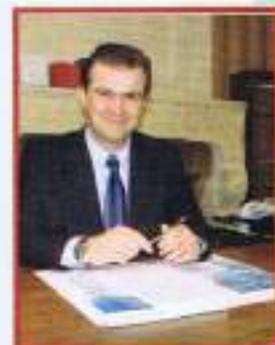
Grégory Allosio - Le Chêne Vert



M. & Mme Hubert - Epicerie  
Porebe de la Mairie



M. & Mme Sigonneau - Réparation moto  
Le Moulin à Vent



Maitre Allard - Notaire



Organisation d'évènement-  
Hélène Aymard Prigent



M. & Mme Rodriguez - Shopi

POMPES FUNEBRES  
MARBRERIE  
de la  
GARDONNENQUE  
04 66 24 36 50  
24h/24 & 7j/7  
Gérard PECHIER

## SERVICES PUBLICS - "Parlons en"

*Cette année 2007 a bien sûr été marquée par la lutte de la Municipalité et des citoyens contre la fermeture de la Perception. Une pétition de 1500 signatures a été transmise au Préfet du GARD.*

### Un peu d'histoire :

Dès 1791, il existe à BARJAC un percepteur de la commune nommé FLANDIN. Il remplace les membres du conseil politique ordinaire de BARJAC qui, avant la Révolution étaient chargés de percevoir les impôts communaux. On trouve la présence d'un percepteur des contributions directes tout au long des 2 siècles qui suivront sans discontinuité.

Pour l'anecdote en l'An Neuf, le receveur de l'enregistrement et le percepteur furent « détroussés ».

En 1814, on apprend qu'André ALZAS est percepteur à vie.

Et en 2007, les craintes des Elus étaient malheureusement fondées.

Après au moins 216 ans d'existence, La Perception ferme ! Nouveau coup dur pour la ruralité. Tout le Barjaquès est concerné. Cet épisode de la Perception fût le point marquant de la politique d'abandon des Services Publics du Gouvernement, celui qui a le plus marqué les esprits, mais c'est dans leur ensemble qu'ils sont menacés. La lutte a été rude et menée sur plusieurs fronts et en collaboration avec d'autres municipalités ou organisations. Le point d'orgue, mais non la fin, de cette lutte a été la journée de défense des Services Publics organisée à Barjac le 2 juin.

Cette manifestation a rassemblé de nombreux intervenants syndicaux politiques ou simplement citoyens. Chacun est venu témoigner de son attachement aux valeurs de la République, de sa volonté de lutte. Au cours de cette journée, les Services « aux » Publics n'ont bien sûr pas été oubliés, avec le problème le plus douloureux, celui de la santé et des restrictions touchant les gardes médicales.

Menaces sur les gendarmes, l'enseignement maternel, baisse des effectifs à la Poste et raccourcissement des

horaires d'ouverture... après les restrictions concernant les Médecins de garde, voici la fermeture de la Perception.

### Trop c'est trop.

Le Gouvernement veut étrangler les Collectivités Locales, Mairies, Départements, Régions, en leur faisant porter les efforts financiers dont l'Etat était jusqu'il y a peu le responsable. Ce désengagement est le résultat de sa subordination aux marchés financiers. Mais l'acharnement du Gouvernement s'explique aussi par le fait que les Collectivités Locales sont souvent le creuset de résistances au libéralisme. Et elles sont surtout, dans leur diversité un socle essentiel de la République, de ses idéaux de liberté, d'égalité, de fraternité. Leur proximité et leur vitalité culturelle et sociale, leur rôle économique pour l'emploi, en font un moteur essentiel à notre pays, à son peuple, à leur avenir. Mais elles sont aussi, aux yeux des capitalistes ultra-libéraux un obstacle à la fameuse « concurrence libre et non faussée » de la Constitution Européenne, massivement rejetée par le Peuple Français, mais réintroduite par le Congrès.

Ils ferment la Perception pour faire des économies ? Qui en bénéficiera ? En tout cas pas le citoyen, ni la planète !!!

La délocalisation des services égale une augmentation du trafic automobile, de l'émission des gaz à effet de serre, des risques d'accidents. Où sont les véritables économies ?

Le Barjaquès bénéficie d'une qualité de vie exceptionnelle due à la proximité des services et commerces. Services Publics et Services

« aux » Publics sont intimement liés. Le transfert de la perception à Saint Ambroix enrichira les grandes surfaces de ce lieu au détriment du commerce Barjaquois.

Le Barjaquès connaît un développement sans précédent de sa population, de son économie. Cela nécessiterait un développement de ses services et non une casse systématique.

La Municipalité et la population sauront s'en souvenir lors des prochaines échéances pour résister à ce saccage du pays rural.

**Services publics.** La fermeture de la Trésorerie de Barjac vient d'être annoncée aux élus locaux.

## La « France d'après » en avance

■ Il y a peu, la municipalité et les parents d'élèves s'insurgeaient contre le gel du 5e poste d'enseignant et le non remplacement quasi systématique des absences pour congé maladie. Aujourd'hui une nouvelle étape vient d'être franchie.

C'est en effet devant Edouard Chauvet et les élus du canton sidérés que le nouveau trésorier payeur général, M. Dumoulin, est venu annoncer la fermeture de la perception de Barjac.

Sourd à tous les arguments, multiplicité des règles municipales (neuf rien que pour la commune de Barjac) choix de la trésorerie barjaquoise par la communauté de communes du pays de Cèze et des associations syndicales autorisées, aides aux élus, population en augmentation avec une part grandissante de personnes âgées réfractaires aux technologies informatiques de communication, paupérisation de certains rendant financièrement impossible l'utilisation d'un véhicule, les repré-



La réunion au cours de laquelle les élus ont appris la mauvaise nouvelle.

sentants du gouvernement rejettent les synergies et coopérations proposées par les élus. On leur a présenté une fois de plus la décision comme inéluctable et prise dans un souci de meilleure prise en compte des besoins des usagers !

A contrario, les édiles locaux ont insisté sur le caractère irremplaçable d'un service public de proximité.

Les choix promus par le candidat UMP/MEDEF n'argumentent pas d'un bel avenir pour la ruralité.

CLAUDE BERRI

12 Cévennes  
Actualité

**Services publics.** Les élus du Barjaquès et la population se rassemblent contre la fermeture de la perception.

## Vers une manifestation interdépartementale

On se souviendra longtemps dans le Barjaquès de ce lundi 16 avril. Edouard Chaulet et la municipalité avaient invité à débattre des actions à mener afin de faire cesser le désastre de la liquidation des services Publics qui s'abat sur le chef-lieu du canton, donc du canton lui-même.

A une exception près, tous les maires ou leurs représentants étaient là. Présente également l'intersyndicale des syndicats du trésor public du Gard - Po, la CGT et Sud solidaire - et enfin une salle Regain pleine à craquer de personnes de tous horizons, retraités en colère, commerçants, membres de collectifs divers et surtout nombre de simples citoyens prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes afin d'organiser la résistance à ces suppressions des services publics venant d'un pouvoir autoritaire auprès duquel toutes tentatives des élus pour négocier se sont heurtées à des refus, parfois déguisés, mais finalement toujours réels et discrétionnaires...

### Des collectivités locales transformées en collectrices d'impôts auprès de leurs électeurs

Et c'est bien de cela qu'il s'agissait ce lundi soir, une assemblée de citoyens froués, dédaignés par des technocrates et « élites » politiques qui sont toujours restés implacables que se soit pour détricoter les droits acquis des retraités, de la durée du travail, de la Sécurité sociale et du code du travail lui-même. Puis au nom du bonheur que la décentralisation et des directives européennes devaient amener à tous, en démantelant pièce par pièce les services publics pour confier à des groupes privés le soin d'en gérer les branches les plus rentables et en laissant aux collectivités locales la tâche de colmater les brèches en devenant des collecteurs d'impôts auprès de leurs propres électeurs.

Et c'est bien de cela, qu'à travers la suppression de la Perception parlèrent Edouard Chaulet puis Pierre Chante, maire de Rochegude, Thierry Daublon, maire de Saint-Jean-de-Maruéjols en accord avec l'esprit de lutte animant l'assemblée indiquait qu'il serait l'interprète de toute cette colère dès le lendemain auprès du sous-préfet et justement du trésorier payeur Général avec lesquels il avait rendez-vous (une autre opération de séduction/division auprès des maires ?).

Il faut encore faire état des nombreuses autres interventions de la tribune mais aussi de la salle, les délégués départementaux de l'intersyndicale, heureux d'être soutenus ici dans leur combat par cette assemblée de personnes bien décidées, déterminées à se battre pour la Perception certes mais aussi pour faire en sorte



Les élus du canton et l'intersyndicale du Trésor public ont animé une réunion qui a connu une belle participation.

que la proximité de l'accès aux services publics, mais aussi des services aux personnes (médecins...) redevienne une réalité, pour que les écoles soient pourvus de maîtres et de remplaçants qui leur font défaut.

### Une motion et la demande d'une entrevue en préfecture

Le public unanime vota une motion dans ce sens et se proposa d'aller en masse appuyer les élus dès que ceux-ci auront obtenu un rendez-vous auprès du préfet. Par ailleurs, une autre décision

d'importance : faire converger à Barjac, et au plus tôt, du Gard, de la Lozère et d'Ardèche méridionale un rassemblement populaire de défense des services publics. Il aura fallu à peine 90 minutes pour que l'osmose se produise entre personnes tellement différentes mais toutes animées dans un grand mouvement de résistance afin de reconquérir une dignité qui leur est contestée par un pouvoir beaucoup plus proche de l'argent et du profit que des citoyens.

JEAN TALOUARN

## Cévennes

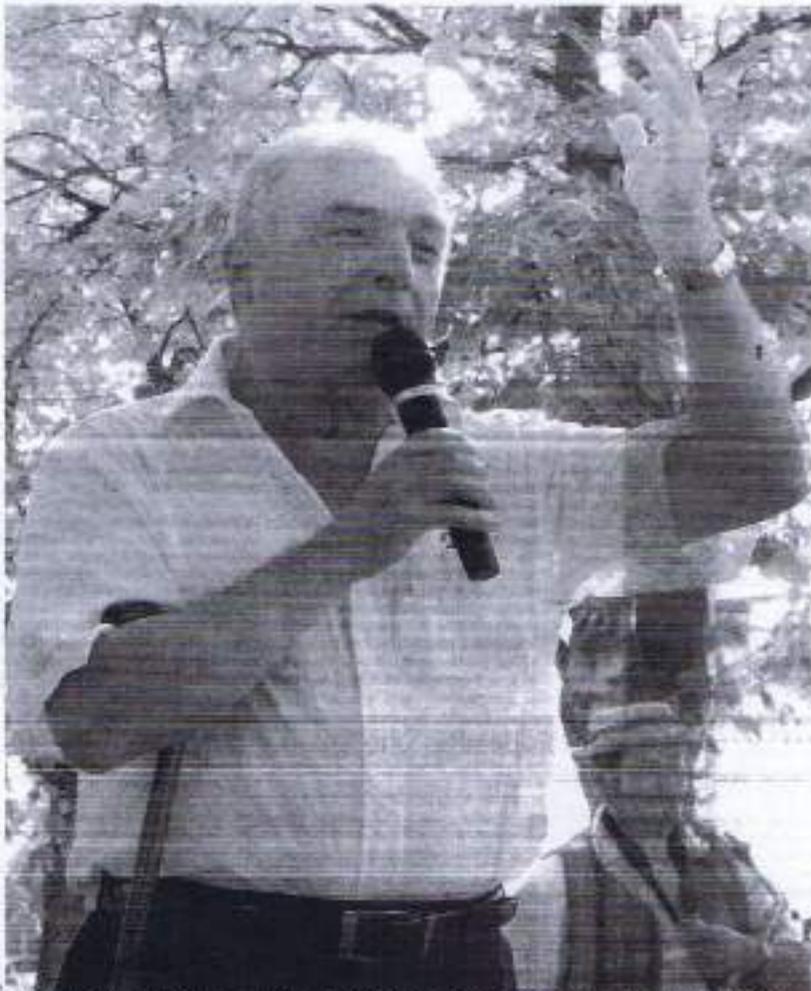
**ÉDOUARD CHAULET.** La perception de Barjac est menacée de fermeture. Le maire de Barjac n'entend pas se laisser faire. Il conteste les arguments du trésorier payeur général. Interview.

## « Une réponse à la Marie-Antoinette »

Comment avez-vous appris la mauvaise nouvelle de cette fermeture de la perception de Barjac ?  
Édouard Chaulet : Le Tpg (trésorier payeur général, ndlr) a voulu rencontrer le maire pour parler du devenir de la perception. Cette méthode je la connais, elle a déjà été appliquée avec la poste, la gendarmerie. Je savais très bien ce qu'il allait m'annoncer. Autant vous dire que le titre a été n°1 pas duré longtemps. Mais ce que je me suis dit est évident à mes yeux que la commune de Barjac n'est pas seule concernée par cette affaire. J'ai aussitôt invité les maires des communes environnantes à entrer dans le débat. Ce n'est visiblement pas avec que le Tpg avait envisagé les choses.

Qu'est ce qui vous est proposé en remplacement de votre perception ?  
Ils ont l'intention de fermer la perception dans le courant de l'année, après les élections évidemment. Je les ai d'ailleurs un peu provoqués. J'ai expliqué que chez nous, dans les fermes, quand on tue une bête on fait vite, avec le couteau qui taille le mieux, afin de ne pas la faire souffrir. Alors leur ai-je dit, puisque vous avez décidé de fermer, faites-le tout de suite ! C'était de la provocation évidemment. Ce qu'ils veulent, c'est fermer la perception de Barjac et transférer le trafic sur Saint-Ambroix. Leurs arguments sont d'améliorer la qualité du service et moderniser. Mais comme le disait le maire d'une commune voisine, la première des qualités pour le service public en milieu rural, c'est sa proximité. Par ailleurs, on ne parle de châteaux, de démarches réalisées de chez soi grâce à Internet. Mais qui est-ce que cela concerne ? Pas les personnes qui viennent dans les perceptions. Ce sont les autres gens qui ont besoin d'une perception, parce qu'elles fonctionnent avec du liquide, qu'elles soient en interdiction bancaire, en situation de surendettement ou autre. C'est pas pour ceux qui ont la carte Américan express ! Internet, c'est une réponse à la Marie-Antoinette qui avait dit « Si n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche » !

Vous semblez furieux mais l'argument des économies nécessaires ne vous fait-il pas réfléchir ?  
La question des économies est grandement contestable. A Saint-Ambroix il va falloir agrandir et, au total ils ne supprimeront qu'un poste. Quant aux Barjacois, eux ne feront



« Comment peut-on parler d'aménagement du territoire, de développement durable et dans le même temps obliger les gens à faire de plus en plus de kilomètres pour leurs démarches administratives ? »

## La population est invitée à débattre lundi

Le Barjacois est en émoi, sa perception est sous la menace d'une fermeture. Lundi 30 avril à 18 heures, dans la salle de cinéma le Riquart, un débat réunira tous ceux qui se sentent concernés par cette atteinte aux services publics. Il est organisé par la municipalité. Un débat où il sera largement question de

déengagement actuel de l'État. Moins d'une semaine avant les élections, cette fermeture annoncée sera un bon moyen de parler concrètement de politique. Le gouvernement veut étrangler les collectivités locales, mairies, départements, régions, en leur faisant porter les efforts financiers dont l'État

était jusqu'à il y a peu le responsable » stipule l'invitation au débat. « Ce déengagement est le résultat de sa subordination aux marchés financiers. Mais l'attachement du gouvernement s'explique aussi par le fait que les collectivités locales sont souvent le creuset de résistances au libéralisme ».

pas d'économies, surtout pour les transports. L'économie locale souffre de ce que les habitants de la commune se voient déjà que trop vers Ales et Saint-Ambroix. Ça fait du petit commerce. Comment peut-on parler d'aménagement du territoire, de développement durable et dans le même temps obliger les gens à faire de plus en plus de kilomètres pour leurs démarches administratives ? Dans un village, l'économie est un équilibre fragile, il faut de tout, un peu. Fermer la perception à Barjac, c'est se rier rien comprendre au rôle d'un bourg centre, c'est se pas connaître le fonctionnement d'un village. Mais il en est pour qui comprendre n'est pas le problème, ils obéissent aux ordres. Ce sont des serviteurs zélés qui ne craignent pas grand chose vu leur âge et leur salaire. Au procès de Nuremberg aussi, le bon des accusés était plein de gens qui n'avaient fait qu'obéir aux ordres.

Comment envisagez-vous l'avenir ?  
Saint-Ambroix gagne une perception un peu plus grande au détriment de Barjac, mais elle vient de perdre son établissement EDF au profit d'Ales. Et Ales est en train de perdre des services à l'hôpital et demain peut-être son tribunal, ainsi de suite. L'État se désengage partout. C'est comme une vague qui se retire et laisse une grève déserte et asséchée. Pourtant Barjac transpire la vie. C'est une cité qui rendit de la crasse minière. En dix ans nous sommes passés de mille deux cent à mille cinq cent habitants, nous venons d'être classés village de caractère et nous sommes à moins de dix kilomètres des deux grands sites touristiques : l'aven Gargas et la grotte Chauvet qui devrait ouvrir bientôt. Et c'est ce moment que l'on choisit pour nous couper les jets. A croire que certains ont intérêt à ce que des villages comme le notre échouent. Soit nous sommes un pion d'aéroport territorial, soit nous ne seront plus qu'un terrain bascule.

Que comptez-vous faire dans l'immédiat ?  
Nous allons nous battre, nous organisons un débat lundi prochain (voir par ailleurs). La population a une arme toute puissante si elle veut s'en servir : le bulletin de vote. Cette politique dont nous souffrons est mise en place par les gens aujourd'hui au pouvoir. Il faut sortir les sortants. Des élections sont en vue, nous pouvons changer la donne.  
PHOTOS MICHAËL  
PAR ISABELLE JOUVE

MIDI LIBRE 04/01/07

Dimanche 4 jan. 2007

# Grogne Barjac, porte drapeau de la défense du service public

Plus il y a de services publics, plus on est attaché à Barjac pour défendre les services publics. Plus, symboliquement, on a de services publics, plus on est attaché à Barjac pour défendre les services publics. Plus, symboliquement, on a de services publics, plus on est attaché à Barjac pour défendre les services publics.



La représentation se veut également locale. Photo de Paul COLLEMBARD.

Plus, symboliquement, on a de services publics, plus on est attaché à Barjac pour défendre les services publics. Plus, symboliquement, on a de services publics, plus on est attaché à Barjac pour défendre les services publics.

Plus, symboliquement, on a de services publics, plus on est attaché à Barjac pour défendre les services publics. Plus, symboliquement, on a de services publics, plus on est attaché à Barjac pour défendre les services publics.

Plus, symboliquement, on a de services publics, plus on est attaché à Barjac pour défendre les services publics. Plus, symboliquement, on a de services publics, plus on est attaché à Barjac pour défendre les services publics.

Plus, symboliquement, on a de services publics, plus on est attaché à Barjac pour défendre les services publics. Plus, symboliquement, on a de services publics, plus on est attaché à Barjac pour défendre les services publics.



Les membres des différents comités de défense ont organisé leur rencontre.

Une centaine d'adhérents, d'élus et de syndicalistes étaient présents.

« Quand ils ont décidé de mutualiser les Gendarmes entre Besseges et Barjac, je me suis dit : « Un gendarme de plus ou de moins, la belle affaire. »

« Quand ils ont décidé de mettre un seul médecin de garde entre Barjac et Besseges, je me suis dit : « Un médecin de plus ou de moins, je n'en mourrai pas. »

« Quand ils ont refusé un poste d'enseignant, je me suis dit : « Un instit de plus ou de moins, peu importe, mes enfants s'habitueront. »

« Quand ils ont isolé la postière dans ses bureaux, je me suis dit : « Un agent de plus ou de moins, le courrier partira. »

« Quand ils ont fermé la perception, je me suis dit : « Un percepteur en moins, je paierai quand même. »

« Quand je me suis retourné, il n'y avait plus personne, le Barjaqués était mort. »

A qui le tour ?

Jean-Michel BOVIN

Tribune libre

Edouard Chaulet

## Services publics : les démolisseurs à la besogne

On sait que des services publics sont défendus par les populations. Parmi les leçons que les marchandiseurs, les libéralistes européens et les appointés de l'Etat à casser l'Etat avaient tiré de la Croix, la nécessité de la tactique et de la ruse de Sioux. Ainsi les Raffarindiens et Sarkozyotes avaient préconisé la mise en place de commissions départementales dites de « modernisation » des services publics. - Ils n'ont pas peur des mots ! En fait partie les directeurs des services : poste, trésor public... et quelques maires et conseillers généraux à qui l'on dit :

« Voyez, l'Etat c'est nous, faites-le vous-même, tenez le coupe-coupe. » L'aéroport fut laborieusement formé puis convoqué. Les « modernisateurs » de la poste et du trésor avaient eu le temps de faire tomber les têtes et d'en menacer d'autres. Le jury d'enregistrement pouvait enfin examiner le paysage raccourci ! « Aux couleurs jetés les manteaux de parole ». Bonne astuce, n'est-il pas ? L'affaire bouclée, ça ne mangeait pas de pain pour le préfet d'entendre plaider la cause des services publics du « Pays des Cévennes » par Max Roustan, président du Pays, Tronc, Cros et votre serviteur. C'était peu de chose au regard de travail

des centaines d'élus cévenols sur le chapitre de la défense et du développement de leur territoire. Dérisoire, il faut bien le dire, le douloureux effort du député maire, écartelé par les puissants chevaux de ses responsabilités cévenoles et celles de ses obligations politiques parisiennes. L'exposé d'un « pays des Cévennes » qui gagne une jeunesse ( 10 classes dans le canton de Barjac en 1985, 17 aujourd'hui) qui veut créer des pôles secondaires pour éviter la dépense et la fatigue des populations sans cesse en déplacement de plus en plus lointains n'allait pas dans le

sens des « merdonisateurs » et du préfet qui croyait bonnement que la défense des perceptions et de la poste relevait d'un « gardarem lo Larzac... » appliqué à des « structures patrimoniales qui n'ont plus de raison d'être ». Je tentais de répondre. Il fit sonner le gong, prétendant que je ne m'intéressais qu'à la perception de Barjac et que je m'en prenais au TPG. Je dus sortir. Ensuite, ils parlèrent dans mon dos. J'étais entré affligé et triste. Je sortis en colère. Je préfère être dans cet état ! Edouard Chaulet est maire de Barjac et conseiller général.



# MONUMENTA

## 2007

### Anselm Kiefer

#### Chute d'étoiles

KIEFER AU LOUVRE "Octobre 2007"

C'était il y a deux jours et c'est encore pour pas mal de temps avant d'être que c'est du Louvre lui-même qu'émane cette commande publique ! Faisant suite à cette grande opération de fusion du Louvre et de l'art contemporain en 1993 avec Bracque, c'est cette fois-ci à Anselm Kiefer de s'approprier un espace du Musée du Louvre.

*"L'inscription permanente d'une oeuvre du XXI<sup>e</sup> siècle dans le décor et l'architecture du palais est le point d'orgue de la nouvelle politique en matière d'art contemporain que le musée du Louvre développe depuis 2003."*

L'inauguration du 25 octobre dernier avait été précédée d'une conférence de presse en juin et sera poursuivie d'un mois d'événements culturels mis en place en collaboration avec Kiefer autour du concept des frontières.



Au  
Grand  
Palais

Du 30 / 05  
au 08 / 07

Supplément du magazine  
du ministère de la culture  
et de la communication,  
mai 2007  
[www.monumenta.com](http://www.monumenta.com)

## PERMANENCES EN MAIRIE

• **Secrétariat ouvert au public** du lundi au vendredi.  
le matin : de 08 h 00 à 12 h 00  
l'après-midi : de 14 h 00 à 16 h 30 sauf le lundi 18 h 00

• **Le Maire, Conseiller Général** reçoit le mardi matin, sur rendez-vous

Tél : 04.66.24.50.09

Fax : 04.66.24.54.36

Mail [mairie.barjac@wanadoo.fr](mailto:mairie.barjac@wanadoo.fr)

Site internet <http://www.mairiedebarjac.com>

• **Assistante sociale** :

4ème jeudi matin de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 30  
(Prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico Social : 04.66.24.01.07)

• **Conciliateur de justice** :

1<sup>er</sup> vendredi du mois à 10 h 30

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

• **mardi** : de 17 h 00 à 19 h 00

• **mercredi** : de 10 h 00 à 12 h 00  
de 14 h 00 à 17 h 00

• **jeudi** : de 09 h 00 à 12 h 00

• **vendredi** : de 09 h 00 à 12 h 00

• **samedi** : de 10 h 00 à 12 h 00  
de 14 h 00 à 16 h 00

## CINEMA MUNICIPAL « REGAIN »

**séances** le vendredi à 18 h 15 et 21 h 00.

Pour obtenir le programme du mois : 04.66.24.55.03  
ou [mairiedebarjac.com](http://mairiedebarjac.com)

## CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

• **tous les mercredis et vacances scolaires** : de 8 h 00 à 18 h 00 (accueil de 8 h 00 à 9 h 00 et départ de 17 h à 18 h – possibilité de prendre le repas de midi)

## GARDERIE PERISCOLAIRE

tous les jours scolaires de 7 h 45 à 8 h 50 le matin et de 16 h 30 à 18 h 15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8 h 30).

## FOYER DES JEUNES

• **les mercredis** de 15 h 30 à 19 h 00 **et les samedis** de 14 h 00 à 18 h 30

• **Relais assistantes maternelles** 2<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12 heures (à l'exclusion des vacances scolaires)

## OFFICE DE TOURISME

• **horaires d'hiver** :

du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h  
et de 14 h 00 à 17 h 00

• **période estivale** :

de 09 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

## DECHETTERIE

• **du lundi au samedi** :

de 9 h 00 à 12 h 30

## UN LIVRE SUR BARJAC

« **BARJAC au fil du temps** » : textes de Michel LACOMBE, édité chez Mot Passant – Une balade dans BARJAC, au fil d'hier et d'aujourd'hui.

R E V U E M U N I C I P A L E

## BARJAC 2007

- Parution annuelle -

**Direction de la publication** : Edouard CHAULET

**Comité de rédaction** : les élus du conseil municipal

**Crédits photographiques** : Jean-Michel ANDRE – Jean TALDIARN – Jean-Michel BOVY – Edouard CHAULET – Christian DEBARD

**Conception et réalisation** : Public Imprim 8 quai de la fontaine 30900 Nîmes - 04 66 67 00 22

**Une et troisième de couverture** : Jean-Michel ANDRE, photographe

REVUE MUNICIPALE 2007

# BARJAC





*Lisette lors de sa création*

